

M. KING EST EN FAVEUR D'UN VASTE PLAN DE CONSTRUCTION

Le leader libéral qui n'a pas voulu prolonger le débat sur l'adresse aux Communes afin de hâter le travail sessionnel, se prononce en faveur d'un plan de construction de logements — Pour donner du travail aux ouvriers — L'adresse est votée à l'unanimité.

Ottawa, 25. — Après un des plus courts débats de l'histoire parlementaire, le débat sur l'adresse s'est terminé, hier après-midi, après que le combat prit fin faute de combattants. Les libéraux n'ont pris aucune part à la discussion. Seul le chef de l'opposition, le très honorable M. Mackenzie-King, a exposé la politique de son parti et le vote fut pris mardi soir, après le discours du premier ministre, n'eût été l'intervention de trois progressistes qui sont entrés dans la mêlée pour exprimer leur adhésion au programme gouvernemental.

Hier après-midi, M. Abraham Aaron Heaps, député travailliste de Winnipeg, a prononcé son discours et immédiatement après qu'il eut terminé son allocution qui a été une répétition du discours de M. Woodsworth, son chef, le président, M. Bowman, a posé la question. Dès que le nouveau speaker proposa l'adoption, des tonnerres d'applaudissements ont soulevés la demande du président. C'est la première fois depuis plusieurs années que le débat se termine après trois jours seulement de discussion et surtout qu'il est adopté à l'unanimité.

Il est évident que les conservateurs se préparent à faire une résistance au barrage des critiques libérales, mais le chef de l'opposition par son discours d'offre de coopération a désemparé la tactique conservatrice. Seuls trois progressistes ont participé à la discussion pour déclarer que le pays ne saurait être heureux sans la nationalisation des moyens de production. A plusieurs reprises le chef (Suite à la page 2, 3e col.)

GREVE A MONTREAL

Montréal, 25. (P. C.) — Un groupe d'employés de la Tretreuil Shoe Company, membres du syndicat national des employés de l'industrie de la chaussure, se sont mis en grève aujourd'hui, déclarant que la loi des contrats collectifs de travail a été violée. Moins de 90 p. c. des ouvriers, parait-il, ne reçoivent pas le salaire minimum.

LE PRINCE MUSICIEN

Londres, 25. (P. C.) — La nouvelle que le prince de Galles, a composé une marche lente pour être jouée aux commémorations a surpris tout le monde. Seuls étaient au courant ses amis les plus intimes. Cette marche, "Majorca" a été jouée il y a quelques jours sans qu'on en connût l'auteur.

LA LIGUE NATIONALE ET LA QUE. A. H. A.

Au moment où nous allons sous presse, un message de Montréal nous apprend qu'une assemblée de la Q. A. H. A. aura lieu demain en notre ville pour décider du sort de la Ligue Nationale.

Voici le texte de ce message :

Montréal, 25 janvier 1935
M. Edmond Piché.
Rédacteur sportif du "Soleil".
"J'ai eu une entrevue, ce matin, avec Alcide Gagnon qui a convoqué une assemblée spéciale de la Q. A. H. A. pour demain après-midi, à 2 heures. Il semble probable que l'on en viendra à une décision favorable à la Ligue Nationale."
(Signé) Guy LAVALLEE

"JE NE PUIS LE CROIRE"



"Je ne puis croire qu'elle a fait cela", a déclaré le crédule RUSSELL HEY, 44 ans, lorsque la police accusa son épouse, Lucille, 23 ans, d'avoir conspiré avec un nommé Charles Mucci, un de ses admirateurs, pour le précipiter au bas des Falaises, près d'Alpine, N.-E., afin de bénéficier d'une assurance de \$23,000 qu'il détenait. A gauche, la photo de Hey et celle de Mucci.

COLLISION EN MER: 2 MORTS ET 44 DISPARUS

ACCIDENTS IDENTIQUES

Meaux, France, 25. — (P. C. et Havas). — Jean Daubigny, l'ingénieur qui conduisait la locomotive de l'express de Lagny, deux jours avant Noël 1933, quand 200 personnes furent tuées, a été acquitté de l'accusation de négligence criminelle hier. La Cour a déclaré qu'il n'est pas prouvé que les signaux fonctionnaient bien.

Hamilton, Ontario, 25. (P. C.) — Edward S. Lynch, qui a admis avoir tourné le commutateur qui causa le déraillement du train de Dundas, dans la nuit de Noël 1934, alors que 15 personnes furent tuées et 40 blessées, a été acquitté. Il avait agi pour le mieux.

3 hommes tués par une avalanche en Colombie

Nelson, 25. (Trad. de la C. P.). — Conséquence de la tempête qui s'achève, les éboulements de neige ou avalanches sont aujourd'hui une menace dans tout le pays des Rocheuses. Ils ont fait perdre hier soir trois personnes près de Coryell, une cinquantaine de milles à l'ouest d'ici, portant ainsi à six le nombre des morts imputables aux ravages de l'hiver en Colombie cette semaine.

Les communications par fil et par rail dans les montagnes sont actuellement suspendues. Prise par la tempête durant le week-end, la Colombie en subissait encore les effets aujourd'hui, tout en s'efforçant de rejeter le linceul de neige qui l'ensevelissait.

Les victimes de l'avalanche de Coryell sont Frank Lund, 48 ans, propriétaire du C. P. R.; Lionel Morris, 24, foreman, et John Mucha, 27, journaliste. Tous habitaient Nelson, C.B., où ils étaient à l'emploi du chemin de fer. On est encore sans détails sur cet accident, mais les rapports parvenus ici indiquent que les trois victimes faisaient partie d'une équipe employée au débâlement de la voie quand l'éboulement se produisit. Les bancs de neige au flanc de la montagne, alourdis par la pluie, glissèrent soudain, menaçant (Suite à la page 9, 5e col.)

REPRESENTATIONS DE LA FRANCE AU GOUV. ETHIOPIEN

Paris, 25. (Trad. de C. P. Havas). — La France a fait hier des représentations au gouvernement éthiopien pour le nascent du capitaine Julian Bernard et de 96 indigènes de la côte des Somalis, près de la frontière éthiopienne, vendredi dernier. Elle exige le châtiment des malfaiteurs qui ont perpétré ce massacre et déclare qu'elle ne tiendra pas l'incident pour clos tant que l'Ethiopie n'aura pas pacifié la région frontalière où les tribus nomades peuvent se livrer impunément aux déprédations.

Les milieux officiels français attendent des nouvelles de l'expédition punitive envoyée contre ces tribus. Il s'attendait à ce que le gouvernement éthiopien seconde de toutes ses forces les efforts de cette expédition française.

EN QUARANTAINE

Sydney, 25. — Le paquebot "Aorangi", qui dessert le Canada et l'Australie, est arrivé de Vancouver à Sydney aujourd'hui avec un steward souffrant de petite vérole. Les 600 passagers du navire ont été mis en quarantaine pour deux semaines, sauf quelques-uns qui sont immunisés contre ce mal.

AU MARKETING BOARD

Guelph, 25. (P. C.) — Le professeur A. A. Leith, ancien professeur de sciences économiques au Collège d'Agriculture de l'Ontario, a déclaré aujourd'hui qu'il a accepté la présidence du Marketing Board. Le Dr S.-H. Barton, qui occupait jusqu'ici ce poste, a demandé qu'on le remplace.

UNE HEURE FAVORABLE A LA FRANCE

Paul Reynaud, ancien ministre des Finances déclare que l'heure est favorable à la stabilisation du franc — Entente avec Londres et Washington.

Paris, 25. (Trad. de C. P. Havas). — Le député Paul Reynaud, ancien ministre des finances et partisan avoué d'une dévaluation du franc, a déclaré à la Chambre aujourd'hui que l'heure était venue pour la France, l'Angleterre et les Etats-Unis, de stabiliser le franc.

Il suivit à la tribune le ministre des finances actuel, M. Germain-Martin, qui venait de déposer un nouveau projet de loi pour porter de 10 à 15 milliards le maximum légal des bons du trésor à émettre. Bien qu'il se fût souvent opposé au programme financier du gouvernement, l'ancien ministre déclara qu'il voterait pour le projet de loi. Il profita de l'occasion, cependant, pour développer son thème favori : la stabilisation du franc.

L'heure est maintenant favorable au franc, déclara-t-il, et il demanda à ceux d'Angleterre et des Etats-Unis une stabilisation de la livre et du dollar. La France pourrait alors "réaligner" le franc avec les deux devises anglo-saxonnes.

M. Reynaud annonça récemment au M. Flaudin, directeur de la stabilisation monétaire dans son prochain voyage en Grande-Bretagne, mais le gouvernement lui a toujours opposé un démenti formel.

UNE REUNION DE MAIRES DANS LA PROV. D'ONTARIO

Londres, Ont., 25. — (P. C.) — Les cinquante maires de l'Ontario réunis ici ont commencé aujourd'hui la discussion sur les problèmes du chômage et des taxes. Deux résolutions ont été votées : l'une veut que les municipalités soient laissées libres de participer au "Croll Cash Relief System", et la seconde demande que les municipalités puissent entreprendre des travaux, au lieu de payer secours, et que dans ce cas le gouvernement provincial leur aide. Une troisième résolution prie le gouvernement de payer les deux-tiers des frais quand un chômeur reçoit quelque chose de la Commission des accidents du travail.

Londres, 25. (P. C.) — Le retour à la terre est la seule solution possible au problème du chômage, a déclaré M. Camille Houde, maire de Montréal. La surindustrialisation, encouragée par les tarifs élevés, a fait tort à l'économie nationale. Aucune ville ne peut plus supporter le fardeau des secours directs. L'industrie ne pouvant employer les milliers de chômeurs, car elle produit plus que nous ne pouvons consommer, le retour à la terre est la seule solution possible au chômage.

Le maire de Montréal, qui était l'invité de la conférence des maires de l'Ontario, affirma son intention de ne pas rentrer dans la politique de parti, "mais ceci ne veut pas dire que j'en ai fini avec la politique". En terminant, il conseilla une loterie nationale pour financer la lutte contre le chômage.

TEMPERATURE

Toronto, 25. (P. C.) — La pression est élevée dans les provinces de l'ouest, celle de Québec et aux Etats-Unis mais relativement basse dans le golfe St-Laurent, au nord-ouest de l'Ontario et sur les côtes de la Colombie.

Bas St-Laurent : Vents froids et forts du sud-ouest. Nuageux avec une température modérée cette nuit et samedi, avec neige ; ;

COUPLE ROYAL AU VATICAN



Après leur mariage dans l'antienne et magnifique église du Gesù, à Rome, le 14 janvier dernier, l'infante Béatrice, fille d'Alphonse et de Victoria, anciens monarques espagnols, et son époux, Don Alessandro Torlonia, fils de l'ancienne Elsie Moore, de New-York, ont été reçus en audience par S. S. le Pape Pie XI. On les voit ici à leur arrivée au Vatican. En bas, à l'église pendant la cérémonie du mariage. On sait que la mère de l'épousée n'assista pas à la cérémonie.



Après leur mariage dans l'antienne et magnifique église du Gesù, à Rome, le 14 janvier dernier, l'infante Béatrice, fille d'Alphonse et de Victoria, anciens monarques espagnols, et son époux, Don Alessandro Torlonia, fils de l'ancienne Elsie Moore, de New-York, ont été reçus en audience par S. S. le Pape Pie XI. On les voit ici à leur arrivée au Vatican. En bas, à l'église pendant la cérémonie du mariage. On sait que la mère de l'épousée n'assista pas à la cérémonie.

18,000 personnes sont cernées par les eaux

Des inondations désastreuses ravagent le nord-ouest du Mississippi — On compte 25 morts — La famine et l'épidémie menacent le pays dévasté.

Marks, Mississippi, 25. — (Trad. de l'Ass'd Press; copyright). — L'inondation dans le delta du Mississippi est la plus terrible depuis 1927. Les terres basses du nord-ouest du Mississippi atteintes des proportions désastreuses. On a levé du jour ce matin on comptait au moins 25 morts et on estimait à 18,000 le nombre de personnes cernées par les eaux. La famine et l'épidémie dressaient déjà leur face hideuse sur le pays dévasté.

Le village de Marks, peuplé de 1,200 habitants, est celui qui a le plus souffert jusqu'à présent du débordement de la rivière Coldwater. Des volontaires et une centaine de forçats, qui travaillent depuis trois jours à rendre les levées de terre, ont dû cesser le travail hier soir, l'eau ayant définitivement fait brèche dans leurs remparts.

Le maire de Marks, C.-P. Smith, n'est pas sans appréhensions pour le sort des 5,000 habitants du bassin de Quimper-Panola, de terre, ont dû cesser le travail hier soir, l'eau ayant définitivement fait brèche dans leurs remparts.

Raid d'une escadrille russe au Mandchoukouo

Quatre avions soviétiques ont franchi la frontière du Mandchoukouo aujourd'hui et ont mitraillé la ville de Pogranichnaya — No uveaux raids japonais dans le Tchahar — Pas de trêve.

Tokio, 25. — (Trad. de C. P. Havas). — Une escadrille de 4 avions soviétiques a franchi la frontière du Mandchoukouo aujourd'hui et ouvert le feu de ses mitrailleuses sur la ville de Pogranichnaya, mande un rapport officiel de Kharbine au gouvernement japonais. Elle a ensuite repassé la frontière après trois minutes de mitraillage.

Cet incident en rappelle un autre tout pareil de moins d'un an, pour lequel le consul général de l'U.R.S.S. à Kharbine présenta les excuses de son gouvernement.

Péping, 25. — (Trad. de l'Ass'd Press). — On rapporte de source chinoise aujourd'hui que de nouveaux raids aériens des Japonais dans le Tchahar ont tué 34 Chinois. Ces raids marquaient apparemment une reprise de l'offensive japonaise, qu'on disait suspendue ou arrêtée à la suite d'un accord.

Les villes bombardées seraient Tongché-Tzé et Touchi-Kou, celles qui, précisément, souffrent le plus des bombardements d'il y a deux jours. Les autorités militaires chinoises de Péping rapportent que la plupart des victimes sont des hommes de la milice ou de la police chinoise, mais qu'on trouve aussi cinq villageois parmi les morts.

Tchen-Yuan, gouverneur du Tchahar, a demandé par le télégraphe des instructions à Nankin, mais n'en a pas encore reçu, à ce qu'on assure.

POMPIERS A L'HOPITAL

Westmount, 25. (P. C.) — Huit pompiers de Westmount sont à l'hôpital aujourd'hui et doivent subir un traitement médical pour avoir respiré des gaz délétères en combattant un incendie à un réfrigérateur électrique hier soir. L'incendie s'est allumé à la cave d'une pharmacie à l'angle des rues Sherbrooke et Victoria. Les pompiers ont dû travailler pendant plus d'une heure.

FATAL ACCIDENT

Newark, N. J., 25. — Le monoxiede de carbone s'est répandu dans un autobus de l'Indian Coaches Line allant de New York à Chicago, causant la mort de l'un des 30 voyageurs et mettant à mal plus de 20 autres, dont un Canadien. Celui qui a perdu la vie est un nègre du nom de Watson.

EXPLOITS D'UN JOAILLIER

Meaford, 25. (P. C.) — Le fameux joaillier M. H. Huss, auteur de plusieurs exploits tels que le percement d'un trou dans une petite épingle ordinaire, d'un bout à l'autre, et qui a aussi réussi à écrire et à dessiner sur un grain de riz, vient de construire un engin à vapeur pas plus gros qu'une mouche. Tous les éléments qui entrent dans un engin ordinaire sont compris dans celui qui vient de construire Huss. Il va de soi qu'il s'agit en super-miniature, si l'on peut dire. Huss n'est pas satisfait et cherche quelque chose de plus difficile.

Hauptmann nie être l'auteur du meurtre

ASSASSINAT?

La police du canton de North York doute fort que Mile Jessie Forsyth, 40 ans, dont le corps a été trouvé dans la glace sous le pont Bayview, sur la rivière Don, ait été assassiné. L'autopsie sera pratiquée aujourd'hui. Le corps était dans une telle position qu'il semble bien que Mile Forsyth a voulu sortir de la rivière.

— "Au cours de votre existence êtes-vous déjà allé à Hopewell?" lui demanda Reilly.

— "Je n'y suis jamais allé", répondit Hauptmann avec son accent guttural.

Il était terriblement sérieux.

— "Le soir du 1er mars 1932 étiez-vous sur les terres du colonel Lindbergh à Hopewell, N.J.?"

— "I was not."

Hauptmann est le témoin "88". Son interrogatoire a commencé hier, mais les questions que son avocat lui a posées alors n'avaient trait qu'à sa biographie et à son état civil. C'est aujourd'hui que l'interrogatoire a commencé pour tout de bon.

— "Nous allons démolir la preuve du ministère public morceau par morceau", dit Reilly. Nous allons faire dire à Hauptmann, avec preuve à l'appui, ce qu'il faisait le 1er mars au soir, 1932, jour du rapt, et le 2 avril, jour du paiement de la rançon. Nous entrions dans les détails aujourd'hui.

Mais le ministère public fait entendre un autre son.

— "L'Etat, dit George-K. Large, assistant spécial du procureur général, est en mesure de réduire à néant tous les alibis importants que l'accusé prétendra avoir."

— "Hauptmann est un excellent témoin, dit Reilly. Il fera encore mieux dans le contre-interrogatoire que dans l'interrogatoire direct, parce qu'il dit la vérité."

Et donc son défenseur demande à Hauptmann:

— "Le soir du 1er mars 1932 étiez-vous entré dans la nursery du colonel Lindbergh?"

— "I did not."

"J'avais pris l'enfant du colonel (Suite à la page 15, 7e col.)

FERGUSON EST APPROUVE PAR UN QUOTIDIEN

Londres, 25. — (C. P. Reuters). — Dans un article éditorial, le "Times" déclare que la protestation de M. Howard Ferguson, commissaire du Canada en Angleterre, contre le retour de la "fall clause" du contrat proposé pour un envoi de bois russe en Angleterre en 1935, a souligné un point qui était pourtant réglé depuis quelques temps.

Le "Times" déclare que ce qui était une sage décision il y a un an, quand le gouvernement anglais a retiré la clause à la demande de M. Bennett, doit s'appliquer encore. Cette clause disait que le prix fixé pour le bois russe pourrait être réduit si la situation du marché "imposait" cette réduction.

Il est entendu qu'une entente avec les Timber Distributors, Limited, pourvoit à l'importation de 400,000 arbres russes cette année.

L'ALIBI D'Hauptmann



A l'heure où HAUPTMANN aurait commis le crime dont on l'accuse à la maison des Lindbergh, il était chez lui, pour célébrer son anniversaire de naissance, déclare son épouse. On voit ici, à droite, madame Hauptmann, quittant la Cour en compagnie de Madame Grethe Henkel, qui rendra aussi témoignage en faveur de l'accusé. Elle dira que ce soir-là elle assista en compagnie des époux Hauptmann à cette fête anniversaire.

SOMMAIRE

1ère page, nouvelles générales. 2e, feuilleton, nouvelles de Lévis. 3e, nouvelles générales. 4e, éditorial. 5e, échos mondains. 7e, nouvelles diverses. 8e, la vie universitaire. 9e, nouvelles diverses. 10e, finance. 11e, radio. 12e, et 13e, nouvelles sportives et théâtrales. 14e, petites annonces classées. 15e, naissances et décès. 16e, nouvelles générales.

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

M. l'abbé Thibault Grégoire, professeur au collège de Lévis, était dernièrement en promenade chez M. Edmond Grégoire, aux Saints-Anges de Beauce.

Mme Henri Brochu, de Lévis, était récemment en promenade chez M. F. X. Caron, à Dosquet.

Mme Honoré Samson, de St-Henri de Lévis, était en promenade, ces jours derniers, chez M. Paul Tardif, à Beauce Joliette.

M. Joseph Turcotte, souffrant d'une fracture à une jambe a été transporté hier après-midi par l'ambulance de M. J.-P. Thibault, de sa résidence, rue St-Laurent, Lévis, à l'hôpital de Lévis.

Le comté d'Ottawa ne semble pas exister pour Ottawa

Nos lecteurs ont pu lire hier les montants d'argent votés par le gouvernement fédéral pour les travaux qui seront exécutés en différents endroits de la province de Québec, mais pas un cent n'est mentionné pour le comté de Lévis. Ceci est cependant un endroit où le chômage existe, c'est bien ici et des travaux publics auraient été de nature à faire un bien immense à la classe ouvrière. Notre député au fédéral semble avoir obtenu cette année à Ottawa le même succès pour son comté que depuis qu'il est élu.

Il est fêté à l'occasion de son prochain mariage

Un groupe d'amis de M. Antoine Caron, de Lévis, se sont réunis au salon de la pension Shienk, rue St-Georges et après lui avoir présenté leurs meilleurs souhaits de bonheur à l'occasion de son prochain mariage, demain, avec Mlle Simone Mercier, lui ont offert un magnifique cadeau consistant en une couteillerie. M. Caron a remercié ses amis de cette belle marque d'amitié. Tous passeront une agréable soirée.

Assemblée du Cercle Notre-Dame de l'A.C. J.C. ce soir

Une assemblée des officiers et membres du Cercle Notre-Dame de Lévis de l'A.C. J.C. sera tenue ce soir, à 8 heures, au lieu ordinaire des réunions. On demande à tous les membres d'être présents.

Mort de Mme Vve John Simpson, de Lévis

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Sphère Simpson, épouse de feu M. John Simpson, ancien employé municipal de Lévis, arrivée avant-hier soir à sa résidence, rue George Davis. La défunte, âgée de 79 ans, laisse pour pleurer sa mort, un fils adoptif, M. Wilfrid Comblot, et une fille adoptive, Mlle Rosine Samson. Les funérailles auront lieu demain matin, à 8 heures, en l'église de Lévis et l'inhumation sera faite au cimetière St-Joseph. Nous présentons à la famille de la regrettée défunte nos plus sincères condoléances.

Assemblée de la Caisse Populaire de Villamay ce soir

L'assemblée générale annuelle des sociétaires de la Caisse Populaire de Villamay, de Lévis, aura lieu ce soir, à 8 heures, en la salle de l'Ecole de Villamay. On soumettra le rapport des opérations financières pour l'année écoulée, on fera l'élection des officiers et il y aura une soirée récréative.

Le club de hockey "Notre-Dame" a été victorieux

Lundi soir dernier le club de hockey "Notre-Dame", de Lévis, remporta sa deuxième victoire sur le club "Campagnard", de Courville, au score de 3 à 2. La partie fut intéressante et René Beaulieu se distingua dans les filets du club lévisien. Le premier point pour le Notre-Dame fut compté par Rosaire Hainez sur une passe

DECLARATION ASSERMENTEE

Une Mère de Neuf Enfants Dit Sous Serment Comment les Fruits-Actives l'ont Débarrassée de la Constipation et de l'Indigestion

Mme Normandin, Montréal, souffrait tellement d'indigestion que la vie lui était insupportable. Elle est maintenant tout à fait bien. Elle veut que d'autres reçoivent le même soulagement, et elle a raconté son cas sous serment afin que tous sachent qu'elle n'a rien dit de la vérité. Voici ses paroles: "Après le repas, je me sentais lourde et étourdie. Je souffrais beaucoup d'indigestion. Tout ce que je mangeais formait une boule dans l'estomac et des gaz qui me donnaient des maux de tête. Après avoir pris des Fruits-Actives, je constatai que mon indigestion disparaissait. Je me sentais maintenant vive et énergique toute la journée."

Depuis plus d'un quart de siècle, les Fruits-Actives ont apporté un soulagement durable à des milliers d'hommes et de femmes qui souffraient d'indigestion, de constipation, etc.

Copie de la déclaration assermentée de Mme Normandin sera adressée sur demande. Ecrivez à Fruits-Actives, Inc., 100, rue St-Jacques, Montréal.

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

FRUIT-ACTIVES—55c et 50c PARTOUT

M. King est en faveur d'un vaste plan de construction

(Suite de la 1ère page)

libéral a déclaré que ses partisans voulaient, de toutes leurs forces, aider à l'élaboration du programme de la session. A plusieurs reprises l'opposition a invité le premier ministre à présenter son fameux programme de réforme, mais M. Bennett n'a pas jugé bon d'accepter l'invitation. La fin subite du débat sur l'Adresse le forcé à donner des preuves de sa bonne foi et démontrera une fois de plus que le premier ministre veut recourir à tous les moyens pour gagner, même jusqu'à subtiliser le programme des libéraux, à commencer par la réciprocité.

Le seul discours français qui ait été prononcé au cours de tout le débat a été l'œuvre de M. Dorion, de Québec-Montmorency, qui a appuyé la présentation de l'adresse en réponse au discours du Trône.

La majeure partie de la séance a été consacrée à la motion de M. T. L. Church, de Toronto-Est, qui voudrait faire adopter par le Canada un plan de logement national de reconstruction, etc. Et la discussion s'est terminée par l'intervention de M. Henri Bourassa, de Labelle, indépendant, qui a proposé que la motion soit renvoyée à un comité spécial qui fera rapport avant la fin de la session. M. Bennett a accepté cette suggestion.

M. Church, le député conservateur indépendant de Toronto, a continué le discours qu'il avait commencé la veille et après quelques paroles de M. Coote et Mitchell, de l'extrême-gauche, Mlle MacPhail a approuvé le principe du projet. Il appartenait à M. King de prononcer le principal discours de la journée.

En préliminaires, le ministre des finances, M. Rhodes, a annoncé qu'à l'occasion du jubilé du roi Georges V le gouvernement canadien mettrait bientôt sur le marché une piastre en argent de 12 centimes, que les Américains avaient autrefois en circulation sous le nom de "Wheelbarrows". Cette piastre à la mode française, comme les lous d'argent des anciens jours, sera mise en circulation au début de mai prochain.

En réponse à l'hon. Charles Macleod, député de Bonaventure, le ministre des finances a aussi annoncé que le poste de sous-gouverneur de la Banque centrale du Canada serait octroyé sous peu à un Canadien français.

Tout un imbroglio se cache sous cette nomination que nous aurons sous peu l'occasion de dévoiler à nos lecteurs.

On mentionne comme président probable de la commission de la mise en vente des produits canadiens, commissaire en vertu du Marketing Act, M. A. A. Leith, professeur au Collège agricole de Guelph, Ontario. Cette question a été étudiée par le cabinet.

Le chef travailliste, M. Woodsworth, qui est aussi le créateur du parti C. P., rencontrera samedi prochain, à Montréal, un comité des employés de chemin de fer. Dans la soirée il adressera la parole à Verdun. La semaine prochaine, M. Woodsworth sera à Kingston, et il prononcera un discours le 2 février. La semaine suivante il sera à Ottawa, et le 10 février il adressera la parole au Y. M. C. A. de Montréal.

Rien de bien spécial à dire sur la discussion principale. M. Church est un parlementaire qui représente une classe spéciale. D'une apparence timide, d'un débit affreux, qui torture les sténographes, M. Church, qui fut sept ans maire de Toronto, n'est pas sorti de l'ornière du petit village qu'est en somme la Ville-Reine. Une contradiction flagrante frappe dans

la session. A plusieurs reprises l'opposition a invité le premier ministre à présenter son fameux programme de réforme, mais M. Bennett n'a pas jugé bon d'accepter l'invitation. La fin subite du débat sur l'Adresse le forcé à donner des preuves de sa bonne foi et démontrera une fois de plus que le premier ministre veut recourir à tous les moyens pour gagner, même jusqu'à subtiliser le programme des libéraux, à commencer par la réciprocité.

Le seul discours français qui ait été prononcé au cours de tout le débat a été l'œuvre de M. Dorion, de Québec-Montmorency, qui a appuyé la présentation de l'adresse en réponse au discours du Trône.

La majeure partie de la séance a été consacrée à la motion de M. T. L. Church, de Toronto-Est, qui voudrait faire adopter par le Canada un plan de logement national de reconstruction, etc. Et la discussion s'est terminée par l'intervention de M. Henri Bourassa, de Labelle, indépendant, qui a proposé que la motion soit renvoyée à un comité spécial qui fera rapport avant la fin de la session. M. Bennett a accepté cette suggestion.

M. Church, le député conservateur indépendant de Toronto, a continué le discours qu'il avait commencé la veille et après quelques paroles de M. Coote et Mitchell, de l'extrême-gauche, Mlle MacPhail a approuvé le principe du projet. Il appartenait à M. King de prononcer le principal discours de la journée.

En préliminaires, le ministre des finances, M. Rhodes, a annoncé qu'à l'occasion du jubilé du roi Georges V le gouvernement canadien mettrait bientôt sur le marché une piastre en argent de 12 centimes, que les Américains avaient autrefois en circulation sous le nom de "Wheelbarrows". Cette piastre à la mode française, comme les lous d'argent des anciens jours, sera mise en circulation au début de mai prochain.

En réponse à l'hon. Charles Macleod, député de Bonaventure, le ministre des finances a aussi annoncé que le poste de sous-gouverneur de la Banque centrale du Canada serait octroyé sous peu à un Canadien français.

Tout un imbroglio se cache sous cette nomination que nous aurons sous peu l'occasion de dévoiler à nos lecteurs.

On mentionne comme président probable de la commission de la mise en vente des produits canadiens, commissaire en vertu du Marketing Act, M. A. A. Leith, professeur au Collège agricole de Guelph, Ontario. Cette question a été étudiée par le cabinet.

Le chef travailliste, M. Woodsworth, qui est aussi le créateur du parti C. P., rencontrera samedi prochain, à Montréal, un comité des employés de chemin de fer. Dans la soirée il adressera la parole à Verdun. La semaine prochaine, M. Woodsworth sera à Kingston, et il prononcera un discours le 2 février. La semaine suivante il sera à Ottawa, et le 10 février il adressera la parole au Y. M. C. A. de Montréal.

Rien de bien spécial à dire sur la discussion principale. M. Church est un parlementaire qui représente une classe spéciale. D'une apparence timide, d'un débit affreux, qui torture les sténographes, M. Church, qui fut sept ans maire de Toronto, n'est pas sorti de l'ornière du petit village qu'est en somme la Ville-Reine. Une contradiction flagrante frappe dans

la session. A plusieurs reprises l'opposition a invité le premier ministre à présenter son fameux programme de réforme, mais M. Bennett n'a pas jugé bon d'accepter l'invitation. La fin subite du débat sur l'Adresse le forcé à donner des preuves de sa bonne foi et démontrera une fois de plus que le premier ministre veut recourir à tous les moyens pour gagner, même jusqu'à subtiliser le programme des libéraux, à commencer par la réciprocité.

Le seul discours français qui ait été prononcé au cours de tout le débat a été l'œuvre de M. Dorion, de Québec-Montmorency, qui a appuyé la présentation de l'adresse en réponse au discours du Trône.

La majeure partie de la séance a été consacrée à la motion de M. T. L. Church, de Toronto-Est, qui voudrait faire adopter par le Canada un plan de logement national de reconstruction, etc. Et la discussion s'est terminée par l'intervention de M. Henri Bourassa, de Labelle, indépendant, qui a proposé que la motion soit renvoyée à un comité spécial qui fera rapport avant la fin de la session. M. Bennett a accepté cette suggestion.

M. Church, le député conservateur indépendant de Toronto, a continué le discours qu'il avait commencé la veille et après quelques paroles de M. Coote et Mitchell, de l'extrême-gauche, Mlle MacPhail a approuvé le principe du projet. Il appartenait à M. King de prononcer le principal discours de la journée.

En préliminaires, le ministre des finances, M. Rhodes, a annoncé qu'à l'occasion du jubilé du roi Georges V le gouvernement canadien mettrait bientôt sur le marché une piastre en argent de 12 centimes, que les Américains avaient autrefois en circulation sous le nom de "Wheelbarrows". Cette piastre à la mode française, comme les lous d'argent des anciens jours, sera mise en circulation au début de mai prochain.

En réponse à l'hon. Charles Macleod, député de Bonaventure, le ministre des finances a aussi annoncé que le poste de sous-gouverneur de la Banque centrale du Canada serait octroyé sous peu à un Canadien français.

Tout un imbroglio se cache sous cette nomination que nous aurons sous peu l'occasion de dévoiler à nos lecteurs.

On mentionne comme président probable de la commission de la mise en vente des produits canadiens, commissaire en vertu du Marketing Act, M. A. A. Leith, professeur au Collège agricole de Guelph, Ontario. Cette question a été étudiée par le cabinet.

Le chef travailliste, M. Woodsworth, qui est aussi le créateur du parti C. P., rencontrera samedi prochain, à Montréal, un comité des employés de chemin de fer. Dans la soirée il adressera la parole à Verdun. La semaine prochaine, M. Woodsworth sera à Kingston, et il prononcera un discours le 2 février. La semaine suivante il sera à Ottawa, et le 10 février il adressera la parole au Y. M. C. A. de Montréal.

Rien de bien spécial à dire sur la discussion principale. M. Church est un parlementaire qui représente une classe spéciale. D'une apparence timide, d'un débit affreux, qui torture les sténographes, M. Church, qui fut sept ans maire de Toronto, n'est pas sorti de l'ornière du petit village qu'est en somme la Ville-Reine. Une contradiction flagrante frappe dans

la session. A plusieurs reprises l'opposition a invité le premier ministre à présenter son fameux programme de réforme, mais M. Bennett n'a pas jugé bon d'accepter l'invitation. La fin subite du débat sur l'Adresse le forcé à donner des preuves de sa bonne foi et démontrera une fois de plus que le premier ministre veut recourir à tous les moyens pour gagner, même jusqu'à subtiliser le programme des libéraux, à commencer par la réciprocité.

Le seul discours français qui ait été prononcé au cours de tout le débat a été l'œuvre de M. Dorion, de Québec-Montmorency, qui a appuyé la présentation de l'adresse en réponse au discours du Trône.

La majeure partie de la séance a été consacrée à la motion de M. T. L. Church, de Toronto-Est, qui voudrait faire adopter par le Canada un plan de logement national de reconstruction, etc. Et la discussion s'est terminée par l'intervention de M. Henri Bourassa, de Labelle, indépendant, qui a proposé que la motion soit renvoyée à un comité spécial qui fera rapport avant la fin de la session. M. Bennett a accepté cette suggestion.

M. Church, le député conservateur indépendant de Toronto, a continué le discours qu'il avait commencé la veille et après quelques paroles de M. Coote et Mitchell, de l'extrême-gauche, Mlle MacPhail a approuvé le principe du projet. Il appartenait à M. King de prononcer le principal discours de la journée.

En préliminaires, le ministre des finances, M. Rhodes, a annoncé qu'à l'occasion du jubilé du roi Georges V le gouvernement canadien mettrait bientôt sur le marché une piastre en argent de 12 centimes, que les Américains avaient autrefois en circulation sous le nom de "Wheelbarrows". Cette piastre à la mode française, comme les lous d'argent des anciens jours, sera mise en circulation au début de mai prochain.

En réponse à l'hon. Charles Macleod, député de Bonaventure, le ministre des finances a aussi annoncé que le poste de sous-gouverneur de la Banque centrale du Canada serait octroyé sous peu à un Canadien français.

Tout un imbroglio se cache sous cette nomination que nous aurons sous peu l'occasion de dévoiler à nos lecteurs.

On mentionne comme président probable de la commission de la mise en vente des produits canadiens, commissaire en vertu du Marketing Act, M. A. A. Leith, professeur au Collège agricole de Guelph, Ontario. Cette question a été étudiée par le cabinet.

Le chef travailliste, M. Woodsworth, qui est aussi le créateur du parti C. P., rencontrera samedi prochain, à Montréal, un comité des employés de chemin de fer. Dans la soirée il adressera la parole à Verdun. La semaine prochaine, M. Woodsworth sera à Kingston, et il prononcera un discours le 2 février. La semaine suivante il sera à Ottawa, et le 10 février il adressera la parole au Y. M. C. A. de Montréal.

Rien de bien spécial à dire sur la discussion principale. M. Church est un parlementaire qui représente une classe spéciale. D'une apparence timide, d'un débit affreux, qui torture les sténographes, M. Church, qui fut sept ans maire de Toronto, n'est pas sorti de l'ornière du petit village qu'est en somme la Ville-Reine. Une contradiction flagrante frappe dans

la session. A plusieurs reprises l'opposition a invité le premier ministre à présenter son fameux programme de réforme, mais M. Bennett n'a pas jugé bon d'accepter l'invitation. La fin subite du débat sur l'Adresse le forcé à donner des preuves de sa bonne foi et démontrera une fois de plus que le premier ministre veut recourir à tous les moyens pour gagner, même jusqu'à subtiliser le programme des libéraux, à commencer par la réciprocité.

Le seul discours français qui ait été prononcé au cours de tout le débat a été l'œuvre de M. Dorion, de Québec-Montmorency, qui a appuyé la présentation de l'adresse en réponse au discours du Trône.

La majeure partie de la séance a été consacrée à la motion de M. T. L. Church, de Toronto-Est, qui voudrait faire adopter par le Canada un plan de logement national de reconstruction, etc. Et la discussion s'est terminée par l'intervention de M. Henri Bourassa, de Labelle, indépendant, qui a proposé que la motion soit renvoyée à un comité spécial qui fera rapport avant la fin de la session. M. Bennett a accepté cette suggestion.

M. Church, le député conservateur indépendant de Toronto, a continué le discours qu'il avait commencé la veille et après quelques paroles de M. Coote et Mitchell, de l'extrême-gauche, Mlle MacPhail a approuvé le principe du projet. Il appartenait à M. King de prononcer le principal discours de la journée.

En préliminaires, le ministre des finances, M. Rhodes, a annoncé qu'à l'occasion du jubilé du roi Georges V le gouvernement canadien mettrait bientôt sur le marché une piastre en argent de 12 centimes, que les Américains avaient autrefois en circulation sous le nom de "Wheelbarrows". Cette piastre à la mode française, comme les lous d'argent des anciens jours, sera mise en circulation au début de mai prochain.

En réponse à l'hon. Charles Macleod, député de Bonaventure, le ministre des finances a aussi annoncé que le poste de sous-gouverneur de la Banque centrale du Canada serait octroyé sous peu à un Canadien français.

Tout un imbroglio se cache sous cette nomination que nous aurons sous peu l'occasion de dévoiler à nos lecteurs.

On mentionne comme président probable de la commission de la mise en vente des produits canadiens, commissaire en vertu du Marketing Act, M. A. A. Leith, professeur au Collège agricole de Guelph, Ontario. Cette question a été étudiée par le cabinet.

La session. A plusieurs reprises l'opposition a invité le premier ministre à présenter son fameux programme de réforme, mais M. Bennett n'a pas jugé bon d'accepter l'invitation. La fin subite du débat sur l'Adresse le forcé à donner des preuves de sa bonne foi et démontrera une fois de plus que le premier ministre veut recourir à tous les moyens pour gagner, même jusqu'à subtiliser le programme des libéraux, à commencer par la réciprocité.

Le seul discours français qui ait été prononcé au cours de tout le débat a été l'œuvre de M. Dorion, de Québec-Montmorency, qui a appuyé la présentation de l'adresse en réponse au discours du Trône.

La majeure partie de la séance a été consacrée à la motion de M. T. L. Church, de Toronto-Est, qui voudrait faire adopter par le Canada un plan de logement national de reconstruction, etc. Et la discussion s'est terminée par l'intervention de M. Henri Bourassa, de Labelle, indépendant, qui a proposé que la motion soit renvoyée à un comité spécial qui fera rapport avant la fin de la session. M. Bennett a accepté cette suggestion.

M. Church, le député conservateur indépendant de Toronto, a continué le discours qu'il avait commencé la veille et après quelques paroles de M. Coote et Mitchell, de l'extrême-gauche, Mlle MacPhail a approuvé le principe du projet. Il appartenait à M. King de prononcer le principal discours de la journée.

En préliminaires, le ministre des finances, M. Rhodes, a annoncé qu'à l'occasion du jubilé du roi Georges V le gouvernement canadien mettrait bientôt sur le marché une piastre en argent de 12 centimes, que les Américains avaient autrefois en circulation sous le nom de "Wheelbarrows". Cette piastre à la mode française, comme les lous d'argent des anciens jours, sera mise en circulation au début de mai prochain.

En réponse à l'hon. Charles Macleod, député de Bonaventure, le ministre des finances a aussi annoncé que le poste de sous-gouverneur de la Banque centrale du Canada serait octroyé sous peu à un Canadien français.

Tout un imbroglio se cache sous cette nomination que nous aurons sous peu l'occasion de dévoiler à nos lecteurs.

On mentionne comme président probable de la commission de la mise en vente des produits canadiens, commissaire en vertu du Marketing Act, M. A. A. Leith, professeur au Collège agricole de Guelph, Ontario. Cette question a été étudiée par le cabinet.

Le chef travailliste, M. Woodsworth, qui est aussi le créateur du parti C. P., rencontrera samedi prochain, à Montréal, un comité des employés de chemin de fer. Dans la soirée il adressera la parole à Verdun. La semaine prochaine, M. Woodsworth sera à Kingston, et il prononcera un discours le 2 février. La semaine suivante il sera à Ottawa, et le 10 février il adressera la parole au Y. M. C. A. de Montréal.

Rien de bien spécial à dire sur la discussion principale. M. Church est un parlementaire qui représente une classe spéciale. D'une apparence timide, d'un débit affreux, qui torture les sténographes, M. Church, qui fut sept ans maire de Toronto, n'est pas sorti de l'ornière du petit village qu'est en somme la Ville-Reine. Une contradiction flagrante frappe dans

la session. A plusieurs reprises l'opposition a invité le premier ministre à présenter son fameux programme de réforme, mais M. Bennett n'a pas jugé bon d'accepter l'invitation. La fin subite du débat sur l'Adresse le forcé à donner des preuves de sa bonne foi et démontrera une fois de plus que le premier ministre veut recourir à tous les moyens pour gagner, même jusqu'à subtiliser le programme des libéraux, à commencer par la réciprocité.

Le seul discours français qui ait été prononcé au cours de tout le débat a été l'œuvre de M. Dorion, de Québec-Montmorency, qui a appuyé la présentation de l'adresse en réponse au discours du Trône.

La majeure partie de la séance a été consacrée à la motion de M. T. L. Church, de Toronto-Est, qui voudrait faire adopter par le Canada un plan de logement national de reconstruction, etc. Et la discussion s'est terminée par l'intervention de M. Henri Bourassa, de Labelle, indépendant, qui a proposé que la motion soit renvoyée à un comité spécial qui fera rapport avant la fin de la session. M. Bennett a accepté cette suggestion.

M. Church, le député conservateur indépendant de Toronto, a continué le discours qu'il avait commencé la veille et après quelques paroles de M. Coote et Mitchell, de l'extrême-gauche, Mlle MacPhail a approuvé le principe du projet. Il appartenait à M. King de prononcer le principal discours de la journée.

En préliminaires, le ministre des finances, M. Rhodes, a annoncé qu'à l'occasion du jubilé du roi Georges V le gouvernement canadien mettrait bientôt sur le marché une piastre en argent de 12 centimes, que les Américains avaient autrefois en circulation sous le nom de "Wheelbarrows". Cette piastre à la mode française, comme les lous d'argent des anciens jours, sera mise en circulation au début de mai prochain.

En réponse à l'hon. Charles Macleod, député de Bonaventure, le ministre des finances a aussi annoncé que le poste de sous-gouverneur de la Banque centrale du Canada serait octroyé sous peu à un Canadien français.

Tout un imbroglio se cache sous cette nomination que nous aurons sous peu l'occasion de dévoiler à nos lecteurs.

On mentionne comme président probable de la commission de la mise en vente des produits canadiens, commissaire en vertu du Marketing Act, M. A. A. Leith, professeur au Collège agricole de Guelph, Ontario. Cette question a été étudiée par le cabinet.

Le chef travailliste, M. Woodsworth, qui est aussi le créateur du parti C. P., rencontrera samedi prochain, à Montréal, un comité des employés de chemin de fer. Dans la soirée il adressera la parole à Verdun. La semaine prochaine, M. Woodsworth sera à Kingston, et il prononcera un discours le 2 février. La semaine suivante il sera à Ottawa, et le 10 février il adressera la parole au Y. M. C. A. de Montréal.

Rien de bien spécial à dire sur la discussion principale. M. Church est un parlementaire qui représente une classe spéciale. D'une apparence timide, d'un débit affreux, qui torture les sténographes, M. Church, qui fut sept ans maire de Toronto, n'est pas sorti de l'ornière du petit village qu'est en somme la Ville-Reine. Une contradiction flagrante frappe dans

la session. A plusieurs reprises l'opposition a invité le premier ministre à présenter son fameux programme de réforme, mais M. Bennett n'a pas jugé bon d'accepter l'invitation. La fin subite du débat sur l'Adresse le forcé à donner des preuves de sa bonne foi et démontrera une fois de plus que le premier ministre veut recourir à tous les moyens pour gagner, même jusqu'à subtiliser le programme des libéraux, à commencer par la réciprocité.

La Chambre accomplit beaucoup de besogne

DECEDE



M. le docteur C.-R. PAQUIN est décédé, hier soir, à l'hôpital du Saint-Sacrement, à l'âge de 71 ans, après avoir rempli une belle carrière.

DES VOLS A MAIN ARMEE A MONTREAL

Un épicier est blessé au pied tandis que, dans une autre partie de la ville, la police capture un bandit coupable de deux vols en moins de deux jours.

Montréal, 25 (D.N.C.) — Un épicier de la rue Atlantic a été blessé assez gravement au pied par un bandit qui était à commettre un attentat de la bière, il refusa et l'un des deux clients sortit un revolver de ses goussets lui demandant son argent. M. Malenchuk refusa et s'avança vers eux pour les forcer à sortir.

Le bandit fit alors feu, une balle atteignant l'épicerie au pied. La victime s'affaissa sur le plancher en appelant au secours. Le second bandit se dirigea rapidement vers la caisse où il s'empara de \$12 et les deux escarpes prirent la fuite.

Secouru par des voisins et la police, la victime, qui avait perdu beaucoup de sang, fut transportée à l'hôpital Saint-Luc où son état est assez grave. Un autre bandit armé, qui venait de commettre un attentat au magasin Laura Secord, 706 ouest rue Ste-Catherine, hier soir, où il s'était emparé de \$20.00 (Code Criminel, 266).

LES LOTERIES ET S. E. LE CARDINAL

S. E. le Cardinal publie la note suivante dans la Semaine Religieuse : "Les loteries, même dans un but de bienfaisance, sont prohibées par la loi civile, sous menace de peines très sévères. Ceux-là même qui achètent des billets de loterie s'exposent à une amende de \$20.00 (Code Criminel, 266)."

Après avoir entendu les discours de MM. Pierre Gagnon et Lucien Dugas sur le crédit agricole, l'Assemblée Législative a étudié et adopté plusieurs bills hier — Insuccès de M. Duplessis qui présentait un bill pour amender le code municipal.

(Par Georges Léveillé)

L'usine législative s'est mise à mouder des lois, hier après-midi, et, en l'espace de deux heures de séance, elle a voté neuf "bills" en trois heures de lecture, elle en a référé six autres aux divers comités pour étude, elle a brouillé un bill de M. Maurice Duplessis et, pour finir, après avoir débattu la motion de M. Paul Sauvé demandant la création d'une Commission Provinciale du Prêt-agricole, elle a avalé, sans discussion, plusieurs motions de l'Opposition pour production de documents.

Au commencement de la séance, le trésorier provincial a déposé sur la table du greffier les comptes publics pour l'année financière se terminant le 30 juin 1934. Les deux députés libéraux qui ont discuté sur la motion de M. Paul Sauvé, MM. Pierre Gagnon, député de Kamouraska et Lucien Dugas, député de Joliette, se sont dits tous les deux favorables à la conservation des organismes de prêts que nous avons présentement : la loi fédérale du Crédit Agricole et les Caisses Populaires Desjardins. Tant que ces deux organismes existent, surtout tant que le gouvernement provincial contribuera à l'absorption d'une partie de l'intérêt exigé par Ottawa sur les prêts, il n'y a pas lieu de leur proposer un autre système de Crédit Agricole. Ce serait une anomalie que de créer deux Commissions du crédit rural, de doubler le personnel et les dépenses. L'argent que l'on dépenserait ainsi sera beaucoup mieux employé en contribution aux organismes déjà existants et ce sont les cultivateurs qui en bénéficieront. Evidemment, on ne peut empêcher certains politiques de se faire une cheval de bataille de la question, mais l'économie raisonnée ne veut pas de cette superfluité.

Le débat a été ajourné par M. Alexandre Gaudet, député de Nicolet. En troisième lecture, la Chambre a voté un bill de l'honorable M. Taschereau en vertu duquel le lieutenant-gouverneur en conseil se réserve le droit de fixer la date à laquelle devra cesser le pouvoir qu'ont les pasteurs et les curés des comités de Bonaventure et Gaspé de faire des actes testamentaires, etc. Cette tâche est actuellement dévolue aux curés parce qu'il n'y a pas de notaire dans la région. Dès qu'un notaire s'établira par là, le gouvernement fera cesser le régime actuel, qui est anormal.

Elle a voté ensuite en seconde lecture, après quelques remarques du (Suite à la page 6, 1ère col.)

NOMBRE DES ECOLES

On attire notre attention sur une erreur qui s'est glissée dans un rapport publié par un confrère. Celui-ci, résumant un rapport de M. J.-C. Harvey, directeur de la statistique provinciale, écrit que le nombre des écoles a diminué de 25 pour cent dans la province. Il aurait fallu dire que l'on a enregistré seulement une diminution de 25 écoles et non de 25 pour cent.

CANDIDAT LIBERAL

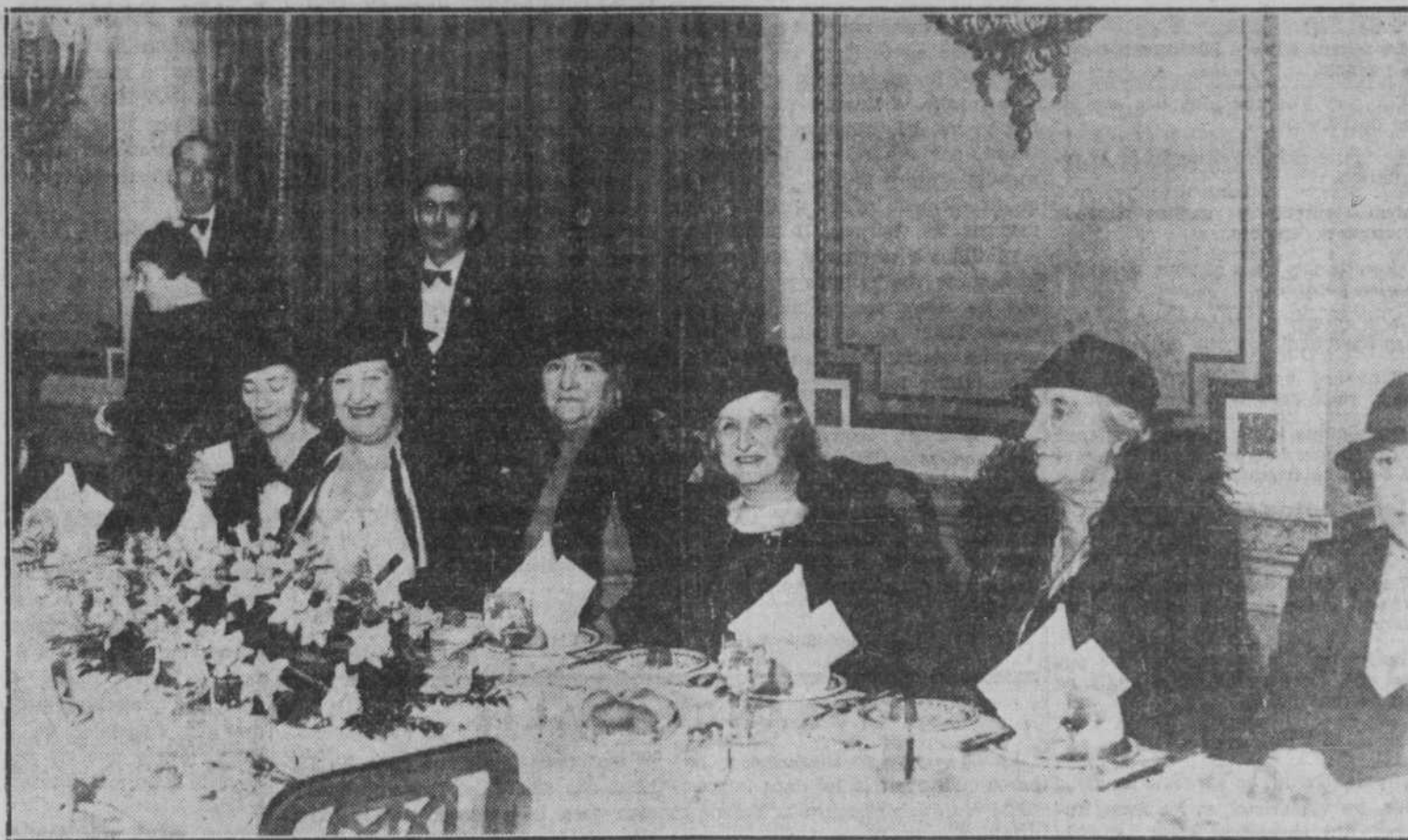
Paris, Ontario, 25. (P. C.) — M. George Wood, cultivateur, a été choisi candidat libéral dans le comté de Brant pour les prochaines élections fédérales. L'honorable Harry Nixon, trésorier provincial, présidait la convention.

LES REPRESENTANTS DU PEUPLE



Descendant du tramway qui l'a conduit au Parlement, on voit à gauche M. CHARLES-A. PAQUET, député de Montmagny. A droite, on aperçoit M. LUCIEN LAMOREUX, le jovial député d'Abéville.

UN BEL HOMMAGE A MADAME E.-L. PATENAUE, HIER, AU CHATEAU FRONTENAC



Plus de cinq cents dames de Québec ont participé, hier, au déjeuner offert à la distinguée châtelaine de Spencer-Wood, madame E.-L. PATENAUE. On voit ci-dessus, l'hôte d'honneur de ce déjeuner ; à sa gauche, on remarque madame L.-A. Taschereau, présidente de la réunion ; à droite de madame Patenaue, on voit, madame Lennox-Williams, épouse du Lord-Evêque de Québec.

TAXE SUR LE REVENU DES QUEBECOIS ?

Le comité des amendements à la charte a discuté hier le projet d'une taxe sur le revenu de tous les citoyens de Québec. Une solution au problème.

L'imposition d'une taxe de un pour cent sur le revenu des contribuables, a été le sujet de discussion principal, à la séance du comité des amendements à la charte, hier après-midi. L'opportunité de procéder à l'imposition de cet impôt additionnel y a été longuement étudiée et l'on s'est demandé si ce ne serait pas à un moyen terme, qui régulerait le problème de taxation des petits salaires.

La séance s'est tenue à huis-clos. Conséquemment les journalistes n'étaient pas admis. A l'issue de la réunion des membres du comité, le maire a déclaré qu'aucune décision officielle n'avait encore été prise. De l'avis de notre premier magistrat, advenant une approbation du projet par le comité et le conseil, il ne serait probablement pas nécessaire de demander à la Législature l'imposition de taxes additionnelles. On prévoit que le budget financier de la ville de Québec serait suffisamment équilibré par la perception de cet impôt d'un pour cent sur les revenus respectifs des contribuables. L'accomplissement de ce projet aurait comme résultat immédiat d'éviter une taxation spéciale des petits salaires.

On sait que la Cité de Québec n'acquiesce pas à une innovation, en décidant d'imposer une taxe sur le revenu des contribuables. La ville de Montréal, aux prises avec des difficultés semblables à celles que subit Québec, a l'intention de demander à la Législature d'imposer cette taxe sur le revenu.

UN TRAVERSIER EST EMPRISONNE PAR LES GLACES

Trois-Rivières, 25. — Le traversier municipal a été emprisonné par la glace en plein milieu du fleuve St-Laurent, hier soir, un peu après 8 heures, alors qu'il accomplissait son dernier voyage, et il y passa la nuit. Il a été libéré cet après-midi par le brise-glace fédéral "Sauriel". Ses passagers, une dizaine, avaient pu descendre ce matin et atteindre notre ville en marchant sur le pont neuf. Il y avait trois attelages à bord, et pour empêcher les pauvres bêtes de geler à mort dans le froid sibérien, l'équipage érigea des divisions avec des panneaux, pour former un appartement fermé. Quant aux passagers, ils n'ont pas eu à souffrir, car la vapeur était abondante à bord. Plusieurs n'étaient cependant qu'à demi couverts. Les capitaines Lewis et Milot étaient en charge du vaisseau. Durant toute la journée d'hier les traverses furent difficiles, car les banquises flottaient partout, et se soulevaient entre elles. Le fleuve était gelé à partir de St-Jean-Deschêlles. Le thermomètre continuait à descendre, sur la fin de l'après-midi, de sorte que l'espace un peu libre en face de la ville finit par se congeler complètement et quand le traversier voulut revenir à son port, il ne put briser le barrage qui se referma sur lui. Le mercure marqua 25 degrés sous zéro cette nuit en ville, et se réduisit même à 30 dans la campagne avoisinante.

CHEZ LES PROTESTANTS

Londres, 25. (P. C.) — Un nouveau pas a été accompli vers l'union des églises protestantes, car le congrès de Canterbury a accepté aujourd'hui le rapport de la conférence conjointe de l'Eglise anglicane et des églises libres. Le rapport conseille la révision de la constitution de l'Eglise anglicane.

SEMAINE DE 40 HEURES

Montréal, 25. — (P. C.) — L'hon. C.-J. Arcand, ministre du Travail, a annoncé hier que toute la construction dans la province de Québec sera soumise à partir de mardi prochain à une semaine d'ouvrage de 40 heures. Cette loi atteint déjà une partie importante des syndicats de la construction. M. Arcand a exprimé l'opinion que cette nouvelle loi fournira plus d'ouvrage aux sans-travail dans le domaine de la construction. M. Emile Mathieu, secrétaire du conseil des syndicats de la construction, s'est déclaré enchanté de la nouvelle, résultat des conférences entre les employeurs et les représentants du gouvernement.

Le déjeuner offert à Mme E.-L. Patenaude

Plus de cinq cents dames, l'élite de la société féminine de Québec, s'associant à madame L.-A. Taschereau pour présenter leurs hommages à la distinguée châtelaine de Spencer Wood.

Madame E.-L. Patenaude, la distinguée châtelaine de Spencer Wood, était reçue à déjeuner, hier midi, par les dames de Québec. Le déjeuner, servi dans la salle de bal du Château, était sous la présidence de madame L.-A. Taschereau, et on comptait plus de cinq cents convives. La châtelaine de Spencer Wood était à la droite de madame Taschereau, qui avait à sa gauche madame Lennox-Williams, l'épouse du Lord-Evêque de Québec. A la table d'honneur on remarquait madame Hubert Prévost, de l'Université, fille de M. le gouverneur et madame Patenaude, ainsi que les épouses des ministres, des sénateurs, des juges, des conseillers législatifs et des députés. Il n'y eut jamais aussi élégante assistance à un déjeuner au Château.

L'orchestre du Château Frontenac donna un fort beau concert pendant la réunion, et, à la fin du repas madame Taschereau présenta une gerbe de roses rouges à madame Patenaude. A l'issue du déjeuner, toutes les dames furent présentées à la châtelaine de Spencer Wood par le lieutenant-colonel D.-B. Papineau et le lieutenant-colonel J.-D. Brousseau, aides-de-camp de M. le gouverneur. Après avoir porté un toast au roi, madame L.-A. Taschereau présenta à madame Patenaude les hommages de (Suite à la page 8, 1ère col.)

Sur La Colline

Le chef des mousquetaires, M. Aimé Guertin, veut faire changer radicalement la loi électorale de Québec. Il soumettra un avis de motion à cet effet aujourd'hui même.

Le député veut d'abord le vote obligatoire pour tous les citoyens.

Ensuite, pour "éviter les dangers de corruption électorale", il veut que le gouvernement paie les dépenses électorales de tous les candidats, sans distinction de partis, que le gouvernement permette que les candidats aient deux représentants dans chaque comté, représentants d'ailleurs payés par la province; que chaque candidat reçoive une copie des listes électorales, toujours aux frais du gouvernement, que chaque candidat ait le droit de louer une salle dans cha-

que paroisse, pour y tenir ses assemblées, et que le loyer de ces salles soit payé par le gouvernement, que l'on rétablisse le bulletin de vote avec talon; que le dépôt à être fourni par chaque candidat demeure de \$200, etc.

M. Guertin, étant mousquetaire, ne pouvait y aller de main morte, mais sa motion est d'avance vouée à un enterrement de première classe.

Le premier ministre a deux autres projets de loi imprimés en appendice au feuillet de la Chambre, aujourd'hui. Le premier pour modifier la loi prolongeant le délai de la prescription des taxes municipales et scolaires, passée l'année dernière, et (Suite à la page 11, 5e col.)

AU PAYS DU SOLEIL

A l'occasion de l'inauguration d'un service entre les ports de Miami en Floride et de Nassau, les Bahamas, le président de la Clarke Steamship Company, M. DESMOND CLARKE, de Québec, a reçu récemment, les représentants officiels de la ville de Miami et plusieurs personnalités de la région. On peut voir sur notre photo, de gauche à droite : MM. ORVILLE RIGBY, commissaire de la ville de Miami, DESMOND CLARKE, président de la compagnie Clarke, l'hon. E. SEWELL, maire de Miami et le capitaine JOSEPH BOUCHER, commandant du "New-Northland". (Photo du Gravelle Pictorial News Service.)

REGRETTABLE ACCIDENT SUR LA GR.-ALLEE

Mme Charles Delagrave et madame la baronne Carl Falkenberg sont victimes d'un accident survenu au taxi dans lequel elles se rendaient au Château Frontenac — Le chauffeur condamné.

Un douloureux accident est survenu hier après-midi sur la Grande-Allée à madame Charles Delagrave et à madame la baronne Carl Falkenberg. Toutes deux se rendaient en taxi au Château-Frontenac. Devant le Claridge, le conducteur du taxi voulut dépasser une voiture d'attraction animale et il obliqua sur la voie ferrée. Il voulut revenir sur le chemin, et la voiture dérapa sur la surface glacée. L'arrière de l'auto frappa un tramway qui venait en sens inverse. Madame la baronne Falkenberg et madame Delagrave furent projetées hors de leur siège, à l'intérieur de la voiture. Madame Falkenberg fut douloureusement blessée à la tête.

Après l'accident les deux dames furent transportées au Claridge, où elles reçurent les premiers soins du Dr Roland Desmeules. Madame Delagrave fut conduite à sa résidence, souffrant d'un violent choc nerveux. Madame Falkenberg fut transportée à l'hôpital Jeffrey Hale, où elle était à la voie de rétablissement hier, bien que très souffrante.

En arrivant sur les lieux de l'accident, les constables Charles Boiteau et Alexandre Rochette trouvèrent la voiture abandonnée par son conducteur. Ils ne tardèrent pas à apprendre que le chauffeur était à l'emploi d'un particulier et n'avait aucun permis.

Il s'agit dans le cas d'un nommé Gérard Pélipin, domicilié au No 110 d'Argenson. Il a été arrêté, ce matin. (Suite à la page 15, 1ère col.)

UNE ASSEMBLEE DU CONSEIL DE L'INST. PUBLIQUE

Une réunion plénière du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique aura lieu à Québec le 6 février prochain sous la présidence de l'hon. Cyrille F. Duhaig, surintendant de l'Instruction Publique. Le comité recevra le rapport du sous-comité chargé de l'examen des livres classiques; du sous-comité chargé de l'étude des moyens à prendre pour améliorer la situation des institutrices; du sous-comité qui a étudié la coordination des divers cours des écoles d'enseignement ménager; du sous-comité chargé de se rendre compte de l'opportunité de rendre obligatoire l'enseignement du chant — liturgique et profane, — dans les écoles normales et les écoles primaires; du sous-comité chargé de l'étude de toutes les questions relatives au fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire; du sous-comité qui a préparé le programme des écoles normales; du congrès des principaux des scolasticats-écoles-normales; du comité de régie du Certificat d'études primaires.

Monsieur Comtois a donné l'avis de motion qui suit : Considérant : 1. — Que le Gouvernement accorde un octroi de \$20,000.00 pour être réparti entre les commissions scolaires qui emploient des instituteurs du sexe masculin diplômés d'écoles normales. (Suite à la page 15, 2e col.)

PERTE DU "JERIA"

Reykjavik, Islande, 25. (P. C. via Reuters) — Des messages dont on a pris connaissance aujourd'hui confirment la nouvelle que le chalutier "Jeria" s'est perdu dans les eaux désertes au large de l'Islande. On a découvert qu'un autre chalutier avait capté un message de S. O. S., mais sans pouvoir se porter au secours. Plus tard, un autre chalutier a capté un message d'adieu de l'équipage du "Jeria".

Les premiers témoins au procès de Bilodeau

Mlle Bertha Condon, une nièce de l'accusé et M. Gaudiose Bussière, un facteur sont les premiers témoins — Une idylle — Bilodeau légua ses biens à une amie.



M. l'abbé Aimé LABRIE, préfet des études au Séminaire de Québec, a donné, hier soir, la causerie universitaire à la radio-état.

Les témoignages rendus ce matin à la reprise de l'audience en Cour d'Assises ont révélé que sur le drame sanglant qui se déroula le 25 octobre 1934 dans les bois de Laval puis à l'Hôtel des Postes, se greffait une idylle. L'accusé J.-Rosario Bilodeau entretenait des relations amoureuses avec une jeune fille de Bishop Town chez les parents de laquelle il avait pensionné pendant deux mois en 1933 et pendant l'été de 1934. C'est à cette jeune fille, Mlle Marguerite Labrecque qu'il écrivait à la veille de mettre à exécution ses terribles projets, pour l'exhorter au courage et pour lui léguer les effets qu'il avait laissés chez elle.

Dans une lettre qui accompagnait un acte de donation écrit de sa main, Rosario Bilodeau disait à la jeune fille : "Tu ne me reverras probablement jamais en vie. Les journaux t'apprendront bientôt quelque chose de terrible à mon sujet. Sois brave et courageuse."

Bilodeau qui avait laissé chez Mlle Labrecque divers effets personnels et une automobile usagée de marque Ford lui légua le tout dans une donation rédigée à peu près dans les termes suivants : "Québec, 24 octobre 1934. Tous mes habits, linge de corps, poêle de camp, auto Ford avec licence, valises, machines, outils, lit de camp, livre et papeteries, et tous autres effets laissés par moi chez M. Joseph Labrecque, de Bishop Town, comté de Wolfe, deviennent à partir de ce jour la propriété exclusive de Mlle Marguerite Labrecque, fille du dit Joseph Labrecque. E n'oi de quoi j'ai signé, J.-Rosario Bilodeau."

La production de ce document et le long témoignage rendu par Mlle Marguerite Labrecque furent les sensations de l'audience de ce matin, à la Cour d'Assises. C'est là une preuve formelle que Bilodeau prémeditait l'épouvantable boucherie à laquelle il se livra le 25 octobre.

L'obsession de ce sextuple crime semblait d'ailleurs le hanter depuis quelque temps, car au cours du mois de septembre, alors qu'il songeait à partir de chez M. Joseph Labrecque pour se rendre à Québec, il avait dit à la jeune fille : "Tu ne pourras jamais l'imaginer ce que je vais faire à Québec." A part cette phrase mystérieuse dont le sens lui demeura caché et la lettre où il lui disait : "Tu apprendras par les journaux des choses terribles à mon sujet," la jeune fille ne fut pas témoin au cours des six derniers projets de Bilodeau. Tout l'été il se reposa chez elle, et paraissait parfaitement calme. Parfois il se plaignait d'avoir mal à la tête, parfois aussi il paraissait triste et abattu, mais jamais il ne posa aucun acte ni ne dit aucune parole qui alertât les voisins. Même, quand il partit de Bishop Town il déclara avoir l'intention de revenir sous peu. Une fois de retour à Québec, il continua de correspondre avec Mlle Labrecque mais rien dans ses lettres, sauf dans celle qu'elle reçut le 27 octobre et qui lui avait été adressée par l'accusé la veille du drame, ne put faire croire à la jeune fille que son amoureux eut quelque sanglant projet en tête. Nous reproduisons ci-après intégralement le témoignage de Mlle Labrecque de même que ceux des autres personnes que la Couronne fit entendre ce matin.

Le premier témoin de la Couronne est Dame Rose Piquet, veuve de feu M. Léonard Dupuis.

Par Mre Bienenveue. — Vous étiez propriétaire d'une maison de pension Boulevard Charost ?

— Oui.

— Vous avez eu Bilodeau comme pensionnaire ?

(Suite à la page 15, 3e col.)

UNE SEANCE DU MATIN A LA CHAMBRE

Avant le congé de fin de semaine, les députés ont siégé aujourd'hui — Plusieurs projets de loi sont approuvés — Ajournement à mardi.

La Chambre a siégé quelques minutes ce matin et elle a fait de bonne besogne. Les bills de la "Quebec Paper Box" et de la "Dominion Corset", présentés par M. Robert Taschereau, de Bellechasse, ont été votés en troisième lecture, ainsi qu'un bill de M. Hector Authier, vice-président de la Chambre, pour constituer en corporation les "Soeurs du Sacré-Cœur de Jésus et Marie".

On sait que la "Quebec Paper Box" a changé son nom en celui de "La Compagnie Dorchester" et que la "Dominion Corset" s'appellera désormais "La Compagnie Amyot". L'Assemblée législative est ajournée jusqu'à mardi après-midi, à trois heures.

LA SEANCE

Le vice-président Hector Authier ouvre la séance à 11 heures 15. Plusieurs pétitions sont lues et reçues.

Les bills suivants sont offerts à la première lecture par le premier ministre : L'honorable M. Francoeur.—Loi de l'égide aux chômeurs nécessiteux, 1935. L'honorable M. David.—Loi modifiant la Loi de l'Instruction publique, concernant le fonds de pension des (Suite à la page 15, 1ère col.)

LA COOPERATIVE DES CONSUMMATEURS DE COMBUSTIBLE

La Semaine Religieuse publie, cette semaine, le communiqué suivant de l'Archevêché : "Afin d'éviter toute équivoque ou fausse impression, les autorités diocésaines de Québec déclarent n'avoir rien à faire dans l'administration de la Coopérative Catholique des Consommateurs de Combustible Inc., et par conséquent se dégagent de toute responsabilité."

BILODEAU AU PALAIS DE JUSTICE



On voit ci-dessus Rosario Bilodeau qui subit actuellement son procès sous une accusation de meurtre aux Assises Criminelles, quittant sa cellule au Palais de Justice pour se rendre à la Cour. (Cliché du "Soleil")

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon, directeur-gérant J.-E. Barnard, rédacteur-en-chef

QUEBEC, 25 JANVIER 1935

L'équilibre difficile des budgets

Les estimés ordinaires du gouvernement fédéral, pour l'exercice 1935-36 commençant en avril prochain, sont sensiblement les mêmes que pour l'exercice précédent, soit approximativement \$352,000,000. A la veille des élections, il faut s'attendre à ce que les estimés supplémentaires augmentent ce budget d'une cinquantaine de millions au moins. Les travaux publics vaguement annoncés et l'aide promise à l'industrie du bâtiment sont un gage que la dette nationale, productive et improductive, sera fortement augmentée avant la fin du régime tory.

De 1922 à 1929 inclusivement, l'administration libérale de M. King avait trouvé moyen, sans jamais augmenter le taux de l'impôt fédéral, d'employer une partie des revenus ordinaires à diminuer la dette canadienne. On se le rappelle, à cette époque où l'argent abondait, mais à un taux élevé, des financiers avaient offert au gouvernement un vaste projet de conversion et de réduction de la dette. L'excellent jugement des libéraux, en refusant de souscrire à ce plan est aujourd'hui démontré par la chute du prix de l'argent à la moitié de ce qu'il était alors. Feu M. Robb, le premier ministre financier du cabinet King, avait prévu et annoncé cette baisse.

Les élections ne devant pas avoir lieu avant le second semestre de l'année courante, la prochaine administration libérale préparera son premier budget pour l'exercice 1936-37. Avec l'encouragement que la baisse des impôts douaniers donnera dès lors à l'industrie et au commerce, il y a lieu d'espérer que l'ère de la réduction de la dette commencera bientôt. En tout cas, ce n'est pas avant l'avènement de M. King au pouvoir qu'on peut s'attendre à l'équilibre du budget fédéral.

A l'oeuvre on connaît l'artisan

Parmi les nombreuses et importantes mesures que le cabinet Taschereau entend soumettre sans délai à la Législature, il en est une qui marque la détermination du gouvernement de réaliser au plus tôt la principale suggestion du rapport Lapointe-Frison-MacDonald : la création d'une Commission de l'Electricité, pour voir à l'ordonnance économique et au fonctionnement efficace des services de cette industrie basique.

Dans ce cas, comme dans celui de l'industrie papetière, l'intervention officielle n'est pas une intrusion tyrannique dans le domaine des affaires. Les forces hydrauliques et les forêts représentant la matière première des deux industries nommées sont, en somme, la partie la plus importante des ressources naturelles de la province. Ceux qui ont le privilège de les exploiter doivent s'attendre à ce que le gouvernement fasse en sorte que leur exploitation profite avant tout à la société.

L'expansion de ces deux industries date de 1900. A cette époque, l'industrie hydroélectrique québécoise représentait un capital relativement faible. Aujourd'hui, on estime à près d'un milliard la propriété des compagnies génératrices, des compagnies distributrices, et des compagnies de transport électriques. Des centaines de millions sont aussi engagés dans l'industrie papetière. Mais, presque dans leur entier, les chutes d'eau et les bois qui alimentent ces vastes entreprises sont la propriété de la province et de son peuple.

Il est arrivé, dans l'un et l'autre cas, que les compagnies qui exploitent ces ressources naturelles ont abusé de leurs privilèges pour des fins égoïstes. Par profitisme ou par faux calculs, les uns ont vendu leurs produits trop cher, les autres trop bon marché. En règle générale, on n'a pas pris soin de remplir équitablement ses obligations à l'égard du public consommateur ou des classes ouvrières. Les avis n'ont pas manqué aux administrateurs de ces monopoles. La réglementation établie n'a pas toujours donné des résultats satisfaisants. L'intervention du gouvernement devient donc nécessaire, pour renforcer l'armature économique et législative, de façon à mieux servir l'intérêt commun.

M. Taschereau est l'homme des initiatives courageuses. En dépit de nombreux obstacles, il a établi une sage ordonnance dans des domaines plus difficiles que ceux de l'industrie nationale. L'esprit d'équité et de prudence sociales qui déterminent les actes de son gouvernement est un gage de nouveaux succès. Il procède avec autant d'énergie que de sagesse. Soutenu par l'opinion, il fera triompher la justice. Et les récalcitrants font mieux de se soumettre de bon gré à des lois fermement établies sur le droit.

Les embarras de la Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce de Québec, institution plus que centenaire, a de graves embarras financiers. Pour toutes ressources, elle compte sur les contributions annuelles de ses membres actifs, qui ne sont pas 400 au grand total. Ses charges dépassent ses revenus. Son président et ses directeurs cherchent un moyen de la tirer de cette situation précaire, qui va s'aggravant de mois en mois.

La Chambre de Commerce possède un vieil immeuble, à la Basse-Ville, où sont installés ses bureaux et sa salle de délibérations. En frais d'entretien, de taxes, d'assurances, cet hôtel coûte trop cher à une association dont la moitié du revenu est employée à payer ces charges fixes. Si on la débarrassait de cette propriété coûteuse, elle serait en état d'attendre des jours meilleurs.

Nous n'avons pas à rappeler que la Chambre de Commerce a maintes fois rendu de grands services à la ville de Québec. S'étant toujours gardée de subir les influences politiques, elle a su exercer une pression efficace, à l'occasion, auprès du gouvernement fédéral, tant sous les régimes conservateurs que sous des administrations libérales. Ses avis sont souvent écoutés dans les questions qui touchent à l'organisation économique : services de transport, administration du havre, tarif douanier.

La Chambre de Commerce a également coopéré avec les administrations municipales de Québec, soit par des études pratiques des problèmes de la ville, soit par la part active prise à ses initiatives. L'an dernier, par exemple, l'aide efficace de ce corps public à la tenue d'une exposition a donné un résultat que, sans elle, on n'aurait certainement pas obtenu. D'ailleurs, auprès d'un conseil échevinal, une Chambre de Commerce est l'avisé tout désigné dans la plupart des problèmes locaux.

Aussi, pour toutes ces raisons et les besoins de cette coopération, la Chambre de Commerce comptait-elle, dans ses embarras passagers, sur le concours de l'administration civique. Par l'entremise de son président, M. Alfred Marois, elle avait demandé à la ville d'acheter son immeuble, et de lui prêter un local pour ses réunions, comme on a fait déjà pour d'autres associations moins importantes. Après une longue attente, cette demande a été tout dernièrement refusée.

Nous aimons à croire que ce refus ne marque pas, de la part de la majorité échevinale, la détermination d'abandonner la Chambre de Commerce à son malheureux sort. S'il fallait qu'on manquât à ce point de sens pratique, à l'Hôtel de Ville, au moment que l'administration municipale a elle-même un si pressant besoin de la coopération des hommes d'affaires, ce serait à désespérer du régime.

Souhaitons donc, que l'opinion publique force bientôt la reprise de délibérations, entre la Chambre de Commerce et le Conseil de Ville, afin que, dans leurs embarras respectifs, ces deux corps donnent l'exemple d'une union pratique et féconde.

SOLARIUM GRATUIT

Rayons tamisés

Celui qui lutte ne turlute pas.

La Chambre de Commerce se cherche un toit.

La femme envie à l'homme son rôle de poisson.

Un jury s'occupe plus des avocats que de l'accusé.

Le maire donne l'exemple de la désignation.

Jean-Baptiste est maître dans la province de Québec.

Usez de vos biens si vous ne voulez pas les perdre.

A la faveur de l'électricité les obscurs cherchent à sortir de l'ombre.

Tant que vous êtes en belle humeur, votre santé est bonne.

On dit que l'influence de Lucienne Boyer se fera longtemps sentir auprès de certains tribunaux.

Lorsqu'il vivra en Ecosse, où il possède une vaste propriété, M. Bennett trouvera la modération dans l'usage.

La loi cesse de protéger le citoyen lorsqu'il entre dans la boîte aux lettres.

Lorsqu'on n'a pas ce que les autres ont, on voudrait bien qu'ils ne s'en servent point.

Formule

En vieillissant, on apprécie les vieux amis, les vins vieux, et les livres anciens. Un humoriste ajoute à cette nomenclature "les vieilles histoires", forcément, dit-il, parce qu'il n'y en a pas d'autres.

Menace

Les orangistes avertissent M. Hepburn que s'il fait quelques concessions aux catholiques, il peut s'attendre à ce que la secte opère contre lui. Bientôt, dans le pressoir électoral, il faudra réduire cet ordre d'orange en pulpe de citron.

1935

Pendant toute la durée de l'année courante, nous vous promettons que l'addition de votre âge à l'année de votre naissance vous donnera exactement 1935. Il n'est pas nécessaire de comprendre ce petit problème pour le résoudre.

Débat

A l'université de Louisiane, dans une joute oratoire, les étudiants ont triomphé contre les étudiants. Ceux-ci soutenaient que, selon la formule connue: "Honesty is the best policy". Les jeunes filles ont gagné, en soutenant que "la malhonnêteté est la meilleure politique." Ce succès immoral fera tort à la cause du suffrage féminin.

"Spork"

En anglais, on désigne par ce mot le nouvel ustensile, moitié fourchette, moitié cuillère, dont on se sert pour le service de la salade. Nous mettons la bonne société au défi de jamais traduire "spork" par l'expression française qui désignerait le mieux cet instrument utile.

A Ottawa

Au Parlement fédéral, c'est déjà l'opposition libérale qui dirige la discussion. M. King avait décidé que le débat sur l'adresse serait court. En dépit de l'effort de l'extrême droite et de l'extrême gauche pour le prolonger, il a duré moins que quatre séances. Cette économie de temps est de bon augure.

Avec ménagement

Notre confrère Marianne raconte cette bonne histoire : Un vieux monsieur cardiaque vient de gagner le gros lot à la loterie nationale et, selon la formule, la moindre émotion peut lui être fatale; sa famille ne sait comment lui apprendre l'heureuse nouvelle. On charge de ce soin le médecin du monsieur. Après bien des détours, celui-ci commence :

— Si vous gagniez cent francs à la loterie, que feriez-vous ?

— Je rachèterais un billet, dit le vieillard.

— Et si vous gagniez mille francs ?

— Oh ! je crois bien que je m'offrirais une T. S. F.

— Et si vous gagniez le gros lot ?

— Cher ami, je vous en donnerais la moitié, dit le cardiaque.

Et le médecin meurt de saisissement.

Feuilles volantes

Parlez-moi d'amours !

La tourterelle n'est pas plus tendre.

Vous chanteriez, et la salle en était fort aise...

Que ne s'appelle-t-elle Lucienne Dame-Oiseau !

La chanson la plus douce est toujours la meilleure.

Vive la chanson française ! Mort au jazz amphigourique !

L'oeuvre personnelle primera toujours la traduction servile.

On fixe des bornes à l'intelligence en y plantant des préjugés.

L'usure du pantalon révèle plus de paresseux que d'avarices.

Une fois aux prises avec la vie, il faut se débattre jusqu'à la mort.

Progrès dans l'ordre, ordre dans les progrès, et tout va bien.

La seule liberté de tel journal disant libre est la liberté de ne pas l'être.

(La Tribune)

TRISTAN

LES PROCHAINS ABUS

D'étape en étape, la sélection a pris un caractère plus implacable. Mais la sélection économique des plus forts au détriment des plus faibles ne peut jouer indéfiniment, elle ne peut même jouer loyalement, dans le cadre politique et social de notre civilisation.

Elle ne peut pas jouer indéfiniment parce que toute entreprise qui tombe condamne en tombant ses employés, ouvriers, fournisseurs et actionnaires à la misère. A mesure que la catastrophe s'étend, l'Etat se trouve contraint, par des raisons politiques et sociales d'ordre public, de soutenir artificiellement les entreprises ou d'en secourir les victimes. Il prend ainsi les faillites à sa charge. Mais comme le nombre des faillites augmente et que les ressources publiques diminuent, l'Etat ne saurait continuer à prendre des faillites à sa charge sans faire faillite lui-même et ruiner tous ses nationaux.

La sélection économique ne peut pas, non plus, jouer loyalement dès lors que l'Etat, en dispensant les entrepreneurs faillis de subir les charges de leur faillite, leur confère un privilège de fait contre les entrepreneurs qui satisfont à leurs engagements.

A partir de ce moment-là, il n'y a

plus qu'un moyen de concilier le salut financier de l'Etat, les nécessités politiques et sociales de l'ordre public et l'assainissement de la production. Le moyen consiste à charger la corporation ou la profession elle-même de sa propre remise en ordre, à ses risques et périls, par des pouvoirs spéciaux qui lui sont délégués sous le contrôle et avec la sanction de l'Etat.

Nous en sommes là. Quels périls faut-il éviter ?

Les périls sont dans les abus de pouvoir éventuels de la corporation, d'une part, et de l'Etat, d'autre part. L'abus le plus simple de la part de la corporation serait de fausser arbitrairement les prix de vente en alléguant les prix de revient des bonnes et des mauvaises entreprises. Un abus plus redoutable consisterait à empêcher l'installation d'entreprises perfectionnées, à briser les initiatives et les inventions nouvelles. Un troisième abus serait que la corporation se transformât en trust financier sous la garantie empruntée et illusoire de l'Etat.

Le régime en question suppose donc un contrôle rigoureux, discret et absolument indépendant de la part de l'Etat.

LUCIEN ROMIER.

(Le Figaro).

FRANCE-ITALIE

La foi soulève les montagnes ! C'est parce qu'il avait la foi dans la possibilité d'un accord entre la France et l'Italie que M. Pierre Laval est parti pour Rome et que l'accord a été réalisé. Pourtant les difficultés à vaincre étaient grandes encore, mais les voies résolues par le jeu d'une mutuelle confiance et d'une mutuelle volonté. Nous nous réjouissons ici sans réserve et félicitons de tout coeur le chef du gouvernement italien, M. Mussolini, et le ministre français des Affaires Étrangères.

Depuis la fondation de l'"Europe", nous n'avons cessé, en effet, de déclarer que l'union franco-italienne, comme l'entente franco-anglaise d'ailleurs, étaient indispensables à la consolidation de la paix. En basant la paix européenne sur l'accord des trois puissances, Angleterre, France, Italie, nous n'éliminons aucun pays, toutes les nations de l'Europe étant respectables et devant être solidaires, mais l'accord de l'Angleterre, de la France et de l'Italie est un fondement solide sur lequel on peut construire avec harmonie.

Quand on examine, dans le détail, les engagements de Rome, on se rend compte de leur importance et de leur étendue, par conséquent de la patience et de l'habileté qu'ont dû apporter les négociateurs à les préparer et à les prendre.

Les territoires cédés à l'Italie en Afrique équatoriale française et sur la Côte des Somalis faciliteront l'exercice de sa souveraineté et peut-être une extension. Voilà donc déjà un avantage appréciable, mais la prorogation jusqu'en 1945, implicitement jusqu'en 1965, du droit de conserver

la nationalité italienne pour les Italiens nés en Tunisie est une concession très importante, sur l'application de laquelle les deux gouvernements devront veiller avec une attention amicale et assidue. Par contre, nous trouvons particulièrement heureuse la promesse faite de développer les relations économiques de la France et de l'Italie avec leurs colonies respectives. L'établissement de cette communauté d'intérêts est de nature, en effet, à renforcer le côté moral de l'accord. Plus les relations économiques de la France et de l'Italie iront se développant, mieux l'entente se maintiendra sur un plan cordial.

Quant à la partie vraiment politique de l'accord, elle est d'une importance souveraine. Sans doute, elle ne repose que sur une convention morale par laquelle la plupart des pays européens s'engagent à respecter leur intégrité territoriale et leur régime politique et social, mais ce caractère moral lui-même est loin d'être négligeable. D'autre part, la promesse que se font l'Italie et la France de se concerter respectivement dès qu'une menace pèserait sur la paix européenne, notamment sur l'indépendance autrichienne, a un caractère tout à fait positif qui constitue une des parties fondamentales de l'accord.

Il ne s'agit plus maintenant, pour les deux pays, que de s'employer à faire accepter par les autres les principes de leur entente mutuelle. Ce sera l'oeuvre des prochains mois, oeuvre dont nous souhaitons, bien entendu, le plein succès.

E. F.

(L'Européen).

DEMAIN

Les résultats du plébiscite ont donné une majorité écrasante pour la réunion immédiate au Reich. Ils ont causé une surprise qui est naturelle. Que la population fût, à l'exception d'une très petite minorité, favorable en principe au rattachement à l'Allemagne, cela ne fait aucun doute; mais il est certain, d'autre part, que nombreux étaient les habitants qui redoutaient la soumission au troisième Reich et qui préféraient par conséquent attendre. Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler qu'il y a dix jours encore près de cent mille personnes ont exprimé leur volonté de voir maintenir le *statu quo*. Au dernier moment, les hommes et les femmes dont l'état d'esprit s'était ainsi manifesté d'une façon publique et indiscutable ont eu peur. La pression hitlérienne, qui ne rencontrait aucun obstacle, s'est accentuée jusqu'à l'heure du vote. La plupart des électeurs antihitlériens n'ont pas osé se prononcer comme ils auraient en réalité désiré le faire.

La terreur est un puissant instrument de domination. Il faut comprendre l'effroi des gens qui, craignant d'être en minorité, se sentent exposés à en subir les effets. Mais, naturellement, ils n'en demeurent pas moins les artisans de leur propre destin, puisque la décision était entre leur main, et ils n'auront qu'à s'en prendre à eux-mêmes des souffrances qui par la suite peuvent être la conséquence de leur vote, quels que soient les motifs de celui-ci. Puisqu'ils l'ont voulu, ils partageront le sort du troupeau allemand conduit par les bergers nazis, parmi lesquels il y a des bouchers. Dans la mesure où elle le pourra, la S. D. N., qui a fait respecter la liberté matérielle du vote, mais qui n'a pas été en mesure d'en assurer la liberté morale, devra essayer d'obtenir des garanties contre des actes de violence; elle n'a pas le moyen de soustraire les Sarrois au sort commun des Allemands. Quant à la France, qui a bien marqué qu'elle n'était pas personnellement en cause dans le plébiscite du 13 janvier, il serait vraiment excessif de lui demander d'être, sans discrimination, le refuge de tous ceux qui trouveraient désagréable le régime auquel les Sarrois se sont donnés. Il est à peu près certain que presque tous les catholi-

ques et tous les socialistes (à part quelques chefs) ont voté pour le troisième Reich et que la petite minorité comprend surtout des communistes. C'est une indication dont il faut tenir compte. Les autres pays, qui ferment si soigneusement leurs frontières devant les proscriptions de toute espèce, n'ont pas, dans tous les cas, de conseils à nous donner.

Il y aurait assurément bien des choses à dire au sujet de la conduite de notre politique dans cette affaire, soit en remontant le cours des années, soit en notant certaines erreurs commises dans la période préparatoire du plébiscite et même le jour du vote. Nous ne nous y arrêterons pas. C'est le passé. La question de la Sarre a reçu sa solution. Regardons l'avenir. Toutefois, signalons-le en passant, la liquidation économique et financière peut être cause de divers embarras. On en parlera le moment venu. C'est au point de vue de la politique générale qu'il faut se placer aujourd'hui.

La journée de dimanche aura un premier effet, à savoir la consolidation de Hitler. Ces temps derniers, celui-ci s'était trouvé dans une situation assez difficile. Le succès remporté dans la Sarre va renforcer sa position. On peut être sûr qu'il cherchera à en tirer tout le parti possible. Ce seul fait suffit à faire ressortir la légèreté des hommes qui, en France ou ailleurs, se montrent enchantés de ce qui s'est passé et qui affirment que ce vote massif pour le troisième Reich est avantageux pour la paix. C'est ainsi que raisonnent les gens à courte vue qui, méconnaissant totalement la psychologie allemande et la situation réelle de l'Europe, sont toujours disposés à qualifier d'heureux des événements funestes. La vérité est que le résultat du plébiscite et ses conséquences intérieures éveilleront de nouveaux espoirs en Allemagne.

On fera bien d'avoir l'oeil ouvert sur l'Autriche. Hier, M. de Papen, qui, la veille, avait prononcé les singulières paroles que nous avons relevées, ne dissimulait pas son excitation, même en présence de certains Français, et parlait sans ambages de la nécessité où l'Autriche serait bientôt, selon lui, de s'orienter dans le sens pangermaniste. Il est peu probable que l'Allemagne songe à un

CHRONIQUE OUVRIERE

Assurance-chômage

Avec leurs gouvernements locaux, le Canada et les Etats-Unis auront beaucoup plus de difficultés à établir un système d'assurance - chômage qu'un pays à gouvernement centralisé comme l'Angleterre. Tel est l'avis exprimé par M. John Stachey, ancien député travailliste au Parlement impérial, écrivain et économiste de renom.

De son côté, M. H.-Hector H.-W. Hetherington, principal de l'Université de Liverpool et qui fit partie de la Commission royale d'enquête sur l'assurance - chômage en Grande-Bretagne, prétend qu'il faut trois conditions essentielles au succès d'un régime d'assurance - chômage contributif. Tout d'abord, dit-il, il faut un système efficace de bureaux de placement. La deuxième condition, c'est la disponibilité d'un service administratif de tout premier ordre car l'application d'un régime d'assurance-chômage présente un problème administratif difficile et impose une lourde charge au Service civil. Enfin, il faut la disponibilité d'un régime auxiliaire quelconque propre à répondre aux exigences du chômage de longue durée que ne peut satisfaire le régime normal d'assurance - chômage.

Sans aucun précédent pour lui servir de guide, ajoute M. Hetherington, l'Angleterre a adopté en 1911 un régime d'assurance - chômage et ce régime semble le plus pratique de l'univers. L'expérience, cependant, a démontré la nécessité d'un régime secondaire pour faire face au chômage persistant. De 1924 à 1930, l'Angleterre tenta de s'en remettre exclusivement au régime d'assurance - chômage pour résoudre le problème de l'aide aux chômeurs et il s'en est fallu de bien peu que le régime s'effondra.

Il faut donc remarquer que seul un système d'assurance - chômage en temps de crise ne peut suffire à secourir les chômeurs. En France, d'après le "Figaro", il a fallu 13,000 fonctionnaires nouveaux pour assurer la mise en application de la loi des assurances sociales sans compter les médecins et le personnel bénévole, et les frais d'administration se sont élevés à 200 millions de francs (environ 13 millions de dollars). Au Canada, la population étant moins nombreuse, il en coûtera moins cher, mais il serait bon de se demander combien il faudra de fonctionnaires pour faire fonctionner un système d'assurances sociales.

Il est bien entendu qu'en ce qui concerne l'assurance contre le chômage et la détermination des heures de travail et des salaires, deux projets de lois contenus dans le discours du Trône du gouvernement fédéral, il faudra tenir compte des droits provinciaux. D'autant plus que ces projets, s'ils deviennent lois, ne pourront être appliqués sans l'assentiment et la collaboration des gouvernements provinciaux. A ce sujet, si on daignait demander de la collaboration, les titulaires des ministères provinciaux pourraient certainement émettre de bonnes idées. Ceux de Québec auraient probablement d'importantes suggestions à faire en ce qui concerne les législations sociales et ouvrières.

L'honorable M. Roebuck, ministre du Travail de l'Ontario, a déclaré qu'il serait prêt à apporter sa part de collaboration à tout gouvernement, libéral ou conservateur, qui déposerait un projet de loi sensé se rapportant

nouveau coup de force à Vienne; cela pourrait gêner l'opération diplomatique qu'elle paraît préparer au sujet des armements. Elle compte sans doute sur des manœuvres d'ordre intérieur avec la complicité de certains Autrichiens, par exemple sur l'introduction de nazis dans le gouvernement dont M. Schuschnigg est le chef. Il faut donc, plus que jamais, surveiller de près l'action hitlérienne en Autriche, en nous rappelant que l'Anschluss pourrait être un jour pratiquement réalisé par la voie intérieure.

Il convient d'être tout aussi attentif à l'effort qui va être fait de divers côtés pour déterminer la France à accepter le réarmement allemand et à s'interdire les mesures défensives indispensables. Le professeur Edmond Rossier définit très bien dans la Gazette de Lausanne d'hier cette combinaison, qui, fait stupéfiant, a des partisans en France : "Si le Führer peut, écrit-il, en limitant les armements des autres, légitimer ce qu'il a déjà fait, sans préjudice de ce qu'il lui reste à faire. C'est tout avantage pour lui." En effet, et ce sera désastreux pour la paix. Nous ne nous éloignons pas du sujet de notre article en répétant que le premier devoir de la France est de se donner une armée capable de lui procurer une sécurité que, faute des mesures nécessaires, elle n'aurait bientôt plus. Après le 13 janvier, en face d'un troisième Reich renforcé, c'est encore plus urgent. Tout se ramène à ce problème. Aucune vaste négociation diplomatique n'est admissible avant qu'il ait reçu sa solution. Ensuite, tout deviendra plus aisé.

Pierre BERNUS.
(Journal des Débats).

TOUTES LES FAMILLES ONT BESOIN DE

Zam-Buk

LE REMEDE IDEAL CONTRE

Coupures, meurtrissures, brûlures, boutons, eczéma, éruptions, furoncles, abcès, ulcères, plaies aux jambes, blessures empoisonnées, hémorroïdes, affections du cuir chevelu, etc.

"FRICTION SOUVERAINE", contre foulures, raideurs et rhumatisme musculaire.

Belle fête du Kiwanis au

Château

(Suite de la dernière page)

Au nom du Club Rotary, M. le Dr Dion eut des paroles de sincères félicitations à l'endroit des Kiwanistes, et fort délicatement, leur exprima des vœux de prospérité et de succès. L'orateur suivant, M. Maurice de Goumois, deuxième vice-président du Club Kiwanis, présenta successivement les figurants des "Froiles" et les invita à exécuter, à la grande satisfaction des membres réunis, quelques extraits de "Merry Widow", opérette qui sut si bien charmer les spectateurs lors de la brillante démonstration de l'autisme dernier.

Madame Gordon Pfeiffer, qui avait personnellement avec art et habileté la "veuve joyeuse" répéta quelques extraits de cette pièce artistique et fut grandement applaudie. Au programme musical préparé pour cette circonstance hier soir, ont également figuré : M. Harry Knight, M. et madame Jos. Lemieux, ainsi qu'un chœur composé de MM. Antoine Provoost, Victor LaRue, J.-R. Deschamps, George Brown, Albert Daoust, Lionel Roy, Paul Roberge, Mlle Marguerite Croteau accompagnant au piano. Au cours du dîner, deux nouveaux membres, M. Archie-C. Miller et M. J.-Robert, Lathier furent admis dans le club Kiwanis. Cet événement donna lieu à une cérémonie spéciale présidée par M. Gerald Martineau. Les deux nouvelles recrues du club furent chaudement félicitées. A l'issue de ce grand dîner, il y eut réception dans la salle de bal où tout alla d'entrain et d'enthousiasme la soirée durant.

Londres, 24. — Le duc et la duchesse de Kent s'embarquant demain sur le "Duchess of Richmond" pour les Antilles, où ils entendent faire un voyage "à titre privé". Avec leurs domestiques ils occuperont un appartement de six cabines sur le paquebot. Leur retour est envisagé pour le milieu d'avril.

au travail et aux salaires. Quant à enlever ce droit aux provinces et obliger l'une d'elles à subir les exigences de l'opinion publique dans tout le Dominion, il affirma que ce serait un recul de 50 ans. Il s'oppose à une révision de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord qui ferait ressortir le travail et sa rémunération au pouvoir fédéral. Voilà autant d'aspects qu'il faut considérer avant d'établir un système d'assurances sociales dans notre pays.

Assemblée

Au Secrétariat

CE SOIR: Le cercle d'études du Sacré-Coeur, L'Union Catholique des manoeuvres.

Libère les intestins... Adoucit l'estomac Tonifie tout l'organisme

LA LIBRAIRIE VACHON Ltée

69 rue BUADE

Les 7 derniers jours de Janvier

Vente au Comptant Grandes Réductions

Commencant VENDREDI le 25 à 9 h. 30 A. M.

Papeterie, Mouchoirs, Tours de cou

Fleurs artificielles, Hautes nouveautés,

Prix de Bridge, Quantité limitée

NE MANQUEZ PAS CETTE OCCASION.

ECOLE TECHNIQUE

DE QUEBEC

Le 4 février 1935

Ouverture de nouveaux cours de

MECANIQUE AUTOMOBILE

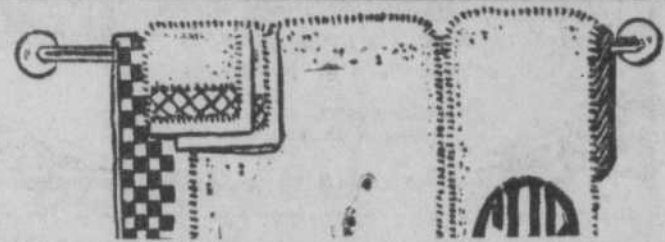
dont la durée est de cinq mois.

Feuilles explicatives sur demande

UNE AUTRE PLEINE PAGE D'AUBAINES POUR SAMEDI

Aux Plus Grands Magasins de Québec

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE



Hâtez-Vous de Profiter de
Notre Vente de
TOILE ET COTONNADE
ELLE SE TERMINERA BIENTOT

VOICI D'AUTRES SPECIAUX

COUVERTURE DE FLANELLE BLANCHE OU GRISE. Première qualité, parfaites. 54 x 76 — La paire — 64 x 76 — La paire — 72 x 82 — La paire —	35 pcs. Rég. 20c. Spécial 30 pcs. Rég. 30c. Spécial	16c 24c
COUVERTURE DE LAINE BLANCHE, pure laine. 56 x 76 — La paire — 60 x 80 — La paire — 64 x 84 — La paire — 72 x 84 — La paire —	FLANELLETTE RAYÉE, 27 pcs. Spécial. la verge — 36 pcs. Rég. 18c. Spécial Régulier 22c. Spécial	10c 15c 18c
COUVRE-LITS en crepe avec rayures de couleurs. 72 x 100 — 80 x 100 — Prix —	TAIES D'OREILLERS en bon coton blanc WABASSO finies avec ourlet, 40 pouces. Régulier 22c. Spécial, l'unité Régulier 27c. Spécial Régulier 40c. Spécial 42 pcs. Rég. 30c. Spécial Régulier 42c. Spécial 44 pcs. Rég. 32c. Spécial Régulier 45c. Spécial	22c 22c 32c 24c 35c 26c 37c
COUVRE-LITS BLANCS, fini Alhambra. 60 x 84 — 72 x 84 — Prix — 80 x 90 — Prix —	TAIES D'OREILLERS en bon coton blanc WABASSO finies fil tiré, 40 pcs. Rég. 25c. Spécial l'unité Régulier 32c. Spécial Régulier 40c. Spécial 42 pcs. Régulier 42c. Spécial 44 pcs. Rég. 38c. Spécial Régulier 45c. Spécial	20c 26c 32c 34c 30c 37c
EDREDONS en coton, recouverts de coton fleuri. Valeurs très Spéciales. 60 x 72 —	FLANELLETTE BLANCHE, belle et soyeuse, 24 pcs. Spécial, la verge 26 pcs. Rég. 17c. Spécial 29 pcs. Rég. 20c. Spécial	11c 14c 16c

TRAINES SAUVAGES et COUSSINS

à prix de débarras

No 0 — 3 pieds. 89c. pour 6 pieds. \$1.89	59c 99c	6 pieds. \$2.19 pour 7 pieds. \$2.49	\$1.69 \$1.94
No 1 — 3 pieds. \$1.19 pour 4 pieds. \$1.59	89c \$1.24	No 2 — 3 pieds. \$1.29 pour 5 pieds. \$2.15	99c \$1.69
5 pieds. \$1.89 pour	\$1.44	No 4 — 7 pieds. \$4.00 pour 8 pieds. \$4.50	\$2.89 \$3.19

TRAINES SAUVAGES "SNOW BOY"

4 pieds. \$2.75 pour 5 pieds. \$3.50	\$1.89 \$2.29	6 pieds. \$4.50 pour 7 pieds. \$5.25	\$2.89 \$3.49
--	------------------	--	------------------

--- COUSSINS ---

No 1 — 5 pieds. \$1.99 pour No 2 — 2 pieds 99c	\$1.29 64c	No 4 — 2 pieds. \$1.99 pour 3 pieds. \$2.85	\$1.19 \$1.79
3 pieds. \$1.49 pour 4 pieds. \$1.99	94c \$1.19	4 pieds. \$3.80 pour 5 pieds. \$4.75	\$2.39 \$2.99
No 3 — 4 pieds. \$2.39 pour	\$1.49	6 pieds. \$3.59 pour	\$2.29

GRANDS SPECIAUX EN VETEMENTS POUR HOMMES et JEUNES GENS

175 COMPLETS EN WORSTED ANGLAIS

choix immense de nouveaux patrons les plus en demande

Remarquez bien que ces complets sont de haute nouveauté et portent notre populaire garantie de SATISFACTION OU ARGENT REMIS.

Tout homme qui désire un complet présentement ou pour plus tard ferait bien de ne pas laisser passer une occasion comme celle-ci.

\$17

TAILLES : 34 à 44



Occasion Exceptionnelle

en

PALETOTS D'HIVER

SOLDES DE LIGNES — Tissus Elysian, Barrymore, Tweeds, Molletons.

Valeurs régulières jusqu'à \$20.00

SAMEDI

— Rez-de-chaussée —



VENTE DE JANVIER -- de CHAPEAUX MOUS POUR HOMMES

Notre spécial de \$2.29 pour...

Feutre de laine de qualité supérieure — rebord roulé en arrière ou baissé en avant ou rebord piqué.

Nuances: Blanc neige, gris-perle, acier, gris-fer, tan, brun. Pointures 6 1/2 à 7 3/8.

NE MANQUEZ PAS CETTE AUBAINE



SPECIAUX EN COUVRE-CHAUSSURES

POUR DAMES!

COUVRE-CHAUSSURES en jersey de laine noir ou brun, 2 ou 3 boutons. — Talons hauts, moyens ou bas. — 2 à 10. — Régulièrement 2.35. — SAMEDI

\$1.95



COUVRE-CHAUSSURES en jersey de laine ou velours noir ou brun, garnis de fourrure. — Talons hauts, moyens ou bas. — 2 à 10. — Régulièrement 3.00 et 3.25. — SAMEDI

\$2.45

POUR HOMMES!

COUVRE-CHAUSSURES en cachemire de laine noir. Pointures 6 à 11

UNE BOUCLE

\$1.45

DEUX BOUCLES

\$1.75

COUVRE-CHAUSSURES en jersey de laine. Pointures 5 à 12.

UNE BOUCLE

\$1.65

DEUX BOUCLES

\$1.95



Au Rayon de LA MERCERIE

600

120

CAMISOLES et CALECONS en laine par côtes — "STANFIELD", parfaits sous tous les rapports. — UN ACHAT SPECIAL. — Camisoles 34 à 44. — Caleçons 32 à 42. — Régulièrement 1.95. — LE VETEMENT

98c

COMBINAISONS "STANFIELD" aussi de première qualité. Tailles : 34 à 44. — Régulièrement 2.95. — TRES SPECIAL

\$1.89

CRAVATES

900 Cravates forme DERBY. — Jolis dessins et belles teintes. Régulièrement, 49c. TANT QU'IL Y EN AURA



15c



AUTRES SPECIAUX DE JANVIER AU RAYON des COUVRE-PLANCHERS HATEZ-VOUS --- CETTE VENTE SE TERMINERA SOUS PEU

500

Verges de tapis de passage.

150

Carpettes, A PRIX DE SACRIFICE.

TAPIS AXMINSTER pour escaliers ou passage. — 27 pouces

\$1.69

TAPIS WILTON ANGLAIS pour escalier ou passage. — 27 pouces

\$2.59

CARPETTES AXMINSTER

6'9" x 9 pds

Belle qualité, dessins orientaux très nouveaux — convenant à tous les appartements. — Valeurs sans pareilles. — \$16.89

CARPETTES AXMINSTER ANGLAIS

9' x 10'6"

Dessins modernes — nuances des plus riches — très belle apparence. — \$32.89



GRANDE VENTE de CORSETS NOUVEAUX STYLES A PRIX EXCESSIVEMENT REDUITS

1er LOT

CORSETS et Corsettes en bon coutil, tous les styles: Lacant en avant ou arrière, ou agrafant sur le côté. Tailles: 22 à 32. Valeurs régulières jusqu'à \$1.75. — TRES SPECIAL

3ème LOT

CORSETS et Corsettes en coutil de première qualité, broché, et élastique en tricot. — Toutes les tailles, avec les dernières améliorations. Valeurs jusqu'à \$5.00. — TRES SPECIAL

2ème LOT

CORSETS et Corsettes en très bon coutil broché et élastique, d'anciens avec support abdominal et renfort. Tous les styles. — Toutes les tailles. Valeurs jusqu'à \$3.00. — TRES SPECIAL

4ème LOT

CORSETS et Corsettes en coutil broché de soie, et autres tissus les plus nouveaux, élastique de première qualité. Tous les styles. — Toutes les tailles. Valeurs jusqu'à \$6.00. — TRES SPECIAL

BRASSIERES en un très beau choix de styles, pour toutes les tailles. EN VENTE

\$1.49
\$2.49 et \$2.98
1-2 PRIX

LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE ROBERVAL

Roberval, (D. N. C.)— Le 22 janvier, en la grande salle de l'hôtel de ville de Roberval, il y eut une assemblée générale de la Société d'Agriculture de Roberval, à laquelle assistaient un grand nombre de membres de cette société, tant de Roberval que des autres paroisses du comté de Roberval.

Au début de l'assemblée l'on procéda à l'élection des officiers pour l'année courante, et après avoir offert de nouveau la présidence à M. Emile Gagnon, qui occupe cette charge depuis quelques années, mais M. Gagnon étant dans l'impossibilité d'accepter, l'on procéda comme suit :

Président, M. Augustin Rainville, de St-Prime ;
Vice-président, M. Vilmond Girard, de St-Félicien ;
Secrétaire-trésorier, M. J.-Edouard Bolly.

Directeurs : MM. Hormidas Lafrest, pour le Lac Bouchette ; Eugène Boivin, pour St-François de Sales ; Rodolphe Bolduc, pour St-André Emile ; le Gagnon pour Chambord paroisse ; Adélard Fortin pour Chambord villa-

ge ; Philippe Pelletier pour Val-Jalbert ; Ths-Ls Bergeron pour Roberval ville ; Idas Dufour pour Roberval paroisse ; Alfred Roy pour St-Prime paroisse ; Joseph Roy pour St-Félicien village ; Elz. Vallée pour St-Félicien village ; Jos. Rochefort pour La Dorée ; Edmond Pilote pour St-Méthode ; Médéric Valois pour Normandin village ; Louis Tremblay pour Normandin paroisse ; Adélard Perreault pour St-Thomas Dydime ; Hubert Villeneuve pour Girardville, Joseph

Tremblay pour Albanel ; Révérend Père Prieur, La Trappe, pour Mistassini ; Menri Boivin pour St-Eugène ; Samuel Fortin pour St-Stanislas ; Léonidas Goulet pour Sainte-Jeanne d'Arc, Augustin Rainville pour St-Augustin ; Xavier Bolly pour Péribonka.

Le secrétaire, M. J.-Ed. Bolly, donna le rapport financier pour l'année écoulée, avec un surplus de 400.00, ce qui dénote la bonne administration, et l'on vota des félicitations à l'ad-

se du président, M. Emile Gagnon et de M. J.-Ed. Bolly, secrétaire, qui ont eu administrer les affaires de la société d'une manière florissante. Il a été décidé de tenir une exposition régionale dans la dernière semaine d'août prochain, ou dans la deuxième semaine de septembre prochain, après l'exposition provinciale, la date précise devant être fixée d'ici quelque temps, mais chose certaine que Roberval aura cette année son exposition régionale.

Demain, dernier Samedi de notre Année Commerciale — Nombreuses Occasions avant de Clôturer notre Inventaire. Profitez-en amplement — Nos prix sont à leur dernier Niveau.



Cela ne fait pas l'ombre d'un doute --

Avec ces jolies toilettes, vous ferez sensation aux réunions, partout où vous irez vous serez admirées.

Et cependant, voyez à quels prix elles vous sont offertes:

4⁹² 5⁹²
6⁹²

Tailles: 14 à 38 — 38 à 46

Vous ne voudriez manquer cette occasion pour rien au monde, Mesdames. — Leur grâce juvénile dépasse l'imagination même, et vous voudrez vous parer de l'une d'elles pour vos prochaines réunions. Tous les crêpes de renom figurent dans cette aimable collection où vous trouverez aussi de jolis styles pour l'après-midi. Les garnitures sont de mille et un détails et sont toutes plaisantes à l'oeil. Venez de bonne heure demain satisfaire vos goûts d'économie.

3e Etage — Annexe St-Joseph

L'Aubaine inattendue,
mais...la bienvenue--



Une collection désassortie consistant en un solde de modèles valant chacun de 5.00 à 6.00 pour

1⁴⁴

Vous raffolerez d'en porter un si vous avez la main heureuse de rencontrer dans ce lot la grandeur qui vous convient. Il est tout à fait impossible de les décrire ici, car chaque modèle est différent. Mais soyez assurées que vous serez bien servies et que vous ferez là une économie assez sensible.

3e Etage — Syndicat

Une union parfaite à applaudir
"Elégance et Bon Marché"



C'est en vain que vous cherchiez mieux

Ne perdez pas votre temps... c'est celui-ci même qui vous convient.

Elégant Complet
avec 2 paires de pantalons

Une valeur réelle de 21.00 et qui n'a subi aucune métamorphose

Pour 3 jours:

15⁷⁵

Il n'existe rien de mieux à ce prix. Il déloge la compétition et écarte tout ce que l'on pourrait vous faire miroiter sous de faux artifices. C'est la perfection même à tous points de vue : dans le fini, la qualité des tissus et dans la coupe qui est merveilleuse

Riches worsteds rayés et quadrillés, dans les nuances de gris, brun et bleu, ainsi qu'une qualité épaisse de serge bleue marine. Devants ordinaires ou croisés au veston. Modèles pour habiller avec chic l'homme grand ou petit, gros ou maigre, ou l'homme régulier.

Toutes les tailles de 34 à 44.

3e Etage — Syndicat



Pantalons de travail

en bon tweed et fil, rayés pour hommes. Bonne confection. 30 à 44. Valeur régulière de \$1.75 pour

1.29

Un autre lot de pantalons de travail en tweed tout laine, gris et brun. Valeur de \$2.50 pour

1.98

2e Etage — Syndicat



Vestes de cuir

Pour Hommes

Cuir brun ou noir et de bonne qualité. Chaud doublure de peluche grise ou brune. Poignets et ceinture de laine. Valeur très spéciale à

4.95

2e Etage — Syndicat



Combinaisons

en imitation de laine naturelle pour hommes. Style avec ou sans boutons. Grands désassorties. Valeur de \$1.50 et \$1.75

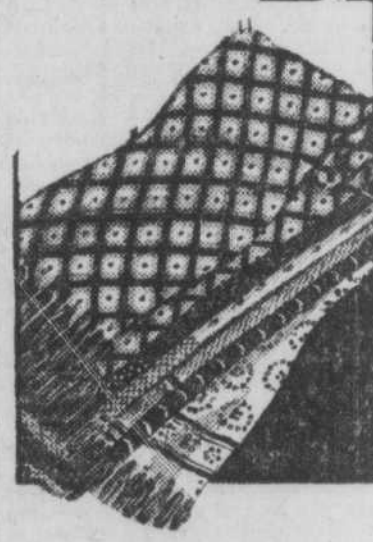
1.00

Pull-Over

de laine unie pour hommes. Col roulé ou en V. Petite et moyenne grandeur. Toutes les teintes y compris la blanche.

88c

Rez-de-Chaussée — Syndicat



Foulards

de pure laine

écossaise pour hommes. Grande variété de jolies nuances. Bonne longueur et style avec franges. Valeur régulière de 1.39 pour

89^c

Rez-de-Chaussée — Syndicat



Achetez ces
Bas "Penmans"

Pour Hommes

Cachemire tout laine, laine et soie dans un beau choix de couleurs fantaisie et beaux quadrillés. Aussi, genre cordé, pure laine unie, dans le gris, drab et brun. Valeur de 55c pour

44c

Rez-de-Chaussée — Syndicat



Cravates

de soie, couleurs de fantaisie ou rayées. Un choix incomparable vous attend. Valeur régulière de 50c.

Notre prix de vente :

3 pour

95^c

Rez-de-Chaussée — Syndicat

Occasions uniques dans la fourrure--

2 manteaux de caracul noir et 1 de caracul brun pour dames. Doublures de crêpe satin garanti pour 2 saisons. Marchandises parfaites. Valeur de \$54.00 pour

38.00

Un manteau de marmotte pour dames. Valeur de \$50.00, un peu défraîchi, pour

39.00

1 Manteau d'Astrakan avec col de fourrure genre Genette noire. Valeur de \$35.00, un peu défraîchi, pour

19.00

2 manteaux de seal avec col d'Alaska. — Valeur de \$121.00 et \$150.00. Pour

84.00 et 98.00

2 Manteaux de retailles de krémér. Col et poignets en Alaska. Valeur de \$100.00, un peu défraîchis, pour

68.50

Un capot de chat pour hommes. Valeur de \$275.00 pour

169.00

Un paletot de drap castor avec col de loutre naturelle, pour homme, Val. de \$110

79.50

2e Etage — Annexe de la Couronne



Que dire de ceci — Pas un mot — Nous le laissons à votre approbation

Le solde de notre stock 1934 des Chapeaux
"Séville" et "Cambiaghi"

Valeurs authentiques de 2.25 et 2.50 pour

Toutes les nuances dans le style à bords roulés et baissés, à l'exception du brun dans ce dernier style. Grand: 6 1/2 à 7 1/2.

1⁰⁰

2 Etage — Annexe de la Couronne

Aux Grands Magasins à Rayons du

SYNDICAT de QUEBEC LTEE

La vie universitaire

CONFERENCE DE L'ABBE AIME LABRIE

M. l'abbé Aimé Labrie, préfet des Etudes au Séminaire de Québec et professeur de Rétorique, a donné, hier soir, à la Radio-État, la distinguée conférence n° 121 pas un inconnu du public radiophile puisque, tout récemment encore, il se faisait entendre de lui, au cours d'un programme de l'Heure Catholique, dans une magistrale conférence sur "l'Idéal Chrétien". M. l'abbé Labrie a vivement intéressé son nombreux auditoire invisible, hier soir, en lui faisant connaître l'origine des vieux noms de famille français et en lui expliquant comment ceux-ci se transforment à travers les âges. L'origine du double nom : le nom de baptême et celui de famille, remonte au XI^e siècle. Jusque-là, on donnait à l'enfant deux ou trois dénominations, quand il y avait danger de confusion ; mais aucune

d'elles n'était héréditaire. La coutume du double nom s'établit officiellement le jour où François I^{er} ordonna la tenue des registres de l'état civil. Les titres seigneuriaux et les surnoms furent les sources les plus communes des noms de famille. Le conférer à l'enfant, c'était lui donner une marque de distinction, une marque de noblesse, une marque de famille. Chacun écrivait son nom à sa guise et il en résulte des variantes qui se multiplient à l'infini.

Voici un substantiel résumé de l'intéressante causerie de M. l'abbé Labrie, intitulée : "Comment se forment et se transforment les noms de famille".

"Avant le XI^e siècle les noms de famille étaient inconnus en France. On donnait à l'enfant deux ou trois noms, quand il y avait danger de confusion ; mais aucun de ces noms n'était héréditaire. Ce système présentait déjà bien des inconvénients. Il parut plus définitif encore quand au cours du Moyen âge, les noms des saints firent leur apparition en France. On délaissa peu à peu les noms anciens, francs et gaulois, pour adopter les noms nouveaux. Comme les noms populaires de saints ne sont pas nombreux, il s'en suivit une pénurie de patronymes fort embarrassante : un grand nombre de personnes portaient le même nom.

"C'est du XI^e au XVI^e siècle que s'établit le régime du double nom : le nom de baptême et le nom de famille. Pour distinguer entre elles les personnes qui portaient les mêmes patronymes, on prit l'habitude de leur donner des surnoms. Individuellement d'abord, ces surnoms devinrent dans la suite héréditaires. Ils reçurent leur reconnaissance officielle le jour où

François I^{er} ordonna la tenue des registres de l'état civil. Vers le même temps, les nobles commencèrent à faire suivre leur nom de celui de leur terre. Leur nom survécut pendant longtemps, puis finit par disparaître. Les titres seigneuriaux et les surnoms sont donc les sources les plus communes des noms de famille.

"On compterait par centaines, par milliers peut-être, en France, les noms de propriétés accolés aux noms individuels et devenus symboles de noblesse. Les seigneurs canadiens ont suivi l'exemple des nobles de France : ils ont accolé à leur nom celui de leur seigneurie. Il s'est ainsi créé une série assez longue de beaux vocables onomatiques.

"Les noms de noblesse sont relativement peu nombreux. Les surnoms sont légion. Ils se répartissent en trois classes : ceux d'origine, ceux de profession et les sobriquets.

"La première catégorie a trait à la

maison, à quelque particularité topographique, à la province ou au pays de naissance.

"La deuxième comprend les noms mêmes des métiers ou de la profession que l'on exerceait.

"Les sobriquets doivent leur origine à des qualités physiques, intellectuelles ou morales, à certaines particularités personnelles, à certaines ressemblances. C'est l'esprit ou la malice gauloise, ce sont les soldats et les marins qui les ont créés.

II

"Les noms de famille se transforment de diverses manières.

"Les noms étrangers courent un risque à peu près certain de se faire massacrer à cause de la difficulté que présente leur prononciation, à cause aussi du sens qu'inconsciemment ceux qui les prononcent veulent y trouver.

"Les surnoms se sont substitués à bon nombre de noms de famille et ont amené parfois leur disparition.

"Il arrive aussi que pour des raisons d'euphonie ou de phonétique, on pratique des substitutions, des additions, des suppressions ou des assimilations de lettres.

"Des préfixes et des suffixes altè-

Les Maux de Dos

ont l'indice de troubles rénaux. Les GIN PILLS procurent un soulagement rapide et permanent parce qu'elles agissent directement, mais avec douceur, sur les reins, les calmant, les soulageant, les fortifiant.

Se la boîte chez tous les pharmaciens.



rent à leur façon les noms de famille.

"Par un étrange procédé d'agglutination, le prénom et le nom de famille parfois se fusionnent.

"Il existe une dernière cause d'altération, la plus fréquente, la plus importante : l'orthographe. Dans le domaine des patronymes, l'orthographe ne souffre aucune entrave, alors que partout ailleurs elle est à peu près fixée depuis la fin du XVII^e siècle. Chacun écrit son nom à sa guise. Savants et ignorants ont le même privilège d'ajouter, de retrancher, de modifier. Aussi les variantes se multiplient-elles à l'infini.

"C'est ainsi qu'à peu près que se forment et se transforment les noms de famille."

La vie univ. 2

PROGRAMME DES COURS

Faculté de Droit

Droit civil : L'extinction de l'usufruit — 1^{ère} année — M. le juge Dorion. Droit civil : Le dépôt ; responsabilité du dépositaire — 2^{ème} et 3^{ème} années — M. Gagné. Droit romain : Promesse et stipulation d'autrui — 1^{ère} année — M. Desrivères. Droit administratif : De l'assurance mutuelle — 1^{ère} année — M. Duval. Droit maritime : De l'assurance maritime — 2^{ème} et 3^{ème} années — M. Gravel. Procédure civile théorique : La ventilation — 2^{ème} année — M. Baillargen.

Faculté de Médecine

En 1^{ère} année : Chimie générale : Cochenille, Quinhydrone, Choral, Sulfonal, Trional, Tétoral, Glucides ; généralités — M. Tremblay. — Physiologie : rôle du foie dans le métabolisme des protéides et de l'eau — Dr Blanchet. Anatomie : Nerf cubital ; nerf circonflexe ; nerf radial — Dr Garneau. — Trauma d'anatomie — Dr Garneau. — En 2^{ème} année : Chimie médicale : Etude clinique des éléments chimiques, normaux et pathologiques dans les défécations — Dr Marcoux. Physiologie : Métabolisme de l'eau et des protéides ; rôle du foie — Dr Blanchet. Anatomie : nerfs : radial, cubital, circonflexe — Dr P. Garneau. — Trauma d'anatomie — Dr P. Garneau. — En 3^{ème} année : Cliniques dans les hôpitaux — Pathologie interne : Division des néphrites — Dr Fortier. Pathologie générale : La percussion thoracique — Dr Desmeules. — Thérapeutique : Traitement de la tuberculose pulmonaire — Dr R. Lessard. — En 4^{ème} année : Cliniques dans les hôpitaux — Pathologie interne : Les néphrites, espèces diverses — Dr Fortier. — Obstétrique — Dr Gagnon. — Matière médicale : La tuberculose pulmonaire ; traitement — Dr R. Lessard. — En 5^{ème} année : Cliniques dans les hôpitaux. — Morale professionnelle : La probité professionnelle ; nature et principes — M. le chanoine Cyrille Gagnon. — Médecine légale : Les perversions sexuelles — Dr Desrochers. — Stomatologie — Drs Langlois et Gaudreau. — Leçon clinique à l'Hôtel-Dieu sur les angines de poitrine — Dr R. Lessard.

Institut Supérieur de Philosophie

Introduction à l'étude de la philosophie : Critique des dissertations sur la naissance de la philosophie grecque — M. C. de Konink, professeur.

Ecole Normale Supérieure — Lettres

Langue littéraire latine, a) Explication, par un élève, des vers 244 à 249 de l'Amphitryon de Plaute et correction par le professeur, b) Explication, par le professeur, des vers 298 à 320 de l'Aulularia de Plaute. — M. Jean Lechevalier. — Langue et littérature grecque : Explication, par le professeur, des vers 905 à 940 de l'Antigone de Sophocle. — M. Jean-Marc Dufresne, professeur.

Ecole Supérieure de Chimie et licence

ès sciences

Physique biologique : Conséquences biologiques de l'existence d'une pression osmotique — M. Lucien Gravel. Chimie organique : L'acide tartrique et l'acide citrique — M. J. Ri. — Biologie générale : Division cellulaire, histologie et généralités — M. J.-L. Tremblay. — Chimie analytique : Alcalimétrie et acidimétrie — M. Paul-E. Gagnon. — Biochimie : Travaux pratiques au laboratoire — M. E. Bois. — Chimie physique : Thermodynamique — M. L. Cloutier. — Mathématiques : Les principes de l'analyse infinitésimale — en 1^{ère} année. — Composition de vibrations elliptiques et, plus particulièrement, de vibrations circulaires de même période — M. A. Pouliot.

Langues modernes

Allemand : Formation du subjonctif — 1^{ère} année — Explication de texte : Fin du service en Allemagne, par Freytag — 2^{ème} année. — Es-

pagno : Explication de textes : Vie des mendiants en Italie, extrait de Guzman de Alfarache, par Mateo Aleman — M. J. Belleau, professeur.

Sciences Sociales

M. le Dr Jules Dorion a donné un cours de journalisme catholique. Les élèves réguliers et nombre d'auditeurs libres assistaient à ce cours.

M. C. ROY A MONTREAL

Comme le "Soleil" l'a déjà annoncé, Mgr Camille Roy, P. A., V. G., Recteur de l'Université Laval sera l'hôte du Cercle Universitaire de Montréal, samedi soir, 26 janvier. Le distingué Recteur de Laval donnera une intéressante causerie qu'il a intitulée : "Nos disciplines classiques".

CONFERENCE LAVAL

La Conférence Laval de la Société Saint-Vincent de Paul a tenu sa réunion hebdomadaire, mercredi soir, sous la présidence de Mgr Camille Roy, P. A., V. G., aumônier de la Conférence. Plusieurs questions furent étudiées au cours de l'assemblée, mais on a discuté surtout des octrois aux familles pauvres. Nos carabins dans leurs loisirs, visitent des familles pauvres et s'occupent de soulager la misère. Les Etudiants de Laval ont ainsi acquis des titres à la gratitude de nombreux infortunés.

SCIENCES SOCIALES

M. l'abbé Ferdinand Vandy donnera un cours, ce soir, à 8 heures, à l'Ecole des Sciences Sociales, pour les élèves de 1^{ère} année et le public. Comme d'habitude, le cours sera donné au grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine.

LE SEMINAIRE EN LIESSE MARDI PROCHAIN

Le vieux Séminaire de Mgr de Laval, toujours fidèle à ses traditions, célébrera avec beaucoup de solennité, mardi prochain, la fête de saint François de Sales, son deuxième patron. Saint François de Sales est en effet l'objet d'une grande vénération dans cette illustre maison. La journée sera marquée par une grand-messe solennelle, la bénédiction du Très Saint Sacrement et un concert à la salle des Promotions. Il y aura aussi des réjouissances pour les élèves qui seront en grand congé ce jour-là. M. l'abbé Horace Gagnon, curé de Notre-Dame du Chemin, ancien élève du Séminaire de Québec, célébrera la messe solennelle, le matin, en la chapelle extérieure. Le R. Père Auguste Saint-Pierre, supérieur des Pères Blancs, prononcera la panégyrique du

ELU MAIRE



M. NAPOLEON GARNEAU, élu maire de St-Apollinaire, comté de Lotbinière, par une majorité de 29 voix.

Encore 5 Jours

Pour Profiter Des Réductions De
15-20-25 et 30%
Sur tout notre Stock de Meubles, Tapis, Laveuses, Etc.
Cette Vente Finira le 31 Janvier

TERMES FACILES Sur Demande

Notre système de paiements faciles est toujours à votre disposition. Un acompte raisonnable suffit pour vous assurer une livraison immédiate.

LIVRAISON FUTURE Si Désiré

Si vous n'êtes pas prêt à recevoir vos marchandises immédiatement, nous vous les garderons assurées dans nos entrepôts, sans frais additionnels.

Voyez Nos Radios à Prix d'Occasions
A NOTRE MAGASIN DE SAINT-ROCH

P.T. LÉGARÉ
142 - RUE ST-JOSEPH - 142

ELU MAIRE



M. ARTHUR BOUTIN, a été élu maire de la paroisse de Buckland par une majorité de 43 voix sur son adversaire, M. Jean Ruel, marchand.

ST-SAUVEUR

A l'église paroissiale
Ce soir, à 7 h. 30, à l'église paroissiale, il y aura exercice du chemin de la croix. Une séance de confessions aura lieu immédiatement après cet exercice.

Confessions
Il y aura séances de confessions demain après-midi à 3 heures et demain soir à 7 h. 30.

Grand-messes demain
A l'église paroissiale : 5 h. 30, pour les âmes ; 6 h. 15, pour Dame Odilon Drolet ; 7 heures, pour Eugène Saint-Pierre ; 7 h. 45, pour Adolphe Lépine et son épouse.

INCIDENT REGLE

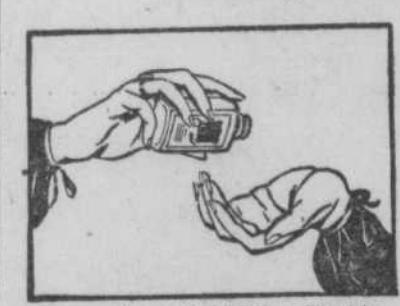
Nankin, 24. (Trad. de l'A.P.) — Le quartier général militaire du gouvernement de Nankin a été informé aujourd'hui que l'incident du Tchahar était réglé. C'est l'autorité militaire chinoise de Pékin qui lui a communiqué cette information.

RELU MAIRE



M. ALFRED GAGNON a été rélu maire de St-Ephrem par une majorité de 123 voix sur son adversaire, M. T. Landry.

COMMENT SOULAGER VOTRE RHUME PRESQUE TOUT DE SUITE



1. Prenez 2 tablettes d'Aspirin.



2. Buvez un grand verre d'eau. Répétez le traitement au bout de 2 heures.



3. Si vous avez mal à la gorge, broyez et délayez 3 tablettes d'Aspirin dans le tiers d'un verre d'eau et gardez-vous. Cela calme presque instantanément la sensibilité de la gorge.

Soulagement rapide en suivant les instructions simples que voici :

Si vous souffrez du rhume, rappelez-vous le traitement simple illustré ci-contre... que les médecins prescrivent à titre de procédé sûr et rapide.

Les résultats sont surprenants. Douleur et malaises disparaissent presque sur-le-champ. Etant donnée la propriété qu'elle possède de se dissoudre rapidement, l'Aspirin "fait effet" — presque instantanément. Votre rhume disparaît "aussi vite que vous l'avez attrapé".

Il suffit pour cela de prendre de l'Aspirin et de boire de l'eau en abondance. Faites ce traitement toutes les 2 à 4 heures le premier jour — moins souvent par la suite... si vous avez mal à la gorge, le gargarisme à l'Aspirin vous en soulagera dans l'espace de 2 petites minutes.

Parlez-en à votre médecin. Et ne manquez pas de vous procurer de l'ASPIRIN à la pharmacie. Elle est faite au Canada et tous les pharmaciens en vendent. Voyez le nom Bayer en forme de croix sur chaque tablette d'Aspirin vous en soulagera dans l'espace de 2 petites minutes.

ELLE N'AFECTE PAS LE COEUR



200 ROBES NOUVELLES

Divisées en deux groupes de prix

3.98 ET 5.95

14 à 46

CREPE

Rugueux, sable, "sheer", ruché. — C'est la plus jolie collection de robes d'après-midi et de soir.

COULEURS

Rouge, bleu, vert, vin, imprimé noir, mousse, etc.

STYLES

Droit, à effet deux pièces, à jupe fantaisie avec corsage uni, etc. — Des robes Mesdames que vous serez contentes de voir.

SIMARD — 2e Etage

SOUS-VETEMENTS OUATES POUR HOMMES

Camisoles et Caleçons

59c

Spécial chaque

Le sous-vêtement populaire, confortable et le plus économique. A ce prix achetez-en plusieurs

SIMARD — Rex-de-Chaussée



SIMARD — Rex-de-Chaussée



BAS CACHEMIRE Tout laine POUR DAMES

Rég. 59c

Spécial

39c

Ce bas fait de belle laine et parfait dans le choix de toutes les couleurs est une valeur extraordinaire à ce prix.

FOULARDS EN LAINE POUR DAMES

Balance de lignes de toutes les plus belles valeurs. Choix de jolies couleurs et de genres. Toutes des belles nouveautés.

TRES SPECIAL

39c

Rex-de-Chaussée

TELESPHORE SIMARD
183 ST-JOSEPH TEL: 8151 ST-ROCH

Le déjeuner offert à madame E.-L. Patenaude

(Suite de la page 3)
licats et les vœux de l'élite féminine de Québec.
— Dans un mouvement d'ensemble qui nous valut la présence de six cents convives, dit d'abord madame Taschereau, "et avec un empressement qui traduit bien nos sentiments de respect et de haute estime, nous sommes réunies aujourd'hui à l'endroit même où se dressait jadis le château des gouverneurs de la Nouvelle-France, pour rendre hommage à la nouvelle châtelaine de Spencer Wood, madame Patenaude.
"Le chaleureux accueil que les Québécoises font aujourd'hui à une Montréalaise démontre comment la vieille rivalité qui existait jadis entre la métropole et notre capitale est depuis longtemps passée. Certains hommes, à vrai dire, persistent à opposer ces deux villes. À l'une ils reprochent d'être trop vite dans la voie du progrès matériel, et à l'autre de trop s'attarder dans l'amour du passé. Mais les femmes, avec l'intuition que leur envient les hom-

mes, comprennent pourquoi cette diversité est plus apparente que réelle. Elles voient tous les souvenirs, les intérêts et les espoirs que Montréal et Québec ont en commun, et elles savent surtout qu'une mère, si fidèle qu'elle soit aux coutumes du passé, ne tient pas rigueur à sa fille de s'être quelque peu émanicipée en grandissant trop vite.
"La où la Québécoise s'incline avec égard et déférence devant la Montréalaise, c'est lorsque celle-ci, dans une louable émulation, exerce la charité sans bruit et s'emploie à secourir les familles pauvres qui souffrent du froid et de la faim. Sans doute existe-t-il à Spencer Wood une noble tradition qui veut que les châtelaines dispensent la charité d'une main secourable et sans ostentation. Madame Patenaude sait cette noble tradition. Elle apporte à Spencer-Wood l'habitude qu'elle avait contractée de faire le bien avec la discrétion significative de celles qui trouvent leur bonheur à répandre la consolation et la joie, et à multiplier autour d'elle le nombre des heureux.
"Nous n'ignorons pas les liens très chers qui ne permettent pas à madame Patenaude d'oublier Montréal.

C'est là qu'elle a vu grandir sa famille, et elle peut difficilement ne pas avoir constamment en mémoire le jardin fleuri et vallonné de Laval-sur-le-Lac, où sa jolie villa, à l'abri des grands arbres, se reflète dans une eau paisible et limpide. Québec, cependant, ne lui offre-t-il pas, pour y accueillir sa famille et ses amis, cette demeure vice-royale de Spencer-Wood, qui surplombe si magnifiquement le Saint-Laurent, avec, en face, les fermes blanches de la Côte Lévisienne et, au loin, le vaste horizon des Laurentides, qui proclame l'étendue et la gloire de notre vieille province de Québec ?
"En cette maison historique, madame Patenaude seconde admirablement un mari qui, lui-même, ennoblit la haute fonction qu'on lui a confiée en mettant au-dessus de tout, le devoir et la dignité. Que madame Patenaude me permette de lui avouer qu'elle nous a toutes conquises grâce au charme qui s'attache à sa bonté. Par des attentions délicates et suivies, elle a donné à son hospitalité un cachet d'amabilité et de courtoisie dont nous entendons partout les échos louangeurs.
"Dans sa modestie, madame Patenaude souffrira donc que je lui di-

se en votre nom, mesdames, et au mien, combien nous souhaitons qu'elle se plaise vivement dans un rôle dont elle s'acquitte si bien, et où elle a le mérite d'être aimée pour elle-même tout autant que pour sa générosité.
"En agréant notre témoignage spontané d'un sincère attachement, elle voudra bien transmettre à sa famille l'expression de nos meilleurs vœux".
Madame Patenaude répondit en ces termes à la santé présentée par l'épouse du Premier Ministre.
— "Tous mes remerciements à madame la Présidente, la digne et gracieuse madame Taschereau, pour ses paroles agréables à mon égard.
"Je remercie les dames et les demoiselles de leur dévouement à faire de cette fête un si grand succès.
"Merci à vous toutes, Dames de Québec, tant anglaises que françaises, qui me faites un accueil si chaleureux; j'en suis très touchée et bien reconnaissante.
"Un dernier remerciement pour les belles fleurs offertes en votre nom, présentées par madame la Présidente".

3 hommes tués par une avalanche en Colombie

(Suite de la 1ère page)
d'ensevelir toute l'équipe, dont plusieurs membres virent la mort de près. On a recouvert les cadavres des trois victimes.
Parallèles avalanches se produisent fréquemment dans les Rocheuses depuis que la tempête est commencée. Les flancs dénudés des montagnes laissent voir les endroits d'où les bancs de neige ont glissé.
Vancouver, 25, (C. P.). — Une pluie incessante, la neige qui fond, un froid humide et pénétrant, sévissent encore à Vancouver et sur toute la côte Pacifique en Colombie. De New Westminster à la frontière américaine l'inondation règne. Il est à craindre qu'elle ne cause beaucoup de dégâts et de souffrances.
On signale des traits d'héroïsme. Un jeune Indien de 17 ans a marché six jours par un froid de 50 degrés, entre Fort Graeme et Aiken dans le nord de la province, pour amener du secours à une sauvagesse malade. Informé par T. S. F. à Quesnel, le pilote Gil McLarnin a volé au chevet

de la malade avec le Dr Homes, franchissant par la voie des airs un trajet de 400 milles.
On ignore ce qu'est devenu le pilote "Ginger" Rogers, parti de Quesnel pour Finlay Forks dans le dessein de ramener un blessé. Dans les milieux aéronautiques, à Vancouver, on croit que Rogers, pilote capable, est sain et sauf, mais qu'il aura été forcé d'atterrir.
Les communications télégraphiques avec Seattle sont maintenues, avec un seul fil. La T. S. F. sert aux messages urgents. Le service des trains est encore inexistant, sauf avec le voisinage immédiat de Vancouver. Le service du tramway interurbain revient à la normale. Dans l'ensemble le retour à la normale est loin d'être accompli. C'est pour un avenir plus ou moins rapproché. Dans un seul coin de la province les lignes télégraphiques ont été abattues sur une distance ininterrompue de 15 milles.
Beauceville, 25, (D. N. C.). — Lundi, vers huit heures du soir, le feu s'est déclaré dans le garage de M.

Gustave Mathieu, de St-Ludger, Beauce.
M. Mathieu venait de faire la tournée de son garage, et rien ne semblait anormal, lorsqu'à peine quelques minutes plus tard, un vol, M. E. Trudel vint l'avertir qu'un incendie venait de se déclarer dans son garage. L'alarme fut vite donnée et les gens accoururent, mais il était trop tard. Le feu rasa tout. On réussit, grâce au dévouement de M. Mathieu lui-même et de quelques personnes, à sauver quelques automobiles, et le feu, poursuivant son œuvre, détruisit aussi le garage de M. Alp. Bégin.
Les dommages pour M. Mathieu s'élevèrent à plus de \$1500 en outillage seulement, et aucune assurance ne couvre cette perte.
Le feu semble avoir été allumé par un moteur "Delco System" qui était en mouvement, et a pris de grandes proportions par l'huile.
C'est la deuxième fois que M. Mathieu subit cette rude épreuve. Nos plus sincères sympathies lui sont acquises avec l'espoir que la charité coutumière de la population l'aidera à une prompt reconstruction. M. Mathieu est le fils de M. François Mathieu, de Beauceville.

Des vols à main armée à Montréal

(Suite de la page 3)
paré de \$15, a été capturé grâce à la prompt intervention de deux employés du théâtre Palace, MM. Stanley Snow et Douglas MacKay, qui furent prévenus par la victime du vol, Mlle Germaine Daoust.
Le bandit, a déclaré se nommer Jean Lafamme alias Guy Leblanc, 35 ans. En sa possession on trouva un briquet en nickel ressemblant à un revolver, ainsi que l'argent volé.
Lors de sa capture, Lafamme qui avait probablement acheté son billet de théâtre avant l'attentat, allait entrer dans le cinéma. Il fut plus tard identifié comme étant le bandit qui, avant-hier soir, s'empara de \$35 dans un autre magasin Laura Secord, angle des rues St-Laurent et Ste-Catherine.

UN INCENDIE

Beauceville, 25, (D. N. C.). — Lundi, vers huit heures du soir, le feu s'est déclaré dans le garage de M.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCÉES Soyez sûr d'être satisfait

C'est le Dernier Samedi pour les Hommes qui n'ont pas encore eu l'avantage de magasiner dans la Vente à Un Sou. Cette Vente va se terminer bientôt. Nous vous invitons tout particulièrement à faire vos achats demain.

Complets, Paletots d'Hiver et de Printemps

\$27.75

Ajoutez Un Sou et Doublez la Valeur de votre achat dans n'importe quel département.

Nous reproduisons ici comme exemple, trois croquis de Complots et Paletots annoncés dans ce groupe de plus de 800 vêtements dans tous les modèles et pour tous les âges. La confection est ce qu'il y a de mieux.

Choisissez parmi les fameux Tweeds Harris, les véritables Worsteds Anglais et les Serges botany anglaises pour vos Complots. Pour vos Paletots vous avez à votre disposition les meilleures étoffes de fabrication Anglaise, Ecosaise ou Irlandaise, tels que les tissus d'O'Brien, les Camelysians et Molletons. Les Pardessus de Printemps en Tweeds Harris tissés à la main ainsi que les nouveaux tissus pour 1935 sont compris dans le groupe.

Les deux modèles de complets illustrés ici, sont des tweeds Harris de style sportif mais vous pourrez aussi choisir d'autres modèles à votre choix, soit dans les worsteds ou les serges.
Chez Pollack — 2e Plancher

Vêtements de "Sport" pour Hommes dans la Vente à Un Sou



50 PALETOTS

Courts Pour le Sport ou l'Ouvrage

\$9.95

Ajoutez Un Sou et Doublez votre Achat

Nous les avons groupés à un prix uniforme pour être écoulés rapidement. Pas de plus belle occasion pour se procurer un indispensable paletot court en Etoffe Makinaw, en Cuir souple, en Freize épais ou "Whipcord". Plusieurs avec col de fourrures, d'autres sont doublés en cuir ou en tweed. Grandeurs: 38 à 48 dans le groupe, mais pas tous les points dans chaque série.

Chez Pollack — 2e Plancher

Pantalons de Ski 4.50 POUR HOMMES

Ajoutez Un Sou et Doublez votre Achat

Style approuvé, Norvégien ou Suisse. En Freize bleu-marine très épais. Poches sur le biais avec empiècement. Ceinture ajustée, élastiques aux chevilles. Coupe généreuse. 28 à 40 de taille.

Culottes Breeches 3.95 POUR HOMMES

Ajoutez Un Sou et Doublez votre Achat

Culottes breeches en molleton épais, coupe militaire, lacées aux genoux. Solide confection pour le sport ou l'ouvrage. En bleu-marine. 30 à 42.

CULOTTES "BREECHES"

Garçons 8 à 16 ans \$1.99

Culottes "breeches" en molleton bleu-marine épais, ainsi qu'en velours à côtes (corduroy), avec genoux renforcés en cuir—couleurs marine ou brun. Confection généreuse. Grandeurs: 26 à 34.

Une offre à toutes les dames 440 prs SOULIERS

Fabrication Supérieure

\$5.00

Une autre paire pour Un Sou !

Vous trouverez dans ce groupe les souliers désirés pour la toilette ou pour la sortie. Crêpe, Satin, Chevreau et Veau glacé, dans les styles à courroie, sandale, escarpin, lacés et Oxfords. Toutes les teintes et combinaisons. Talons pour tous les goûts. Pointures: 2 1/2 à 8.

Largeurs: A à EEE.

Des Valeurs que vous ne trouvez que dans la vente à Un Sou

SOULIERS

pour Hommes

\$5.00

Une Autre Paire pour Un Sou

Souliers "Goodyear" avec semelles doubles ou simples. Nouvelles formes, genre balmoral, blucher ou brogue. En veau, Scotch Grain ou Chevreau.

Talon en cuir ou caoutchouc. 5 1/2 à 11.

Largeurs: B-C-D-E dans le groupe.

Vous ne pourriez jamais espérer d'aussi belles valeurs que celles-ci à

\$4.99

Ajoutez un Sou et Doublez votre Achat.

Crêpe Matelassé --
Crêpe "Sher"
Crêpe Rugueux --
Crêpe Sablé

Des toilettes que vous porterez pour le bridge de l'après-midi, le dîner ou le soir. Attrayantes garnitures de dentelle, combinaisons d'imprimés et teintes contrastantes. Manches longues ou courtes.

Nouvelles Teintes

Turquoise, paon, framboise, rouille, pensée, brun, marine ou noir.

Tailles: 14 à 20 et 38 à 44.



Chez Pollack — 3e Plancher

MAURICE POLLACK

LE COIN DU RADIOPHILE

AUDITIONS RECOMMANDEES

"LAURITE MELCHIOR"

Ce célèbre ténor, de réputation internationale, est invité d'honneur de General Motors. Il sera entendu sur les réseaux de la N.B.C. à 8 heures, dimanche soir, le 27 janvier avec accompagnement de l'Orchestre symphonique de Wilfrid Pelletier.

M. Melchior est, depuis plusieurs années, le principal ténor de l'Association Métropolitaine d'Opéra. Pour son programme de dimanche, il a choisi trois célèbres pièces de musique, production de Wagner.

Dans l'orchestre symphonique de General Motors, il y aura Igor Stravinsky, compositeur russe.

COLUMBIA VARIETY HOUR

Le programme de variété "Columbia" que l'on peut entendre au poste CKAC, le mardi après-midi de 3.00 à 3.45 h. p.m., est l'un des plus élaborés que présente le C.B.S. Chaque semaine le programme met en vedette les plus célèbres artistes qui prennent part à différentes émissions de la semaine présentées par les studios de New-York et de Chicago de cette grande organisation.

JACK SLATTER

Jack Slatter et son fameux orchestre se feront de nouveau entendre, lundi, le 28 janvier, à 7 h. 45 p.m., sur le réseau de la Commission Canadienne de la Radio-Etat. Un magnifique programme est élaboré, avec, comme ouverture "Blue Moon".

Au cours de ce programme, les radiophiles pourront également se délecter à l'audition de Jack Dale, ténor d'opéra, qui est en train de se signaler à toute la population par sa voix merveilleuse.

L'HEURE CATHOLIQUE

La causeuse religieuse à l'heure catholique de Montréal, organisée par le Comité des œuvres catholiques, sous le distingué patronage de S. Ex. Mgr Gauthier, archevêque coadjuteur, sera donnée le 27 janvier, par M. l'abbé Joseph Garipis, professeur au Séminaire des Missions Étrangères. Il parlera de Nestorius et du concile d'Éphèse. Ce sera la 14e leçon d'Histoire de l'Église.

Cette causeuse commencera à 6 h. précises. À 6 h. 20, audition de chant religieux par la Chœur Palestrina, sous la direction de M. J.-N. Charbonneau, directeur de la Schola Cantorum. À 6 h. 45, causeuse sur la question sociale du Canada par M. Jean-Baptiste Desrochers, P.S.S., professeur de morale au Grand Séminaire de Montréal.

ROBERT BURNS

Ce soir, de 10 heures à 10.30, "Cotters Saturday Night", pour remplacer "La Chanson de Paris", à l'occasion de la fête du poste écosais. Robert Burns. Les artistes de ce programme feront entendre des œuvres d'expression écosaise, en particulier des œuvres folkloriques.

LA CHANSON DE PARIS

Les artistes de la Chanson de Paris, à Radio-Canada, ont élaboré, pour leur concert du vendredi 10 février, à 10 heures p.m., le programme suivant:

1. "Défilé Parade" P. Lacombe

2. "Ah! l'amour stérile" Les coquins du micro.

3. "Quand on est vraiment amoureux" Les coquins du micro.

4. "Apprenez-moi des mots d'amour" Jeanne Desjardins.

5. "Arlequinade", de la suite "Musiques Foraines" Schmitt

6. "La route du bonheur" Les coquins du micro.

7. "La blonde Elizabeth" Les coquins du micro.

8. "Jardins de cures" Hugues Delorme

9. "Les Tors" de "La Péria" P. Lacombe

10. "Su tu m'aimas" Pergolesi

11. "Bacchanale de Faust" Jeanne Desjardins

12. "La Fille du moulin" Les coquins du micro.

13. "Pauvre Marionnette" Les coquins du micro.

Chef d'orchestre: André Larose.

\$ 74.95



Le plus bas prix auquel J.-ROMEO CROTEAU ait jamais offert un MAJESTIC genre console tout-monde.

Lampes Cuirassées

Dernier modèle 1935

*** Prenez Paris * Londres * l'Amérique du Sud et plusieurs autres pays**

Nous acceptons votre vieux radio en paiement partiel. Conditions faciles.

J.-Roméo CROTEAU
37 St-Joseph - Tél: 2-4675
"LA MAISON QUI DONNE LE SERVICE"

LES PELLICULES!

Détruisez-les avant qu'elles ne détruisent vos cheveux

Les pellicules écroulées obstruent les pores et étouffent la croissance des cheveux. Le Shampoo Enlève-Pellicules Fitch est garanti détruire dès la première application toute parcelle de pellicules volantes et enroulées. En vente chez tous les pharmaciens, barbiers et salons de beauté. Essayez-le dès aujourd'hui.

Après avoir lavé les cheveux, le Shampoo Fitch est la préparation sans pareille qui stimule la racine des cheveux et leur donne une vie, une beauté et un lustre nouveaux.



RECEPTION

Fourni par C. Robitaille, Enr. QUEBEC

BONNE HIER SOIR

Ce jernissement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

CKAC

VENDREDI, 25

3.00 p.m. - Orchestre.
3.15 p.m. - Orchestre symphonique de Minneapolis - C. B. S.
3.30 p.m. - L'heure du foyer.
3.45 p.m. - Programme musical.
4.00 p.m. - L'heure récréative.
4.15 p.m. - Chansons parisiennes.
4.30 p.m. - Drame vécu.
4.45 p.m. - Le curé du village.
5.00 p.m. - Émission de la Pharmacie Mont-Real.
5.15 p.m. - Carriote, Danilo et Suzette.
5.30 p.m. - L'heure provinciale.
5.45 p.m. - Radio-divertissement Molson.
6.00 p.m. - "Hollywood Hotel" - C. B. S.
6.15 p.m. - Les joueurs de hockey célèbres.
6.30 p.m. - Orchestre de J. de Courcy.
6.45 p.m. - Le reporter sportif Molson.
7.00 p.m. - Variétés Mus-Kee-Ke.
7.15 p.m. - Musiques de danse.
7.30 p.m. - Communications pour le Nord.
7.45 p.m. - Fin des émissions.

SAMEDI, 26

8.00 a.m. - L'heure.
8.15 a.m. - Le Club du Cou-Cou de CKAC.
8.30 a.m. - Programme.
8.45 a.m. - L'heure des programmes.
9.00 a.m. - L'opéra et l'opérette.
9.15 a.m. - Entre-nous, mesdames.
9.30 a.m. - Not-Pourri musical, courtoisie de l'Association des Aveugles.
9.45 a.m. - Fantaisies de l'Emulsion Scott.
10.00 a.m. - Variétés de J.-R. Croteau.
10.15 a.m. - Tante Jeanette.
10.30 a.m. - Programme.
10.45 a.m. - L'heure du foyer.
11.00 a.m. - Choses connues, courtoisie de M. J. Lée.
11.15 a.m. - La chanson française.
11.30 p.m. - Tango nouveau, courtoisie de Laiterie Laval.
11.45 p.m. - Régat artistique.
12.00 p.m. - Les souhaits de bonne fête.
12.15 p.m. - Suppression des émissions jusqu'à 4 h. 30 p.m.
4.30 p.m. - L'heure.
4.45 p.m. - L'heure des programmes.
4.55 p.m. - Musique instrumentale.
5.10 p.m. - Fantaisies de l'Emulsion Scott.
5.25 p.m. - Dans l'intimité.
5.40 p.m. - Les grands succès.
5.55 p.m. - L'heure.
6.10 p.m. - Météo musicale.
6.25 p.m. - La chanson nouvelle.
6.40 p.m. - Musique d'orchestre.
6.55 p.m. - La chanson choisie.
7.10 p.m. - Soli.
7.25 p.m. - Musique d'orchestre.
7.40 p.m. - Chansonnètes.
7.55 p.m. - Programme de choix.
8.10 p.m. - L'heure.
8.25 p.m. - Causerie sportive par M. Maurice Descaux.
8.40 p.m. - Programme de chant.
8.55 p.m. - L'orchestre de concert du Château Frontenac.
9.10 p.m. - Drame de la première page.
9.25 p.m. - Programme.
9.40 p.m. - Récital de violon par M. Gilbert Darisse.
9.55 p.m. - Voyage autour du monde.
10.10 p.m. - Les Montagnards laurentins.
10.25 p.m. - Récital d'orgue par M. Gordon Perry.
10.40 p.m. - Gilbert Darisse et son orchestre de danse de l'Hôtel Victoria.
10.55 p.m. - L'heure.
11.10 p.m. - Le reporter Buckingham: rapports de hockey et nouvelles générales.
11.25 p.m. - O Canada, fin des émissions.

RADIO-ETAT

VENDREDI, 25

5.30 p.m. - La Musique populaire et borale.
5.45 p.m. - Cotes de la Bourse.
6.00 p.m. - Chansonnète française.
6.15 p.m. - Radio Petit-monde - Direction de Mme Jean-Louis Andet.
6.30 p.m. - Bert Anstice et ses Montagnards.
6.45 p.m. - "Le Curé du Village" - Brasseur Dow.
6.55 p.m. - Billy et Pierre.
7.10 p.m. - Radio Journal - Presse Canadienne.
7.25 p.m. - Le Vieux Québec - direction Danais Feltin.
7.40 p.m. - Débat Inter-Universitaire.
7.55 p.m. - Up-to-the Minute.
8.10 p.m. - Culture's Saturday Night.
8.25 p.m. - The Hallucinations of Gentleman Jim.
8.40 p.m. - Journal - Presse Canadienne.
8.55 p.m. - Fin des Émissions.
SAMEDI, 26
5.30 p.m. - Variétés musicales et horaire.
5.45 p.m. - Cotes de la Bourse.
6.00 p.m. - Chansonnète française.
6.15 p.m. - Musique.
6.30 p.m. - Causerie sous les auspices de l'U. O. C.
6.45 p.m. - Récital d'orgue, Bernard Longbottom, organiste.
6.55 p.m. - Chronique Bibliographique, par Georges Langlois, de "L'Ordre".
7.10 p.m. - Don Zullo and Von Boys.
7.25 p.m. - Musical Sketches, direction Harry Jones.
7.40 p.m. - Alfred Larose.
7.55 p.m. - Radio-reportage du hockey, General Motors.
8.10 p.m. - Chas. Dornberger et son orchestre.
8.25 p.m. - Radio Journal, Presse Canadienne.

DEGEL HATIF

Halifax, 24. - Eprouvées par une tempête de neige la nuit dernière, les provinces Maritimes souffrent maintenant d'un dégel hâtif qui leur apporte pluie et verglas. C'est au Nouveau-Brunswick que la tempête s'est fait le plus vivement sentir.

Soulagez le MAL de DOS



DODD'S KIDNEY PILLS

ALL KIDNEY DISEASES
URACAL, GRAVEL, RHEUMATISM, NEURALGIA, MIGRAINE, ETC.

Pihules

Dodd pour le Rein

Sur la Colline

(Suite de la page 3)

Le deuxième pour modifier la loi se rapportant au droit de voter aux élections municipales ou scolaires nonobstant le non-paiement des taxes.

M. Duplessis a cru bien faire, hier, en horripilant le gouvernement de demandes au sujet de l'étude de trois bills qu'il a fait inscrire au feuillet. Le premier ministre a supporté les remarques du chef de l'opposition avec patience, mais il lui a fait remarquer que s'il ne faisait pas perdre tellement de temps à l'Assemblée avec ces questions inutiles, on passerait sa législation beaucoup plus vite.

Les travaux d'excavation pour les assises de la nouvelle bâtisse parlementaire de la rue Saint-Augustin commenceront lundi prochain et devront être terminés le premier mai.

Les entrepreneurs se sont engagés à remettre la clé de ce nouvel édifice entre les mains du ministre des Travaux Publics, le 1er avril 1936. Il ne faut pas oublier que tous les travaux seront faits à la main et qu'on n'emploiera de machinerie que lorsque le travail ne pourra se faire autrement.

Cette entreprise gouvernementale pour donner du travail aux chômeurs donnera de la besogne aux ouvriers d'usine comme aux ouvriers des métiers de la construction. Les entrepreneurs auront jusqu'au premier mai prochain pour préparer leurs matériaux de sorte que leur mise en place pourra commencer dès que les travaux d'excavation seront terminés.

EN SASKATCHEWAN

Regina, 24. - Les prévisions budgétaires pour l'exercice 1935-36 en Saskatchewan admettent un déficit de \$767,527. M. Gardiner, premier ministre, a déclaré, dans une interview donnée aux journaux, qu'il espérait équilibrer le budget sans impôts nouveaux par des économies et une perception plus rigoureuse des impôts actuels.

UN EMOI

Tokio, 24. - Le secrétaire de la Marine américaine, Claude-A. Swanson, en révélant que celle-ci envisageait l'aménagement des îles Wake et Midway, au milieu du Pacifique, pour fins d'aéronautique, a mis les journaux japonais en émoi, parce qu'ils prétendent que le traité de Washington interdit de fortifier ces îles.

MESSAGES

TELEGRAPHIQUES

Ottawa, 24. - Le ministère de la Défense a révélé aujourd'hui qu'il avait mis son service de signaux par T. S. F. à la disposition de ceux qui veulent télégraphier à Vancouver. Les messages sont envoyés d'Edmonton. La Direction de la radio maintient un service hier, mais n'avait pu encore le reprendre aux premières heures ce matin.

Le Dr C.-R. Paquin est mort hier à l'hôpital

(Suite de la dernière page)
Paquin, de Québec et Mme Paul Fontaine, (Gilberte), d'Ottawa. En secondes noces, il avait épousé Heloise Roy, veuve de Me Nazaire Olivier. Il laisse son beau-fils, Me Maurice Olivier, C. R., fonctionnaire au ministère de la Justice, à Ottawa; ses belles-filles, la Révérende Mère Marie de la Providence (Lucienne), des Ursulines de Roberval et madame Léon Mercier-Gouin, de Montréal; son gendre, Me Paul Fontaine, du ministère de la Justice à Ottawa, et sa belle-fille, madame Raymond Paquin (Gabrielle Grandbois).

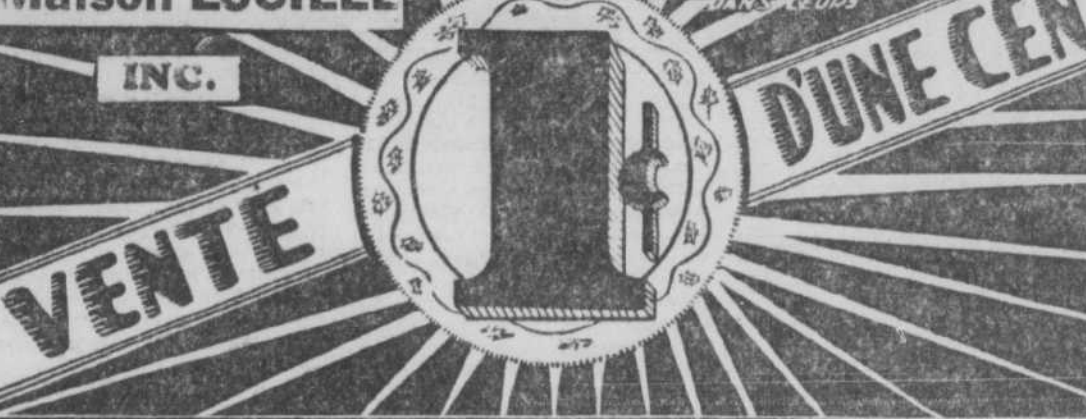
Lui survivent aussi sept petits-enfants: Thérèse, Lucille, Gisèle, Colette, Jean et Nicole Fontaine, d'Ottawa; Michel Paquin, de Québec; ses frères, MM. Azarias et Alphonse Paquin, de Québec; et une sœur, madame Omer Beaumont, de Québec; quatre beaux-frères, M. Omer Beaumont, le docteur Joseph de Va-

EPISODE FINAL DE NOTRE VENTE

SENSATIONNELLE // AUDACIEUSE // DIFFERENTE //

Maison LUCILLE INC.

MASSACRENT LES PRIX DANS LES ROBES



POUR LIQUIDER 3000 MANTEAUX et ROBES

SAMEDI Dernier Jour de la Vente D'UNE CENT

AUBAINES PHENOMENALES

DANS TOUS LES DEPARTEMENTS

Record des Bas Prix

450

ROBES

Valeurs Jusqu'à \$15

CHACUNE

\$7.98

AJOUTEZ 1c et obtenez 2 Robes

Crêpe uni ou imprimé. Styles les plus récents. Toutes les teintes en vogue. Profitez de cette occasion exceptionnelle.

TAILLES: 14 à 44.

BLOOMERS

Laine et Tricotelette

Rég. 75c chaque

Ajoutez Une Cent et obtenez-en 2.

48c

BAS

Cachemire de laine

Rég. 75c la paire

Ajoutez Une Cent et obtenez 2 paires

48c

AVIS: - Les Bons de cette Vente ne seront plus valables après SAMEDI

LUCILLE
121 St-Joseph INC

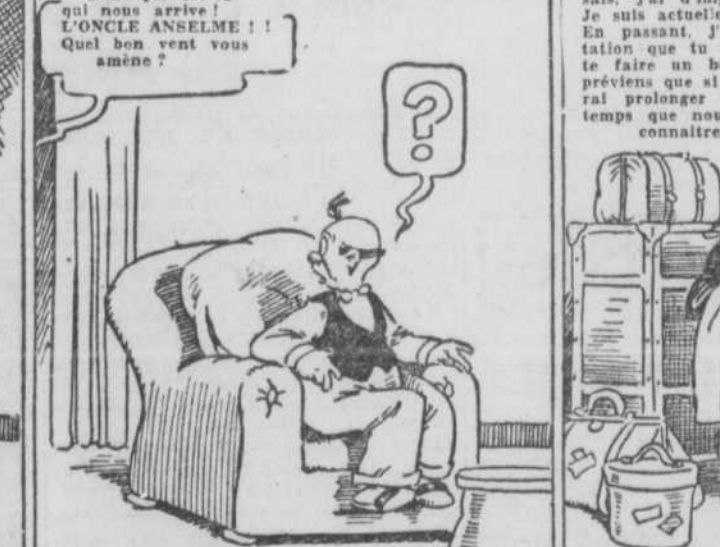
rennes, M. J.-R. Chalouit et M. Emile Roy, tous quatre de Québec; deux belles-sœurs, madame Ernest de Varennes, de Waterloo, veuve de M. Ernest de Varennes, ancien conseiller légis-



SON PERE

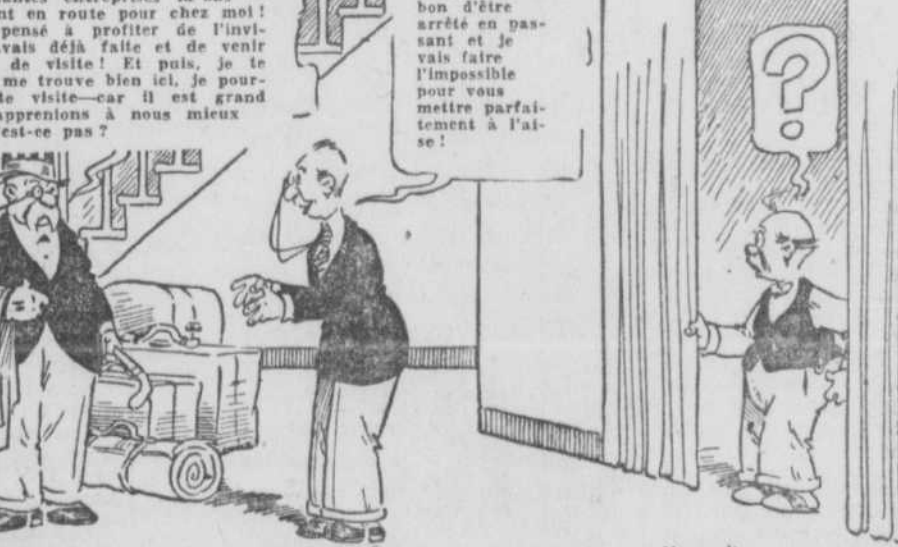
Par C.-H. Wellington

No 857



Les Aventures de Tit Jean l'Aviateur

Par Tim Young



UN MONSTRE FAIT FACE A LA PANTHERE NOIRE



AU SOMMET DES ARBRES



NOIRAUDE A ENTENDU ET ELLE S'ELANCE VERS LES ENNEMIS



L'Ymag

Une trentaine d'équipes déjà en lice dans la Série Indépendante

Les Castors causent une surprise aux Cubs de Boston hier soir

Après avoir pris les devants en sciant cinq points dès la première période, les Castors de Québec l'emportent sur les Cubs au score de 6 à 2, hier soir — Doran, Leduc, Buckles, Quenneville, Raymond et Alexandre comptent pour le club visiteur — Joe Jerwa et Alex Motter enregistrent les points du Boston.

Boston, 25. (P. A.) — Les Castors de Québec ont causé une surprise fort désagréable aux Cubs de Boston, hier soir, en leur infligeant un échec au score de 6 à 2, au cours d'une joute qui fut tout à l'avantage du club visiteur.

Les Québécois avaient pris une bonne avance, soit cinq points, dès la première période, grâce à Doran, Leduc, Buckles, Quenneville et Raymond qui prirent à peine trois minutes pour trouver les filets bostoniens. Dans la seconde période, Joe Jerwa et Alex Motter complétèrent les deux six points du Boston.

Après six minutes de jeu, Arthur Alexandre scia le sixième point des Castors. Albert Leduc, Marcel Raymond et Sheldon Buckles enregistrent chacun un point et un "assist". Les Castors attaquaient avec vigueur dès la mise de la rondelle au jeu, et malgré leurs montées à l'emport-pièce, les Cubs n'eurent aucune chance de tenir leurs adversaires en respect.

St-Jean-Baptiste gagne 2-1 et Jacques-Cartier 3-2 hier

Dernière manche des séries éliminatoires, demain matin, entre St-Malo et N.-D. de la Garde, Morissette et St-Sacrement — Un protêt.

Les joutes au programme de la Ligue Interscholaire, section "C", hier matin, ont été gagnées par les écoles St-Jean-Baptiste et Jacques-Cartier, qui l'emportèrent sur les écoles du Sacré-Coeur et St-Sauveur par 2-1 et 3-2.

La dernière manche des séries éliminatoires, dans les sections "A" et "B" sera jouée demain matin, à l'Aréna. On se rappelle que, samedi dernier, dans la section "A", l'école du St-Sacrement comptait 2-1, contre l'école Morissette, cependant que Notre-Dame de la Garde imposait un score identique à St-Malo. Cette série de deux parties, entre ces clubs, est au total des points.

A 9 heures 15, St-Malo jouera contre Notre-Dame de la Garde, puis l'école Morissette rencontrera celle de St-Sacrement.

Un protêt a été logé par les officiels du club de St-Sauveur, au sujet de l'un des points qui fut compté par Jacques-Cartier. Ce protêt sera étudié en fin de semaine.

Voici les alignements et sommaires des joutes d'hier :

ALIGNEMENT
ST-JEAN-BAPTISTE: buts, H. Fiset, défenses, J. John et P. Plante; centre, Proulx; ailes, C. P. Poulin et Deslauriers; subs., G. H. Marcoux, P. Garfey, Bernard, J. P. Lapointe, G. H. Goulet, Hamel, Asselin et L. Mahieu.

JACQUES-CARTIER: buts, Lamontagne, défenses, J. P. Giroux et Chervette; centre, Dubois; ailes, Boucher et Giguère; subs., Bédard, Alain, L. Giroux, Poulin, Robitaille et Doyon.

SOMMAIRE
Première période

Pas de point.

Punition: aucune.

Deuxième période

1—St-Sauveur, Lapointe (Garfey) . . . 1.05

Punitions: J. P. Giroux et Deslauriers.

Troisième période

2—Jacques-Cartier, L. Giroux . . . 6.35

Punitions: aucune.

Fin de la partie

St-Jean-Baptiste, 2; Jacques-Cartier, 1.

St-Sauveur, 1; Notre-Dame de la Garde, 2.

Morissette, 1; St-Sacrement, 2.

St-Malo, 1; Notre-Dame de la Garde, 2.

Notre-Dame de la Garde, 1; St-Sacrement, 2.

St-Sacrement, 1; Morissette, 2.

Morissette, 1; St-Sacrement, 2.

St-Sacrement, 1; Morissette, 2.

Morissette, 1; St-Sacrement, 2.

St-Sacrement, 1; Morissette, 2.

Morissette, 1; St-Sacrement, 2.

St-Sacrement, 1; Morissette, 2.

Morissette, 1; St-Sacrement, 2.

St-Sacrement, 1; Morissette, 2.

Morissette, 1; St-Sacrement, 2.

St-Sacrement, 1; Morissette, 2.

Morissette, 1; St-Sacrement, 2.

St-Sacrement, 1; Morissette, 2.

Morissette, 1; St-Sacrement, 2.

St-Sacrement, 1; Morissette, 2.

Morissette, 1; St-Sacrement, 2.

St-Sacrement, 1; Morissette, 2.

Morissette, 1; St-Sacrement, 2.

St-Sacrement, 1; Morissette, 2.

RAQUETTE

LE FRONTENAC

Le club de raquetteurs Frontenac est en mesure de préparer pour la convention annuelle des Raquetteurs à Lewiston, et ceux qui doivent y prendre part ne manquent pas certainement leur train, ce soir. Ils sont tous priés de se rendre pour 9 heures, à la gare du Palais, et sans doute qu'ils seront là bien avant le temps. Les 50 membres seront accompagnés de leur corps de clairons dont le capitaine Louis Langlois a la direction. M. Frs. Fortin, l'instructeur, fera aussi le voyage. Les amis du Frontenac se rendront nombreux pour souhaiter bon voyage à ces joyeux lurons. Le Frontenac participera dans cette convention qui fera époque.

LE LORETTEVILLE

En route pour Lewiston! Plus de 40 joueurs du club de raquetteurs Le Loretteville répondront à cet appel, ce soir. Les gars du Loretteville seront accompagnés de leur corps de clairons au complet et de leur orchestre. C'est dire qu'on va-t-y en avoir du plaisir!

Le rassemblement se fera au chalet à 7 h. 45. Des autobus seront à la disposition des membres. Le club se rendra à la gare en parade; la formation de celle-ci se fera à la place Jacques-Cartier, à 8 h. 15.

Le Loretteville représentera donc dignement la petite ville dont il porte le nom avec tant d'orgueil et que l'on peut à juste titre surnommer la reine des sports (à part Québec). Le maire Alf-J. Blondeau, de Loretteville, de même que le maire Wilfrid Savard, de St-Amélie, tous deux membres du Loretteville, accompagneront leur club chez nos confrères franco-américains. Le populaire président Durand y sera aussi.

Le Loretteville aura ses quartiers généraux au nouvel hôtel Elm, d'Auburn.

LE ZOUAVE

Ce soir, rassemblement de tous les membres et clairons à huit heures moins quart à la salle des Zouaves, Halle Berthelot.

Il y aura parade jusqu'à la gare; ceux qui ne partent pas viennent souhaiter bon voyage à ceux qui s'en vont et qui portent le costume à cette occasion.

Cinquante raquetteurs-zouaves seront de la convention. Ils logeront au Dewitt Hotel, quartiers-généraux de la convention.

Le corps de clairons sonnera le "salut à Dieu" à la messe des raquetteurs et deux zouaves serviront. Papa Belieu fait le voyage; après une attaque très sérieuse, le président vétérinaire des raquetteurs a voulu être au milieu de ses amis à ce grand rassemblement.

Donc, ce soir, à 7 heures 45, au rassemblement et all aboard pour Lewiston.

AU DRAGON

Ce soir, à 8 heures, rassemblement de tous les membres, en costume, qui participeront à la grande convention à Lewiston. Il faudra se rendre sans faute au chalet du club pour l'heure indiquée, pour la signature des passeports, afin d'éviter des ennuis. N'oubliez pas cet avis.

Au corps de clairons: n'oubliez pas le ralliement de ce soir. Soyons-y! Nous nous rendrons à la gare en parade.

"FIELD-DAY"

Demain après-midi, à 2 heures, sur la Terrasse, les différents corps de raquetteurs québécois, participeront à un "field-day". Les membres du "Huron" en seront. Concours de souche à la corde, glissades et course à la raquette sont au programme. Comme attraction spéciale, vus priantes sous les auspices du Van-Bureau Corporation, de New-York.

LES QUILLES A LA MAISON DE LA PIPE

Ce soir, à 11 heures, à la salle Pace, commencera le tournoi de quilles des amateurs de la "Maison de la Pipe". Deux nouveaux clubs, le Laval et le Ernest, composés de sportsmen qui fréquentent la tabagie Langlois, tiendront compagnie au Finnigan et au Edgar, qui sont à l'œuvre depuis quelque temps.

Voici la cédule officielle:

25 janvier: Edgar vs Ernest.

1 février: Ernest vs Finnigan.

8 février: Laval vs Edgar.

15 février: Laval vs Ernest.

22 février: Finnigan vs Edgar.

1 mars: Ernest vs Laval.

Edgar vs Finnigan.

A ST-ESPRI

Après une courte vacance, le club St-Esprit reprend ses activités et lance un défi à tout club alignant des joueurs de 18 à 21 ans. Pour informations, s'adresser au capitaine, G. Marcoux, 74 Bième Rue, tél.: 4-2769.

LES ANNEAUX

LIGUE INTERIEURE

Après avoir connu un succès sans précédent, la classe "A", vient de terminer sa première série et continuera ses opérations en présentant son premier programme de la deuxième série. Ce soir, le programme comprendra les parties suivantes: — Le champion de la première série, le St-Germain, essaiera de continuer sa série de victoires, cette fois-ci aux dépens du Claire-Fontaine, à 89 1-2 rue St-Luc; le Madden Ltee jouera ensuite contre le St-Jacques Inc., à 292 3-4 rue St-Olivier.

ROSAIRE

La première réunion des clubs de hockey amateurs désirant participer à la série indépendante, pour le championnat des cité et district de Québec, est marquée d'un beau succès — Une trentaine d'équipes déjà en lice — Les règlements.

Un véritable succès a marqué, hier, la première réunion des clubs de hockey-amateurs désirant participer à la série indépendante, pour le championnat des cité et district de Québec, organisée annuellement par les propriétaires de l'Aréna. Afin de donner plus de satisfaction, MM. Nap. Côté et Améd. Demers, ont décidé de commencer la première ronde plus tôt, cette année, et il est très probable que l'on pourra céder des parties dès la semaine prochaine. On profitera des prochains jours pour régler les derniers détails et lors de la nouvelle réunion, lundi soir prochain, le 28 janvier, on sera en mesure de donner tous les détails aux clubs intéressés.

Il y a déjà une trentaine de concurrents sur les rangs mais le nombre d'équipes va considérablement augmenter d'ici lundi. On a décidé d'attendre à ce jour-là pour fermer les entrées car plusieurs équipes ont été dans l'impossibilité d'envoyer des représentants hier.

Voici les clubs qui sont déjà inscrits: C. D. C. Giffard, Courville, Employés Civils, Silver Granite (Indépendant), Québec Railway (division Montmorency), Gauvin & Gauvin, Café Laval, Jos. Hunt Black Hawks, Lafayette (Québec), Garage Tangway, J.-B. Gosselin, boulanger, Dr Robert, Belvédère, St-Gregoire, Côté & Frère, Anglo Pulp (Indépendant), Boulangerie Huard, H.-E. Scott, Salaberry de Beaufort, Pharmacie Dubé, C. N.R.A. Telegraph, Fiset Tigers, Young's Cigar Store, Bearcats, Pont de Québec, Rex, B. B. Lauzon, A. B. C. de Ste-Anne-de-Beaupré, St-François d'Assises.

Les clubs qui désiraient participer à cette grande série indépendante ont dû attendre jusqu'à hier pour venir leur inscription pourront s'adresser d'ici lundi soir à Wilfrid Thibault, à l'Aréna même.

Afin d'éviter toute discussion durant la série, voici quels seront les principaux règlements à l'appliquer.

1—Chaque équipe aura droit à un maximum de 14 joueurs.

2—Aucun équipier de la ligue Railway-Paper sera éligible.

3—Un club aura droit au service de deux joueurs seulement de la ligue des Bons Sports.

4—Un joueur faisant partie d'une équipe qui est éliminée n'a pas le droit de s'aligner avec un autre club encore sur les rangs, dans la ronde suivante.

5—Pour chaque ronde, le tirage sera fait publiquement en présence des clubs en lice, le premier club choisi jouant avec le second, le troisième avec le quatrième et ainsi de suite.

6—Chaque partie sera de trois périodes de quinze minutes pour les premières rondes puis de vingt minutes pour les quarts de finale, les demi-finales et la finale. En cas d'égalité, dans les premières rondes, on jouera dix minutes supplémentaires et si le score est encore égal, à la fin, les deux clubs resteront en lice.

7—Les arbitres nommés par les organisateurs auront pleine autorité sur le jeu en tout temps. On verra à choisir des officiels compétents afin de donner justice et satisfaction à chaque club.

8—Le prix d'admission, soit \$2.00, devra être remis au plus tard lundi soir, le 28 janvier, date de la prochaine assemblée.

9—Lors des programmes des différentes rondes, l'heure des parties, ainsi que la cédule, seront annoncées dans les journaux. Les clubs intéressés devront être prêts à embarquer sur la glace à l'heure fixée. Un club qui n'aura pas une étude impartiale, sera accordé aux retardataires, à moins de raisons majeures.

10—Tout club désirant louer un protêt devra faire un nouveau dépôt de \$2.00 entre les mains de M. Thibault et le Comité d'Arbitrage décidera du cas, après une étude impartiale.

11—Pour toutes les parties, on suivra les règlements de la N. H. L.

12—La direction de l'Aréna se réserve le droit de rendre une décision dans tous les cas qui ne sont pas inclus dans ces règlements.

13—Chaque équipe aura droit à un maximum de 14 joueurs.

14—Aucun équipier de la ligue Railway-Paper sera éligible.

15—Un club aura droit au service de deux joueurs seulement de la ligue des Bons Sports.

16—Un joueur faisant partie d'une équipe qui est éliminée n'a pas le droit de s'aligner avec un autre club encore sur les rangs, dans la ronde suivante.

17—Pour chaque ronde, le tirage sera fait publiquement en présence des clubs en lice, le premier club choisi jouant avec le second, le troisième avec le quatrième et ainsi de suite.

18—Chaque partie sera de trois périodes de quinze minutes pour les premières rondes puis de vingt minutes pour les quarts de finale, les demi-finales et la finale. En cas d'égalité, dans les premières rondes, on jouera dix minutes supplémentaires et si le score est encore égal, à la fin, les deux clubs resteront en lice.

19—Les arbitres nommés par les organisateurs auront pleine autorité sur le jeu en tout temps. On verra à choisir des officiels compétents afin de donner justice et satisfaction à chaque club.

20—Le prix d'admission, soit \$2.00, devra être remis au plus tard lundi soir, le 28 janvier, date de la prochaine assemblée.

21—Lors des programmes des différentes rondes, l'heure des parties, ainsi que la cédule, seront annoncées dans les journaux. Les clubs intéressés devront être prêts à embarquer sur la glace à l'heure fixée. Un club qui n'aura pas une étude impartiale, sera accordé aux retardataires, à moins de raisons majeures.

22—Tout club désirant louer un protêt devra faire un nouveau dépôt de \$2.00 entre les mains de M. Thibault et le Comité d'Arbitrage décidera du cas, après une étude impartiale.

23—Pour toutes les parties, on suivra les règlements de la N. H. L.

24—La direction de l'Aréna se réserve le droit de rendre une décision dans tous les cas qui ne sont pas inclus dans ces règlements.

25—Chaque équipe aura droit à un maximum de 14 joueurs.

26—Aucun équipier de la ligue Railway-Paper sera éligible.

27—Un club aura droit au service de deux joueurs seulement de la ligue des Bons Sports.

28—Un joueur faisant partie d'une équipe qui est éliminée n'a pas le droit de s'aligner avec un autre club encore sur les rangs, dans la ronde suivante.

29—Pour chaque ronde, le tirage sera fait publiquement en présence des clubs en lice, le premier club choisi jouant avec le second, le troisième avec le quatrième et ainsi de suite.

30—Chaque partie sera de trois périodes de quinze minutes pour les premières rondes puis de vingt minutes pour les quarts de finale, les demi-finales et la finale. En cas d'égalité, dans les premières rondes, on jouera dix minutes supplémentaires et si le score est encore égal, à la fin, les deux clubs resteront en lice.

31—Les arbitres nommés par les organisateurs auront pleine autorité sur le jeu en tout temps. On verra à choisir des officiels compétents afin de donner justice et satisfaction à chaque club.

32—Le prix d'admission, soit \$2.00, devra être remis au plus tard lundi soir, le 28 janvier, date de la prochaine assemblée.

33—Lors des programmes des différentes rondes, l'heure des parties, ainsi que la cédule, seront annoncées dans les journaux. Les clubs intéressés devront être prêts à embarquer sur la glace à l'heure fixée. Un club qui n'aura pas une étude impartiale, sera accordé aux retardataires, à moins de raisons majeures.

34—Tout club désirant louer un protêt devra faire un nouveau dépôt de \$2.00 entre les mains de M. Thibault et le Comité d'Arbitrage décidera du cas, après une étude impartiale.

35—Pour toutes les parties, on suivra les règlements de la N. H. L.

36—La direction de l'Aréna se réserve le droit de rendre une décision dans tous les cas qui ne sont pas inclus dans ces règlements.

37—Chaque équipe aura droit à un maximum de 14 joueurs.

38—Aucun équipier de la ligue Railway-Paper sera éligible.

39—Un club aura droit au service de deux joueurs seulement de la ligue des Bons Sports.

40—Un joueur faisant partie d'une équipe qui est éliminée n'a pas le droit de s'aligner avec un autre club encore sur les rangs, dans la ronde suivante.

41—Pour chaque ronde, le tirage sera fait publiquement en présence des clubs en lice, le premier club choisi jouant avec le second, le troisième avec le quatrième et ainsi de suite.

42—Chaque partie sera de trois périodes de quinze minutes pour les premières rondes puis de vingt minutes pour les quarts de finale, les demi-finales et la finale. En cas d'égalité, dans les premières rondes, on jouera dix minutes supplémentaires et si le score est encore égal, à la fin, les deux clubs resteront en lice.

43—Les arbitres nommés par les organisateurs auront pleine autorité sur le jeu en tout temps. On verra à choisir des officiels compétents afin de donner justice et satisfaction à chaque club.

44—Le prix d'admission, soit \$2.00, devra être remis au plus tard lundi soir, le 28 janvier, date de la prochaine assemblée.

45—Lors des programmes des différentes rondes, l'heure des parties, ainsi que la cédule, seront annoncées dans les journaux. Les clubs intéressés devront être prêts à embarquer sur la glace à l'heure fixée. Un club qui n'aura pas une étude impartiale, sera accordé aux retardataires, à moins de raisons majeures.

46—Tout club désirant louer un protêt devra faire un nouveau dépôt de \$2.00 entre les mains de M. Thibault et le Comité d'Arbitrage décidera du cas, après une étude impartiale.

47—Pour toutes les parties, on suivra les règlements de la N. H. L.

48—La direction de l'Aréna se réserve le droit de rendre une décision dans tous les cas qui ne sont pas inclus dans ces règlements.

LE HOCKEY



HIER
N. H. L.

Canadiens, 2; Maroons, 1.
Americans, 2; St-Louis, 2.
Chicago, 3; Rangers, 3.

CAN-AMERICAINE

Québec, 6; Boston, 2.
New-Haven, 4; Philadelphie, 2.

INTERNATIONALE

London, 0; Détroit, 6.

INTERSCOLAIRE

St-Jean-Bte, 2; Sacré-Coeur, 1.
Jacques-Cartier, 3; St-Sauveur, 2.

EXHIBITION

Pharmacie Dubé . . . 3
Silver Granite . . . 6

STANDINGS

CAN-AMERICAINE

J. G. P. N. PP. PC. Pts

Boston . . . 27 14 8 5 82 64 33

Québec . . . 27 13 11 3 84 60 29

Providence . . . 24 10 8 6 64 64 26

Philadelphie . . . 23 10 15 3 63 92 23

New-Haven . . . 23 9 14 5 71 84 23

"PONT DE QUEBEC"

Mercredi, le 23, le "Pont de Québec" a reçu la visite du W.-E. Bégin et a défilé au score de 13-0.

Les scores furent: V. Blais (3), M. O'Brien (3), G. Leclerc (2), R. O'Brien (1), R. Mathieu (1), T. Mathieu (1), Paul Mathieu (1), et R. Renaud (1). Ce club lance un défi à tout club indépendant. S'adresser à A. Leclerc, tél.: 4-5688.

A NEW-LIVERPOOL

Dimanche, le 27 courant, l'Atkinson rendra visite au New-Liverpool dans une joute régulière de la ligue de hockey du comté de Lévis. La partie promet d'être très intéressante car les deux clubs ont fait partie nulle lors de leur dernière rencontre dimanche dernier, à St-Romuald. La rondelle sera mise au jeu à 2 heures précises.

DEFI DU DUVAL

La Cordonnerie Duval lance un défi à tout club amateur. Le Duval aimait à rencontrer le "Gold Star", le "Bégin" ou le "Mickey Mouse". S. V. P. répondre par la voie de ce journal, ou s'adresser à Geo. Bergeron, tél.: 6934, entre midi et 2 heures et 5 à 7 heures 30.

LA FEUILLE D'ERABLE

Tous les membres du club de skis "Feuille d'Erable" sont convoqués à une assemblée générale pour ce soir, à 8 h., à leur chalet de l'avenue des Chénies. Des sujets très intéressants seront mis à l'étude.

Dimanche soir aura lieu la soirée sous les auspices des comités. On nous promet des surprises. L'orchestre A.-J. Leblanc fera les frais de la musique. Qu'on se le dise.

LA BOISSON LA PLUS SAINE

La boisson la plus saine

La boisson la plus saine

La boisson la plus saine

La boisson la plus saine

La boisson la plus saine

La boisson la plus saine

La boisson la plus saine

La boisson la plus saine

La boisson la plus saine

VOULEZ-VOUS DEVENIR PROPRIETAIRES SURVEILLER CES ANNONCES

H.P. Cimon
IMMOBILIER ET ASSURANCES
6 COTE D'ABRAHAM - TEL. 5169
PROPRIETES à vendre ou à échanger pour terre ou autre commerce, etc.
Aussi vendus par paiements faciles dans tous les quartiers de la ville et de la banlieue.
Commerces, Hôtels, épiceries, boulangeries, salons à manger, etc.
Terrains, terrains de bûches, etc.
C'est le meilleur moyen de faire fortune.
1935-1936-1937

Rosaire Drolet
EXPERT DANS L'ACHAT, la vente et location, l'échange de postes d'opérateurs licenciés, station de garage, restaurant, etc. de boucherie, station de gazoline avec ou sans foyer. Confiez-moi vos transactions. Rosaire Drolet 104 Des Erables, téléphone 3-4217.
2500-2505-1148

Emile Brousseau
235 ST-JEAN - TEL. 3-5788
TRES BONNE OCCASION. - Rue St-Cyrille, maison de 6 pièces, 3 grands lots, 8-9 chambres, plus bain, grande cour, garage, AVENUE PARC. Maison un seul logement, 10 chambres, moderne, aucune rente à payer.
RUE RICHELIEU. - Magnifique maison, 3 grands logements, belle partie grande cour, garage, vente \$3,000.00 en bas évaluation.
1935-1936-1937

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

AVIS est par les présentes donné à tous les membres actionnaires de la Coopérative Fédérée de Québec, que l'Assemblée Générale Annuelle aura lieu à l'Hôtel Queen's à Montréal, le 7 février 1935 (jeudi) à dix heures de l'avant-midi.

JOS.-N. BERNIER, Secrétaire.

Regrettable accident sur la Gr.-Allée

(Suite de la page 3)
sur la rue Desjardins, dans le voisinage de l'hôtel de ville par le constable Charles Boiteau qui poursuivait ses perquisitions depuis l'arrestation.

CHAMBERLAND Une séance du matin à la Chambre

(Suite de la page 3)
instituteurs et des institutrices.
L'honorable M. Arcand. — Loi modifiant la loi des accidents du travail, 1931.
L'honorable M. Taschereau. — Loi modifiant la loi 23 George V, chapitre 96.
L'honorable M. Godbout. — Loi relative aux hypothèques hypothétiques.
L'honorable M. Mercier. — Loi créant la Commission d'électricité de Québec.
L'honorable M. Stowell. — Loi modifiant la loi des stocks alcooliques.
L'honorable M. Godbout. — Loi relative au crédit agricole.
M. Duplessis. — Ces bills ne peuvent être présentés maintenant. Il faut qu'ils soient précédés de résolution.
M. Taschereau. — Si vous insistez nous ne les présenterons pas maintenant.
M. Duplessis. — "J'insiste".
Les bills sont donc laissés en plan au feuillet.

Le gouvernement répond alors à quelques questions de l'opposition.
M. Taschereau. — Nous pouvons référer le bill de M. Fisher pour modifier

Exigez le GOLDEN PONGE-O
CLAIRE FONTAINE LIMITEE
Notre DRY GINGER ALE est insurpassable en qualité et en saveur.
Commandez - le chez votre Epicerie

AVIS AUX LOCATAIRES LOGEMENTS A LOUER
à Giffard, en face de l'église, à louer ou à vendre, au No 61, 10ème rue, au No 191 Notre-Dame des Anges, au No 78 St-Agnès, au No 80 St-Agnès.

Je garantis ces loyers par bail, ne vous fiez pas aux renseignements que vous recevrez des locataires qui partent, qui ont pour intérêt à ne pas voir leur logement loué afin de le garder.

Les heures des visites sont de 10 à 11 heures le matin, de 2 à 5 heures de l'après-midi, et le soir de 7 à 8 heures, si vous ne pouvez visiter les logements durant ces heures, veuillez m'en aviser.

A VENDRE. — Maison meublée et demi-meublée, située à Val St-Michel, à vendre, bon prix pour acheteur sérieux.
ELZEAR CARMICHAEL

DECES

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation

BEDARD. — A Charlesbourg, le 25 janvier 1935, à l'âge de 21 ans, est décédé Michel, enfant bien-aimé de M. et Mme Marcel Bedard, née Germaine Blouin.

Les funérailles auront lieu samedi, à 4 heures.

BERNIER. — A St-Sacrement, le 24 janvier 1935, à l'âge de 60 ans, est décédé dame Josephine de la Durantaye, épouse de M. Adolphe Bernier.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

BOUSSEAU. — A l'ancienne Lorette, le 23 janvier, est décédée Madame Elzire Brousseau, née Marie-Louise Trudel, à l'âge de 84 ans et 9 mois.

Les funérailles auront lieu samedi à 8 heures.

BOUSSEAU. — A l'ancienne Lorette, le 23 janvier, est décédée Madame Elzire Brousseau, née Marie-Louise Trudel, à l'âge de 84 ans et 9 mois.

Les funérailles auront lieu samedi à 8 heures.

BOUSSEAU. — A l'ancienne Lorette, le 23 janvier, est décédée Madame Elzire Brousseau, née Marie-Louise Trudel, à l'âge de 84 ans et 9 mois.

Les funérailles auront lieu samedi à 8 heures.

BOUSSEAU. — A l'ancienne Lorette, le 23 janvier, est décédée Madame Elzire Brousseau, née Marie-Louise Trudel, à l'âge de 84 ans et 9 mois.

Les funérailles auront lieu samedi à 8 heures.

BOUSSEAU. — A l'ancienne Lorette, le 23 janvier, est décédée Madame Elzire Brousseau, née Marie-Louise Trudel, à l'âge de 84 ans et 9 mois.

Les funérailles auront lieu samedi à 8 heures.

BOUSSEAU. — A l'ancienne Lorette, le 23 janvier, est décédée Madame Elzire Brousseau, née Marie-Louise Trudel, à l'âge de 84 ans et 9 mois.

Les funérailles auront lieu samedi à 8 heures.

BOUSSEAU. — A l'ancienne Lorette, le 23 janvier, est décédée Madame Elzire Brousseau, née Marie-Louise Trudel, à l'âge de 84 ans et 9 mois.

Les funérailles auront lieu samedi à 8 heures.

BOUSSEAU. — A l'ancienne Lorette, le 23 janvier, est décédée Madame Elzire Brousseau, née Marie-Louise Trudel, à l'âge de 84 ans et 9 mois.

Les funérailles auront lieu samedi à 8 heures.

BOUSSEAU. — A l'ancienne Lorette, le 23 janvier, est décédée Madame Elzire Brousseau, née Marie-Louise Trudel, à l'âge de 84 ans et 9 mois.

Les funérailles auront lieu samedi à 8 heures.

BOUSSEAU. — A l'ancienne Lorette, le 23 janvier, est décédée Madame Elzire Brousseau, née Marie-Louise Trudel, à l'âge de 84 ans et 9 mois.

Les funérailles auront lieu samedi à 8 heures.

BOUSSEAU. — A l'ancienne Lorette, le 23 janvier, est décédée Madame Elzire Brousseau, née Marie-Louise Trudel, à l'âge de 84 ans et 9 mois.

Les funérailles auront lieu samedi à 8 heures.

BOUSSEAU. — A l'ancienne Lorette, le 23 janvier, est décédée Madame Elzire Brousseau, née Marie-Louise Trudel, à l'âge de 84 ans et 9 mois.

Les funérailles auront lieu samedi à 8 heures.

BOUSSEAU. — A l'ancienne Lorette, le 23 janvier, est décédée Madame Elzire Brousseau, née Marie-Louise Trudel, à l'âge de 84 ans et 9 mois.

Les funérailles auront lieu samedi à 8 heures.

BOUSSEAU. — A l'ancienne Lorette, le 23 janvier, est décédée Madame Elzire Brousseau, née Marie-Louise Trudel, à l'âge de 84 ans et 9 mois.

Les funérailles auront lieu samedi à 8 heures.

BOUSSEAU. — A l'ancienne Lorette, le 23 janvier, est décédée Madame Elzire Brousseau, née Marie-Louise Trudel, à l'âge de 84 ans et 9 mois.

Les funérailles auront lieu samedi à 8 heures.

BOUSSEAU. — A l'ancienne Lorette, le 23 janvier, est décédée Madame Elzire Brousseau, née Marie-Louise Trudel, à l'âge de 84 ans et 9 mois.

Les funérailles auront lieu samedi à 8 heures.

BOUSSEAU. — A l'ancienne Lorette, le 23 janvier, est décédée Madame Elzire Brousseau, née Marie-Louise Trudel, à l'âge de 84 ans et 9 mois.

Pour "Tulcinée"



dan la soirée



Orange, citron, limon - la vraie saveur du fruit

Les premiers témoins au procès de Bilodeau

(Suite de la page 3)
— Oui, il est venu louer une chambre le 5 octobre 1934.

— Quel prix payait-il ?
— \$4, par semaine.

— Sous quel nom s'est-il présenté ?
— Il a signé dans le registre J.-R. Bilodeau.

— Combien de temps est-il resté chez vous ?
— Vingt jours.

— L'avez-vous vu le 25 dans l'avant-midi ?
— Oui, vers 10 heures, il est venu me dire qu'il laissait sa chambre.

— Qu'a-t-il fait de son bagage ?
— Il me l'a confié en me demandant de le garder pendant une couple de jours.

— A quelle heure a-t-il quitté la maison ?
— Entre 11 heures et midi.

— L'avez-vous revu après ?
— Non, pas depuis lors.

— Connaissez-vous Bilodeau avant qu'il ne loue une chambre chez vous ?
— Non.

— Connaissez-vous quelques membres de sa famille ?
— Non.

Le second témoin est M. Hector Robitaille, facteur qui distribue les lettres dans le quartier de Limoilou.

Par M. Taschereau :
— Vous êtes facteur dans le quartier Limoilou ?

— Oui, depuis 7 ans.

— Avez-vous connu l'accusé ?
— Oui, ce fut mon compagnon de travail pendant presque tout ce temps.

— Bilodeau a-t-il toujours été en service ?
— Oui, sauf il y a un an, alors qu'il fut mis en congé.

— Le 25 octobre 1934, avez-vous vu Bilodeau ?
— Oui, vers 9 h. 30, il était devant la porte de la pharmacie Marquis.

— Lui avez-vous parlé ?
— Oui, je lui ai demandé s'il revenait bientôt travailler. Il m'a dit que oui.

— Vous a-t-il demandé quelque chose ?
— Non.

Il m'a demandé si je pouvais lui dire positivement si M. Octave Fiset était revenu de ses vacances. Je lui ai répondu dans l'affirmative car j'avais vu M. Fiset le matin à son poste.

— Etait-ce la seule fois qu'il vous parlait de M. Fiset ?
— Il m'avait demandé la même question une dizaine de jours avant ; je lui avais donc répondu que je n'étais pas sûr que M. Fiset fût revenu.

Par M. Taschereau :
— Vous avez un district à desservir comme facteur ?

— Oui.

— Bilodeau aussi en avait-il ?
— Oui.

— Celui de Bilodeau était-il plus étendu, plus fatigant à parcourir que le vôtre ?
— Non, le sien était pas mal pareil au mien.

— Bilodeau vous a-t-il dit qu'il était malade ?
— Oui.

— De quelle maladie ?
— J'étais sous l'impression qu'il s'agissait d'un malaise général.

Bilodeau vous a-t-il parlé en malade de ses supérieurs ou les a-t-il menacés ?
— Non, pas à ma connaissance.

— Il ne vous a fait part d'aucun malentendu entre lui et ses supérieurs ?
— Non, pas plus que tout autre employé.

S'est-il plaint de vous de quelque chose ?
— Il a dit qu'il avait des plaintes à faire, mais il ne mentionnait personne.

— Est-il normal qu'un facteur soit en congé depuis deux ans ?
— Ça ne se voit pas souvent.

M. François Nadeau succède à M. Robitaille dans la boîte aux témoins. C'est un employé du Garage Cloutier.

Le 25 octobre dernier, travailliez-vous ?
— Oui, au Garage Cloutier.

— Qu'est-ce que ce garage ?
— Un garage où l'on loue des "drive yourself".

Qu'est-ce qu'un "drive yourself" ?
— C'est une auto qu'on loue et que le locataire peut conduire moyennant paiement.

— Avez-vous vu l'accusé Bilodeau en 1934 ?
— Oui, à plusieurs reprises, il venait louer des autos.

Les dernières fois qu'il en a loué une, à quelle date était-ce ?
— Le 25 octobre, vers 10 h. 30.

— C'est à cette heure là qu'il est parti ?
— Oui, il avait un Chrysler coupé, avec siège arrière.

Bilodeau vous a-t-il rapporté cette voiture ?
— Non.

— Quand l'avez-vous revue, cette voiture ?
— Au poste de police No. 1, à 11 heures 30 du soir.

Par M. Taschereau :
— Quand vous avez loué à Bilodeau, lui avez-vous demandé où il allait ?

— Non, mais je lui ai demandé s'il allait loin. Il m'a répondu qu'il ferait une trentaine de milles et revenait

drat vers 3 heures.

— Bilodeau était-il seul quand il a loué l'auto ?
— Non, il était avec un jeune homme blond de 22 à 23 ans.

— Le connaissiez-vous ?
— Non.

— Vous n'avez pas su depuis qu'il s'appelle ?
— Non.

— J'ai supposé que ce pouvait être l'un des victimes, mais je ne le sais pas personnellement.

— En parlant soit avec vous soit avec son compagnon, Bilodeau n'a pas dit qu'il avait l'intention de se rendre ?
— Non, il n'en a pas parlé.

La Couronne fait alors comparaître Mlle Marguerite Labrecque, de Bishop Town, Cantons de l'Est, près de Sherbrooke.

Par M. Taschereau :
— Vous demeurez à Bishop Town ?

— A quatre milles de ce village.

— Chez vos parents ?
— Oui.

— Vous connaissez l'accusé ?
— Oui.

— Depuis quand ?
— Depuis le mois de septembre 1933.

— Qu'allait-il faire chez vous ?
— Il demandait à louer une chambre.

— Vous l'avez pris comme pensionnaire ?
— Oui, chambre et pension pour \$7 par semaine.

— Savez-vous ce que Bilodeau allait faire à Bishop Town ?
— Il venait chercher de l'or.

— Avait-il l'outillage voulu pour cela ?
— Oui, apparemment.

— Y en a-t-il de l'or à Bishop Town ?
— Je ne sais s'il y en a mais il y en a déjà eu.

Bilodeau en a-t-il cherché de l'or ?
— Oui, il en cherchait dans la montagne.

— Combien de temps est-il resté chez vous ?
— Environ deux mois.

— C'était à l'automne 1933 ?
— Oui.

— Après qu'il eut quitté Bishop Town, avez-vous eu des nouvelles de Bilodeau ?

— Il m'a écrit quelques fois.

— L'avez-vous revu après ?
— Il est venu pensionner à nouveau chez nous en juin 1934.

— Est-il resté longtemps ?
— Il est resté jusqu'à la fin du mois de septembre.

VOYAGE EXCURSION de QUEBEC

par tous les trains réguliers
Samedi et dimanche matin
LES 2 ET 3 FEVRIER

prix d'aller et retour

TROIS-RIVIERES \$1.60
SHAWINIGAN Falls 1.80
GRAND MERE 1.80
JOLIETTE 2.60
ST-GABRIEL 3.05

et les gares intermédiaires

RETOUR : Par tous les trains réguliers jusqu'au LUNDI soir - 4 février.

Voitures de 1ère et 2ème classe. Aucun bagage enregistré.

Pacifique Canadien

— L'état dernier, quelle attitude avait-il ?
— Il ne parlait pas souvent et semblait souvent triste.

— Quand il est parti en septembre 1934, vous a-t-il dit qu'il reviendrait ?
— Oui.

— Vous a-t-il dit combien de temps il serait absent ?
— Non.

— Entre la date de son départ et la date à laquelle il vous envoya le testament, avez-vous eu de ses nouvelles ?
— Oui, il m'a écrit une fois ou deux.

— Que disait-il dans cette lettre ou dans ces lettres ?
— Il me demandait de lui envoyer son clavier chez M. Vézina, côté de la Montagne, Québec.

— Avant de vous écrire que vous verriez quelque chose de terrible à son sujet dans les journaux, Bilodeau vous avait-il dit quoi que ce soit qui put faire prévoir cet événement terrible dont il parle ?
— Non, pas que je me souviens.

Bilodeau vous a-t-il déjà parlé d'une invention qu'il aurait faite en rapport avec les vues parlantes ?
— Non.

— Ne vous a-t-il pas parlé d'un procès qu'il aurait perdu à ce sujet ?
— Non.

Par M. Taschereau :
— Ne vous a-t-il pas fait une fois des confidences au sujet du but de son voyage à Québec ?

— Une fois, à table, dans le cours du mois de septembre, il m'a dit : "Tu ne peux jamais imaginer ce que je vais aller faire à Québec".

Le témoin suivant est M. Jos. Guillemette, employé au Bureau de Poste.

— Vous êtes messager du Maître de Poste ?
— Oui.

— Qui était le maître de poste, le 25 octobre dernier ?
— M. J.-B.-L. Morin.

— Connaissez-vous l'accusé ?
— Oui, je l'ai connu quand j'étais facteur.

— Avant le 25 octobre avez-vous vu Bilodeau au Bureau de Poste ?
— Oui, une fois, mais je ne sais pas à quelle date.

Le 25 octobre l'avez-vous vu au bureau de poste ?
— Oui, vers 3 heures ou 3 heures 15.

— Qu'allait-il faire là ?
— Il demandait à voir le maître de Poste M. J.-B.-L. Morin. Je lui ai dit qu'il était occupé. "Bilodeau m'a

dit. Je suis pressé. Voulez-vous aller me chercher M. Octave Fiset et M. Moïse Jolicoeur. Je suis allé les chercher. Puis le fils descendu à l'étage inférieur. Je ne suis pas resté longtemps, quand je suis remonté, j'ai entendu des coups de feu.

— Qu'est-il arrivé alors ?
— Je me suis précipité vers le bureau du maître de Poste et comme je venais pour ouvrir la porte, M. Morin sortit la figure tout ensanglantée et me fit signe de tenir la porte.

Je tins la porte pour empêcher tout témoin de sortir, pendant 3 ou 4 minutes pendant qu'on appelait la police.

— La police est-elle venue ?
— Oui, M. Morin est arrivé, je lui ai ouvert la porte et il arrêta Rosaire Bilodeau.

— Y avait-il d'autres personnes dans le même bureau ?
— Oui, j'ai vu M. Octave Fiset étendu par terre, baignant dans son sang, près de la fenêtre. Puis M. Jolicoeur écrivait dans une chaise.

— M. Fiset était-il conscient ?
— Non.

— Au moment où nous allons sous presse, M. Wheeler Dupont contre-interrogeait le témoin, pour la défense.

Lorsque l'audience fut ajournée, vers midi et demi hier, la Cour en avait encore au choix des jurés. Nous avons dit que sept d'entre eux avaient été choisis. Cependant, à la reprise de l'audience, l'un d'eux demanda à être relevé de ses fonctions.

Celui qui était le docteur A. Bilodeau déclara avoir déjà servi une fois comme juré au procès Lambert et ajouta qu'une absence trop prolongée de sa part serait préjudiciable à ses clients. Le Tribunal se rendit à ces raisons et bien qu'il ait été assermenté, permit au docteur Bilodeau de se retirer. Ce n'est pas sans difficulté que l'on forma le jury en entier. En fait on dut avoir recours à quatre jurés supplémentaires. Les deux citoyens sur le verdict desquels reposait désormais le sort de l'accusé Rosaire Bilodeau sont les suivants : M. Lorenzo Gagné, Dolphus Savard, Alexandre Huot, Arthur Dawson, L. J. Peters, Ludger Gagné, Frank M. Stanton, Lucien Hallé, Joseph Valérie, Emile Drouin, Edouard Parent, Edouard Paré. Dès que le jury fut assermenté, M. Valmore Bienvenue, C. R., qui avec M. Eugène Marquis représentait la Couronne, fit un bref exposé de la preuve que la Couronne entend faire au cours du procès.

"L'accusé Rosaire Bilodeau", dit-il, "est né aux Etats-Unis et fut élevé dans la province de Québec, notamment à Saint-Charles de Bellechasse, il y a environ 7 ans, il passa les examens du service civil et devint employé des postes en qualité de facteur. Avant cela il s'était surtout occupé de mines d'or, en qualité de prospecteur. Après avoir été facteur pendant plusieurs années, il fut, en 1933 mis en congé par ses supérieurs. Son nom demeurait sur la liste des employés civils, mais il ne travaillait pas et n'était pas payé. De nouveau il s'occupa alors de mines, dans la région des cantons de l'Est, principalement à Bishop Town. Il revint à Québec le 5 octobre 1934 et se logea dans une maison de pension du boulevard des Fossés. C'est de là qu'il partit le 25 octobre, jour de l'attentat, après avoir réglé ce qu'il devait, soit treize semaines de pension et avoir averti qu'il reviendrait chercher ses malles."

"Je la laisse. J'y laisse quelque chose, si ça ne le dérange pas. Ale là en soin et mets-la dans un petit coin."

"Je ne lui ai pas demandé ce qu'il y avait dans la boîte, continue Hauptmann. Il s'est contenté de dire qu'il y avait du papier dedans. J'ai vu alors qu'il pouvait bien y avoir des billets de banque."

— "Non".
— "L'avez-vous écrit ?"
— "J'ai dit non".

Au sujet de la visite que lui fit Isaac Fiset en décembre 1933, le soir qui précéda le départ de ce dernier pour l'Allemagne, où il devait offrir de la tuberculose, l'accusé cite les paroles suivantes que le voyageur aurait proférées en lui remettant une boîte à serrer :

"Je la laisse. J'y laisse quelque chose, si ça ne le dérange pas. Ale là en soin et mets-la dans un petit coin."

"Je ne lui ai pas demandé ce qu'il y avait dans la boîte, continue Hauptmann. Il s'est contenté de dire qu'il y avait du papier dedans. J'ai vu alors qu'il pouvait bien y avoir des billets de banque."

— "Non".
— "L'avez-vous écrit ?"
— "J'ai dit non".

Au sujet de la visite que lui fit Isaac Fiset en décembre 1933, le soir qui précéda le départ de ce dernier pour l'Allemagne, où il devait offrir de la tuberculose, l'accusé cite les paroles suivantes que le voyageur aurait proférées en lui remettant une boîte à serrer :

"Je la laisse. J'y laisse quelque chose, si ça ne le dérange pas. Ale là en soin et mets-la dans un

Le Dr C.-R. Paquin est mort hier à l'hôpital

AU GRAN CHACO

Asuncion, 24. — L'espérance de la Paragay de remporter une victoire décisive dans la guerre avec la Bolivie s'est accrue aujourd'hui à la nouvelle de la prise de Carandaty, l'un des derniers bastions boliviens par de la Vivilamontes.

LOI VIOLEE SANS CESSER EN ONTARIO

A la Commission Kennedy, Mlle W. Hutchison déclare que la loi du salaire des femmes dans l'industrie de l'aiguille est constamment violée.

Ottawa, 25 (P.C.). — Mlle Winnifred Hutchison, chargée spécialement de faire enquête dans l'industrie de l'aiguille, a révélé aujourd'hui que la loi sur les salaires des femmes en Ontario est presque constamment violée. Mlle Hutchison a cité le cas de deux ouvrières travaillant à la carie, le nom d'une seule d'entre elles étant inscrit sur la carte. Le but de cet état de choses, c'était qu'une des deux ouvrières n'eût pas son nom sur la liste de paie, et que l'autre parût toucher le salaire minimum, et même un peu plus. Il va de soi que l'ouvrière dont le nom était inscrit devait donner à l'autre une partie de son salaire. Cette jeune fille n'a pas voulu participer longtemps à cette violation de la loi, mais elle connaît plusieurs de ses camarades qui n'ont aucun scrupule à la faire passer apparemment en fait. Mlle Hutchison connaît une autre firme qui paie 10 p. c. de ses employés en certificats d'une autre compagnie. D'autres patrons obligent les jeunes filles à remettre une partie du montant qu'elles reçoivent par chèques. A Toronto, une autre maison a trompé ses employés en déduisant 10 p. c. de leur salaire pour un fonds inexistant d'assurance-chômage et d'assurance-maladie. Mais la méthode de violation de la loi la plus répandue, que Mlle Hutchison a constaté, consiste à inscrire sous le titre de "bonnes" des femmes payées seulement pour attendre le montant du salaire minimum.

PENIBLE ACCIDENT

Shawinigan, 24. (D. N. C.). — M. Hippolyte Jaulin, de Ste-Anne-de-la-Pérade, employé du Chemin de Fer Pacifique Canadien, a été, mercredi après-midi, victime d'un malheureux accident alors qu'il a eu la main droite broyée par la roue d'une grue.

A l'entrée de la ville, en venant des Trois-Rivières, le convoi du Pacifique Canadien doit traverser un pont qui passe au-dessus d'un canal par où s'écoule l'eau qui s'en va alimenter les turbines de la Cie Shawinigan Water & Power. Depuis quelques jours déjà on a commencé la reconstruction de ce pont dont les travaux sont exécutés par une équipe de la Canadian Bridge Co., de Montréal. Le Pacifique Canadien a également là une équipe, dont faisait partie M. Jaulin. Mercredi après-midi, celui-ci était à travailler dans un trou creusé sous la voie ferrée et il avait la tête à peu près à la hauteur des rails. A un certain moment, lorsqu'il vit approcher la grue et cria à Jaulin de faire attention. On croit que ce dernier, un peu surpris peut-être, glissa en se déplaçant et pour ne pas tomber il mit la main sur un rail juste au moment où la grue passait au-dessus de lui. Comme on peut se l'imaginer, il eut la main affreusement écrasée. On le conduisit d'urgence à l'hôpital Joyce Macdonald où le Dr P.-L. Macdonald décida de lui amputer la main droite, un peu plus haut que le poignet. L'opération a parfaitement réussi et l'état du malade est présentement très satisfaisant.

Avant l'opération, M. l'abbé P.-E. Rainville, vicaire à St-Pierre, avait été appelé à l'hôpital Joyce; la victime avait sa pleine connaissance. Jaulin est marié et père de 4 enfants.

DOMPTEUR ATTAQUE PAR UN LION



CLIVE DEATTY, fameux dompteur de bêtes sauvages, a été cruellement mordu par un lion aux quartiers d'hiver d'un cirque à Rochester Ind. On voit ici la garde-malade ELVA BUTLER pansant les blessures de la victime avant le retour de ce dernier dans la cage du lion pour une autre exhibition.

19 SOUS ZERO

A huit heures, ce matin, le mercure marquait 19 au-dessous de zéro. C'est le plus bas degré atteint par le thermomètre depuis le début de la saison. L'an dernier, à la même date, le mercure avait chuté à 18 au-dessous de zéro. Hier soir, on a enregistré, à huit heures, à l'Observatoire, 4 au bas de zéro. On annonce pour ce soir et demain, un temps beau et froid.

BELLE FÊTE DU KIWANIS AU CHATEAU

Le Club Kiwanis de Québec célèbre avec éclat, hier soir, le 20e anniversaire de fondation du Kiwanis International—M. G. Martineau préside.

Les Kiwanis de Québec ont célébré de façon grandiose hier soir, le 20e anniversaire de la fondation du Kiwanis International. Tous les membres du club local, leurs épouses et les jeunes filles qui prirent part aux "Frolics" de 1914 et contribuèrent à cette magnifique réussite, assistaient à cette brillante démonstration donnée dans la grande salle de bal du Château Frontenac. Il y avait en outre un nombre imposant d'invités, représentant les divers groupes et clubs sociaux de notre ville.

C'est par un grand dîner auquel avaient été conviés plus de deux cents personnes que débuta cette belle fête commémorative. M. Gérard Martineau, président du club et ancien lieutenant-gouverneur du Kiwanis International, occupait un siège d'honneur avec à ses côtés, madame J.-E. Grégoire, épouse de Son Honneur le maire de Québec et madame Gérard Martineau.

On remarqua à la table d'honneur: M. le Dr. Alphonse Dion, vice-président du Club Rotary, madame Dion, M. John Randolph, madame Randolph, l'archevêque F.-G. Scott, M. Gordon Ross, M. et madame Macleod, M. et madame J.-J. Lachance, madame F.-E. Schreier, de Burlington, Iowa, madame F.-G. Scott, M. le Dr. Laforest, M. J.-Ross Macleod, M. J.-G.-A. Couture, etc. Au cours du dîner, M. Martineau souhaita à tous les membres une chaleureuse bienvenue et évoqua avec émotion les débuts du Kiwanis; il souligna la belle œuvre accomplie par cette puissante association et rappela brièvement l'esprit d'union et de coopération qui unissent tous les membres. Le président profita de la circonstance pour exprimer des sentiments de gratitude à l'adresse de tous les figurants et figurantes des derniers "Frolics". (Suite à la page 4, 7e col.)

UNE SORTIE DE MIRE W. GARIEPY

Trois-Rivières, 24. (D.N.C.). — Une sensation a été créée ici en Cour Supérieure, quand M. Wilfrid Gariepy, avocat de la corporation à vigoureuse dénoncé l'administration municipale, devant l'hon. juge Adolphe Stein. Une cause de réclamation de dommages par un citoyen qui s'était blessé dans une chute était sur le rôle. Mais le procureur du demandeur, M. Jean-Marie Bureau, avait réglé le cas lundi soir, à la séance du conseil, alors qu'un règlement à l'amiable est intervenu. M. Gariepy voulait procéder quand même, prétendant que l'affaire n'avait pas reçu l'approbation du directeur des finances, puis il s'écria: "Comme officier municipal, il est temps que je me lève pour dénoncer l'administration d'aujourd'hui de notre ville. Le conseil de ville est divisé en deux camps. Jusqu'à quelques semaines un groupe formait la majorité, et c'est ce groupe qui engagea M. Gariepy comme aviseur légal. Puis un membre de ce groupe se joignit à ceux qui jusqu'alors formaient l'opposition de sorte que les principaux services affectés par la crise sont les..."

Dans son introduction au rapport, l'auditeur de la province, M. Edgar Vézina, remarquait qu'il a fait établir les pourcentages suivants par les revenus: 69 pour cent du revenu proviennent des taxes, 11 1/2 pour cent proviennent des richesses naturelles, 11 pour cent des contributions, 8 1/2 pour cent du subside fédéral; 11 pour cent, de la Commission des Liqueurs, des intérêts sur les fonds d'amortissement, des honoraires, etc. Si on compare les revenus actuels à ceux des années antérieures, on se rend compte que les principaux services affectés par la crise sont les..."

UN SUICIDE

Rouyn, 25. — Georges Chicoine, un ouvrier mineur autrefois à l'emploi de la Jones Popper Mines, s'est suicidé ici au début de la semaine. Chicoine, qui était sans ouvrage depuis trois mois, s'est empoisonné dans un moment de découragement, en absorbant de la strychnine. Tel est le verdict rendu par le jury du coroner à l'issue de l'enquête. Le malheureux était marié mais sans enfant. Son épouse réside à Rouyn.

LE RAPPORT DU RECORDER

Une copie officielle du jugement dans l'enquête municipale sur l'achat des appareils à incendie a été transmise à M. P.-X. Chouinard, greffier de la ville, hier, par Son Honneur le recorder Eugène Desrivières. Ce jugement sera déposé sur la table du Conseil à la prochaine réunion des membres, soit vendredi, le 1er février. Ici il sera conservé sous scellé, dans la voûte.

COMITE PAROISSIAL

Le comité paroissial de Notre-Dame de Recouvrance vient de choisir ses membres. L'élection a eu lieu sous la présidence de M. l'abbé Alfred Côté, curé de la paroisse et elle a donné le résultat suivant: président M. Lorenzo Leblanc; vice-président M. Achille Simard; secrétaire M. Adrien Poquet. Les directeurs dont les noms suivent ont été élus: MM. Emile Riel, Edmond Gingras, Odilon Ratté, Charles Ratté, Antoine Genest, Albert Bilodeau, Gaudias Bilodeau et Laurent Descombes.

LE RETOUR A L'ALLEMAGNE



La foule des Sarrs saluant l'emblème du nazisme lorsqu'elle apprit le résultat du plébiscite le 14 janvier dernier. Le jour du vote aucune bannière ne flottait au vent dans les rues de la Sarre.

Les comptes publics déposés à la Chambre

Le trésorier provincial, M. Stockwell a déposé à la Chambre hier, le volume des comptes publics pour l'année se terminant au 30 juin 1934 — Le budget serait présenté mercredi ou jeudi.

(Par Georges Léveillé)

Dans quelques jours, mercredi ou jeudi prochain, probablement, le trésorier provincial, M. Stockwell, soumettra à la Chambre le budget du gouvernement pour l'exercice financier 1935-36. Comme préliminaires à cet acte important d'une législature, le ministre a déposé hier après-midi devant la Chambre les Comptes-Publics pour l'année terminée le 30 juin 1934.

Au commencement de l'automne dernier, "Le Soleil" a publié le bilan financier de la province tel qu'imprimé dans la "Gazette Officielle" de Québec. Nos lecteurs se souviendront que le revenu ordinaire de la province avait été de \$28,282,503, que les dépenses ordinaires se chiffraient à \$38,876,977 et que le déficit s'établissait à \$10,594,473.

En finissant les Comptes Publics, qui contiennent de nouveaux tous ces chiffres, et leurs détails les plus minutieux, on se rend compte que le gouvernement public pour la première fois une reddition de compte établie d'après les revenus et les dépenses. Jusqu'ici, on faisait ce bilan d'après les recettes et les déboursés. Autrement dit, on trouve tout au début du livre administratif une feuille de bilan.

Cette feuille de bilan est accompagnée de cédulas et de notes explicatives qui rendent l'intelligence du rapport très facile, et donnent dans ses moindres détails, l'état financier de la province.

Dans son introduction au rapport, l'auditeur de la province, M. Edgar Vézina, remarquait qu'il a fait établir les pourcentages suivants par les revenus: 69 pour cent du revenu proviennent des taxes, 11 1/2 pour cent proviennent des richesses naturelles, 11 pour cent des contributions, 8 1/2 pour cent du subside fédéral; 11 pour cent, de la Commission des Liqueurs, des intérêts sur les fonds d'amortissement, des honoraires, etc. Si on compare les revenus actuels à ceux des années antérieures, on se rend compte que les principaux services affectés par la crise sont les..."

LES PRIERES DITES APRES LA MESSE

La "Semaine Religieuse de Québec" publie le communiqué suivant de l'archevêché: "Messieurs les Curés rappellent aux fidèles que les prières après les messes basses, prescrites autrefois par Léon XIII pour le triomphe de la Sainte Eglise, doivent être dites, depuis leur maintien en 1930 par Sa Sainteté Pie XI, à l'attention spéciale d'obtenir la conversion de la Russie. Cette pensée stimule leur ferveur."

Il convient que les assistants, non seulement répondent aux trois "Ave Maria", mais récitent eux-mêmes à haute voix le "Salve Regina" avec le célébrant, qui devra prononcer distinctement, de manière à être entendu, et se servira ordinairement de la langue la mieux comprise par les fidèles.

POUR LES MEDECINS

La Société Médicale de Québec tiendra une importante réunion, ce soir, à 8 heures 30, dans le grand amphithéâtre de la faculté de Médecine. Des travaux de haute portée scientifique et pratique seront présentés au cours de la soirée et à l'issue de cette réunion, on procédera à l'élection des officiers pour l'année 1935. MM. les médecins sont priés d'être présents.

RETRAITES FERMEES

La Maison de Jésus-Ouvrier, dirigée par le R. Père Lévière, l'apôtre du Sacré-Cœur, vient d'ouvrir la série de ses retraites pour la nouvelle année. Trente-six jeunes gens de Montmagny suivent actuellement les pieux exercices de cette première retraite. Au cours de l'année dernière, 3,068 retraitants sont passés par Jésus-Ouvrier.

MORT DE MONSIEUR JOSEPH VOYER

Ste-Marie de Beauce.—Nous avons appris avec regret la mort soudaine de M. Joseph Voyer, industriel, bien connu dans la région de la Beauce, décédé mercredi soir à son domicile, où il a succombé des suites d'une syncope. M. Voyer était âgé de 74 ans et 6 mois. Il a occupé les principales fonctions publiques de sa paroisse, entre autres la mairie, durant une douzaine d'années. Il laisse pour veuve, son épouse, née Delphine Turcotte, ainsi que quatre enfants, dont Joseph, Arthur, Mme J.-A. Gendron (Anna), la révérende Sœur Anne-Marie de Jésus (Congrégation St-François d'Assise) (Cécile); Mme Alfred St-Hilaire, de Lévis, (née Adrienne).

Le défunt jouissait de l'estime générale de tous ses concitoyens et de la région de la Beauce, où il était avantageusement connu. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant, à 9 h. 30, après l'arrivée du convoi du Québec central. A la famille nous offrons nos sincères sympathies.

A JACQUES-CARTIER

Il y aura répétition de la chorale de la paroisse, ce soir, à l'endroit habituel.

ASSURANCE-VIE

Le prochain déjeuner-causerie de l'Association des Assurés-vie de Québec aura lieu à l'hôtel St-Louis, samedi, le 26 janvier, à 12 h. 30. Le conférencier sera M. Napoléon Mercure, président de l'Association locale, qui traitera des "qualités d'un assuré-vie". Tous les membres sont cordialement invités.

A LA SOCIETE DES ARTS

Ce soir, M. le notaire Gérard Morisset, docteur en arts et attaché honoraire du Musée du Louvre, sera l'hôte de la Société des Arts, Sciences et Lettres, et donnera une causerie sur "Les Portraits de femmes dans la peinture française". Cette causerie, accompagnée de projections, aura lieu au Palais Montcalm, à la salle de la Société des Arts, à huit heures et demie. Entrée libre. Les dames sont invitées.

COMMISSION DE REVISION DANS QUEBEC

La commission présidée par le juge J.-L. Loranger siège au Palais de Justice depuis hier.—Les compromis entre cultivateurs et créanciers.

Sous la présidence de l'honorable J.-L. Loranger, la Commission de Révision des compromis entre cultivateurs et leurs créanciers a commencé à siéger, hier, au Palais de Justice. Trois des dix causes qui sont sur le rôle ont été prises en délibéré, hier, par la Commission et une autre a été remise à la prochaine session. Le président de la Commission avait à ses côtés pendant cette séance, M. J.-S. Royer, représentant des créanciers, et M. Albert Rioux, représentant des cultivateurs. Me Albert Sauvage, C.R., de Montréal, agissait comme greffier. Les causes qui sont sur le rôle n'ont pu être réglées devant les deux syndics de Québec, Me Frédéric Dorion, C.R., et Me L.-R. Gagné, C.R.

Après que Me Ernest Drolet eut soulevé, au début de la séance, la bienvenue aux membres de la Commission, l'honorable juge Loranger prit la parole pour expliquer que les créanciers n'avaient pas à craindre les arrangements de la Commission. Le but de la nouvelle loi n'est pas tant de détruire la dette, que d'assurer aux débiteurs une prolongation de délai. "D'ailleurs", dit-il, "il ne faut pas oublier que la dette naturelle demeure toujours pour le débiteur honnête". Les séances de la Commission se font à huis clos, lorsque les débiteurs le désirent.

Les avocats qui ont plaidé devant la Commission, hier, sont: Me Pierre Audet, Me Philippe Lanté, Me Ross Drouin, Me Ernest Drolet, Me Jean Bial, Me Yves Prévost et Me Jean Robert Beaudoin. Les quatre causes qui restent sur le rôle seront étudiées au cours de la journée.

LA FETE DE LA SAINTE FAMILLE

Son Excellence Mgr Omer Plante, auxiliaire de Québec, célébrera une messe pontificale, dimanche matin, 10 h. 15 heures, en l'église de Saint-Sauveur, à l'occasion de la solennité de la fête de la sainte Famille. Il est de tradition, à Saint-Sauveur, que la fête de la sainte Famille, fête paroissiale des RR. SS. de la sainte Famille, qui habitent la paroisse, soit célébrée avec un défilé particulier. Le R. Père Guérin, O.M.I., le dévot pasteur, souhaitera la bienvenue à Mgr l'auxiliaire et lui présentera les hommages de ses ouailles. M. l'abbé Bruno Desrochers, secrétaire de l'archevêché, accompagnera Mgr Plante et dirigera les cérémonies au cours de la messe pontificale. La chorale paroissiale a préparé pour la circonstance un superbe programme musical.

LE PROCHAIN DEBAT

Le second des débats interuniversitaires organisés sous les auspices de la Radio-Etat aura lieu dimanche soir, à 8 heures. MM. Joseph Martineau, finissant à la faculté de droit de Laval, et M. Jean-Louis Delisle, aussi de la faculté de droit, seront aux prises avec les porte-étendards de l'Université d'Ottawa, MM. Jean Thérien et Louis Farley. Le sujet du débat sera le suivant: "Le Canada peut-il être une nation tant que subsisteront les gouvernements provinciaux?" Les représentants de Laval soutiendront l'affirmative, contre leurs confrères d'Ottawa. M. Joseph Martineau, de Québec, fera le premier discours pour Laval et parlera huit minutes. Ces discours seront irradiés sur tout le réseau de Radio-Canada.

LA GAZOLINE

Ottawa, 25. (P. C.). — La Commission du Tarif fera tout probablement une enquête sur les droits d'entrée sur la gazoline, pour se rendre à la demande des associations coopératives de la Saskatchewan. L'honorable E.-N. Rhodes a remis au président de la Commission le texte de la correspondance à ce sujet.

AU CANADA?

La police canadienne surveille attentivement la frontière ces jours-ci dans l'espoir d'arrêter Alvin Karpis, ex-délinquant, l'ennemi public No. 1 des Etats-Unis actuellement. Karpis échappa à la police américaine récemment. Le bandit est canadien de naissance et on le croit caché près de Amherstburg, Ontario, à l'heure actuelle.



La police canadienne surveille attentivement la frontière ces jours-ci dans l'espoir d'arrêter Alvin Karpis, ex-délinquant, l'ennemi public No. 1 des Etats-Unis actuellement. Karpis échappa à la police américaine récemment. Le bandit est canadien de naissance et on le croit caché près de Amherstburg, Ontario, à l'heure actuelle.

M. Ernest Gamache est frappé par un convoi

Le malheureux, âgé de 34 ans et père de 8 enfants, travaillait à débayer la voie ferrée à Mont-Joli lorsqu'il fut frappé par un convoi du C. N. R. — Il succomba à l'hôpital.

Mont-Joli, 25. — (Spéciale au "Soleil"). — Un père de famille bien connu et très estimé, M. Ernest Gamache, âgé de 34 ans et père de huit enfants, a été victime d'un fatal accident hier. Il était à travailler sur la voie ferrée du Canadian National lorsqu'il fut frappé par un convoi et blessé mortellement. Il succomba à ses blessures peu de temps après l'accident.

M. Gamache faisait partie d'une équipe d'ouvriers employés par les autorités locales du Canadian National pour débayer la voie ferrée encombrée de neige à la suite d'une forte tempête. Il exécutait ce travail depuis quelque temps lorsque survint le convoi local du C. N. R. Ce convoi était en retard d'une heure.

M. Gamache, aveuglé par la neige et occupé à son travail, n'avait pas entendu ni vu venir le convoi. Il continuait à travailler lorsqu'il fut frappé par la locomotive et projeté hors de la voie ferrée. Ses compagnons de travail s'empressèrent à son secours; le Dr J.-A. Ross, de Mont-Joli, fut appelé auprès de la victime dont il constata, dès son arrivée, l'état critique. Il ordonna de faire transporter le blessé à l'hôpital de Rimouski. A cette institution, on réalisa que le malheureux souffrait de blessures fatales et, malgré les soins empressés des médecins, M. Gamache succomba, peu après son arrivée à l'hôpital, aux blessures reçues. Il avait conservé sa connaissance jusqu'à la fin et avait reçu les derniers sacrements du R. V. Père Girard.

Le défunt laisse, outre ses huit enfants, une épouse née Elisabeth Thibault.

Le "Soleil" prie la famille éprouvée d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies dans le deuil qui vient de l'atteindre si cruellement.

HEUREUSE MALADIE

Calgary, 24. (P. C.). — Cinq personnes ont eu la vie sauve grâce à la maladie d'un enfant. Donald Roun-douin, âgé de huit mois, était souffrant de la grippe, et venait d'être prié par téléphone, d'accourir. Quand le médecin arriva, il trouva la famille Roun-douin à demi-asphyxiée par le gaz. Immédiatement, il fit transporter les cinq personnes à l'hôpital.

GRANDE INCENDIE

Beauceville, 25. (D. N. C.). — Dans la nuit de mercredi à jeudi, le feu a détruit de fond en comble la grange appartenant à M. Toussaint Veilleux, boulanger de notre ville. Malgré la bonne volonté de plusieurs citoyens, accourus sur les lieux, rien n'a pu être sauvé. Voitures défilées, foin, etc., tout fut consumé. On ignore l'origine du feu. Les assurances couvrent en partie les pertes subies par M. Veilleux, mais c'est tout de même une lourde épreuve, et il a toute notre sympathie.

DIRECTEUR

Toronto, 25. — L'Association canadienne des postes émetteurs du Canada vient de réélire directeur M. J. N. Thivierge, vice-président et gérant du poste CHRC, de Québec.

PRESIDENT REELU

Montréal, 25 (P.C.). — Le congrès annuel de l'Association des constructeurs canadiens a réélu hier M. W.-H. Yates, d'Hamilton, au poste de président. Le prochain congrès aura lieu à Hamilton l'an prochain.

L'EAU A MONTREAL

Montréal, 25 (P.C.). — D'après les estimés du gouvernement, le niveau de l'eau à Montréal n'a jamais été aussi bas qu'en novembre, alors que la plus basse élévation au-dessus du niveau de la mer a été de 17.15 pieds.

Il n'en Coûte pas plus Cher pour DEUX que pour UN

DANS NOTRE

VENTE A UN SOU!

La différence ne vous coûte qu'UN SOU — et vous avez l'avantage de doubler votre achat dans n'importe quel département.

C'est demain le dernier samedi de cette vente. Profitez-en!

Car elle se terminera à bonne heure, la semaine prochaine.

Lisez attentivement notre grande annonce en page 9

M. POLLACK LTD.